



Le groupe SES, constitué d'un réseau d'opérateurs satellitaires de renommée mondiale, fournit une panoplie de solutions satellitaires de premier choix dans le monde entier.

Chiffres clés	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Chiffre d'affaires total	1 146,6	1 207,5
EBITDA	842,1	942,8
Résultat opérationnel	307,3	371,7
Résultat net – part du Groupe	229,9	205,4
Cash flow provenant des activités opérationnelles	882,1	873,8
Cash flow disponible	222,0	940,3
Dépenses d'investissement	531,6	317,0
Endettement net	1 619,7	1 699,1
Capitaux propres	3 217,0	3 247,8
Résultat par action A (en euro)	0,38	0,34
Dividende par action A (en euro)	0,30*	0,22
Effectifs	985	789

Indicateurs principaux en %

Marge EBITDA	73,4	78,1
Marge bénéficiaire nette	20,0	17,0
Rendement du capital investi moyen	7,1	6,0
Endettement net / EBITDA	1,9	1,8
Endettement net / capitaux propres	50,3	52,3

* Recommandé par le Conseil d'administration et sous réserve d'approbation par les actionnaires

Sommaire

- 4 Déclaration du Président
- 6 Déclaration du Président et Directeur général

Synthèse des activités opérationnelles

- 8 SES GLOBAL
- 12 SES ASTRA
- 18 SES AMERICOM
- 24 Sociétés partenaires au niveau mondial

Gouvernance d'entreprise

- 29 Actionnaires SES GLOBAL
- 30 Rapport du Président sur la gouvernance d'entreprise
Assemblée générale annuelle des actionnaires
- 31 Conseil d'administration
- 33 Comités du Conseil d'administration
- 34 Comité exécutif
- 36 Rémunérations
Procédures de contrôle interne
- 37 Notre équipe
- 38 Programmes de rémunération en actions
- 39 Politique de responsabilité sociale d'entreprise
- 40 Commentaires sur les résultats consolidés

Comptes consolidés de SES GLOBAL S.A.

- 43 Rapport du réviseur d'entreprises
- 44 Bilan consolidé
- 46 Compte consolidé de profits et pertes
- 47 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 48 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 49 Notes aux comptes consolidés

Comptes annuels de SES GLOBAL S.A.

- 71 Rapport du réviseur d'entreprises
- 72 Bilan
- 73 Compte de profits et pertes
Tableau de variation des capitaux propres
- 74 Notes aux comptes
- 80 Tableau récapitulatif
Informations générales
Sociétés du Groupe

2004 : Faits marquants

- Chiffre d'affaires de 1,15 milliard d'euros
- EBITDA de 842 millions d'euros
- Résultat net – part du Groupe : 230 millions d'euros
- Cash flow provenant des activités opérationnelles de 882 millions d'euros
- Lancement réussi de quatre nouveaux satellites : AMC-10, AMC-11, AMC-15 et AMC-16
- Valeur des contrats passés avec de nouveaux clients : 1,2 milliard d'euros
- Cotation sur Euronext Paris et placement secondaire de FDR

Chiffre d'affaires (millions d'euros)



EBITDA (millions d'euros)



Résultat net – part du Groupe (millions d'euros)

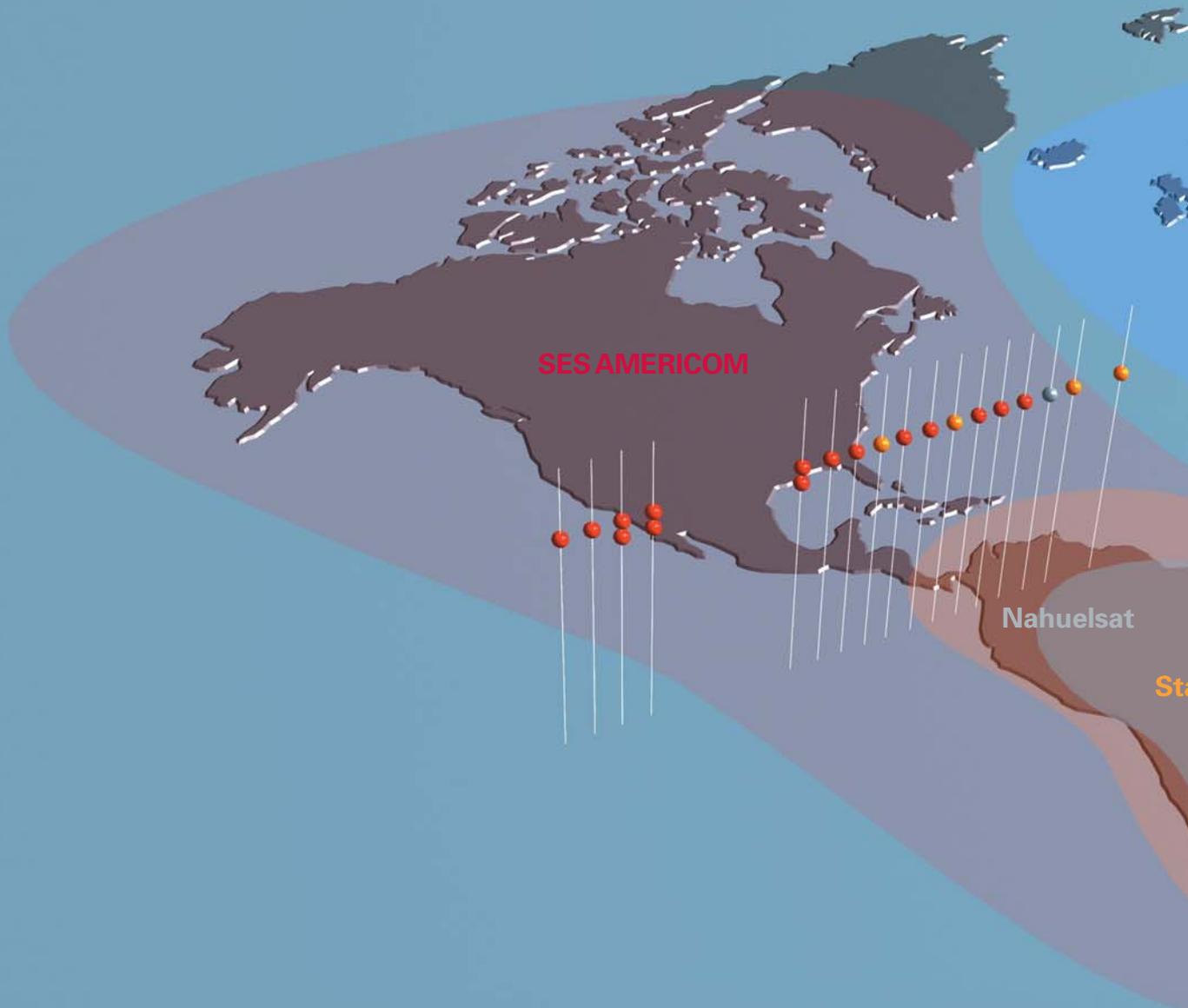


Développements récents

Les développements importants suivants sont intervenus suite à la clôture de l'exercice comptable 2004 :

- En mars 2005, SES GLOBAL a annoncé la commande d'un nouveau satellite, AMC-18, pour le compte de SES AMERICOM. Le nouveau satellite est construit sur la base d'un satellite de rechange conçu initialement pour servir de réserve aux satellites AMC-10 et AMC-11. AMC-18, un satellite en bande C, devrait entrer en service sur la position orbitale 105° Ouest. Les droits d'utilisation du spectre de fréquences en bande C pour cette position ont récemment été obtenus dans le cadre d'un accord passé avec New Skies Satellites B.V. La commande du satellite AMC-18 reflète le succès de l'offre de services HD-PRIME de SES AMERICOM, dont les taux d'utilisation ont dépassé 80 % à la fin de 2004. Le lancement de AMC-18 sur une fusée Ariane est prévu pour le deuxième semestre 2006.
- SES ASTRA a initialisé le processus afin de passer commande pour la construction d'un nouveau satellite, ASTRA 1M, pour pourvoir à la demande croissante à la position orbitale 28,2° Est. SES ASTRA a décidé d'avancer la commande de ce satellite, qui assurera de la capacité de remplacement pour ASTRA 1H, afin de protéger le repositionnement de ASTRA 2C de la position 19,2° Est à 28,2° Est. Ce repositionnement, prévu après les lancements réussis des satellites ASTRA 1KR et ASTRA 1L, garantira un surcroît de capacité qui permettra de satisfaire la forte demande des marchés du Royaume-Uni et d'Irlande.
- SES GLOBAL a annoncé la nomination de M. Edward D. Horowitz au poste de Président et Directeur général de SES AMERICOM, membre du Comité exécutif de SES GLOBAL, avec effet au 2 mai 2005.
- Au mois d'avril 2005, le Groupe a augmenté sa participation dans ND SatCom de 10% à 25,1 %. Ce développement reflète la stratégie du Groupe qui vise à étendre son portefeuille des services par satellite destinés aux secteurs des médias et des entreprises, et aux gouvernements et institutions publiques. La transaction a été effectuée par la conversion d'un prêt existant en actions ; elle donne la possibilité au Groupe SES de prendre le contrôle de ND SatCom. Cette option pourra être exercée en 2006 au seul gré de SES ASTRA. La participation dans ND SatCom sera gérée par SES ASTRA.
- Egalement au mois d'avril, le Groupe SES a augmenté sa participation dans SATLYNX de 41 % à 77 %, tout en assumant la direction des opérations de SATLYNX. La participation sera gérée par l'intermédiaire de SES ASTRA. La restructuration de l'actionnariat vise à aligner SATLYNX davantage sur les objectifs stratégiques de SES ASTRA dans le développement de solutions intégrales aux clients.

Les entreprises du Groupe SES permettent l'accès à 38 satellites autour du monde. Ces satellites permettent une couverture de 95 % de la population mondiale.



Flotte satellitaire

ASTRA	Position
ASTRA 1B	19,2° Est
ASTRA 1C	19,2° Est
ASTRA 1D	23,2° Est
ASTRA1E	19,2° Est
ASTRA 1F	19,2° Est
ASTRA 1G	19,2° Est
ASTRA 1H	19,2° Est
ASTRA 2A	28,2° Est
ASTRA 2B	28,2° Est
ASTRA 2C	19,2° Est
ASTRA 2D	28,2° Est
ASTRA 3A	23,5° Est

AMERICOM	
AMC-1	103° Ouest
AMC-2	105° Ouest
AMC-3	87° Ouest
AMC-4	101° Ouest
AMC-5	79° Ouest
AMC-6	72° Ouest
AMC-7	137° Ouest
AMC-8	139° Ouest
AMC-9	85° Ouest
AMC-10	135° Ouest
AMC-11	131° Ouest
AMC-15	105° Ouest*
AMC-16	82° Ouest*
Satcom C-3	131° Ouest**
Satcom C-4	135° Ouest**
Satcom C-1	37,5° Ouest
SpaceNet-4	172° Est
WS-1/AAP-1	108,2° Est

* en cours de transfert vers la position orbitale finale

** sera redéployé en 2005

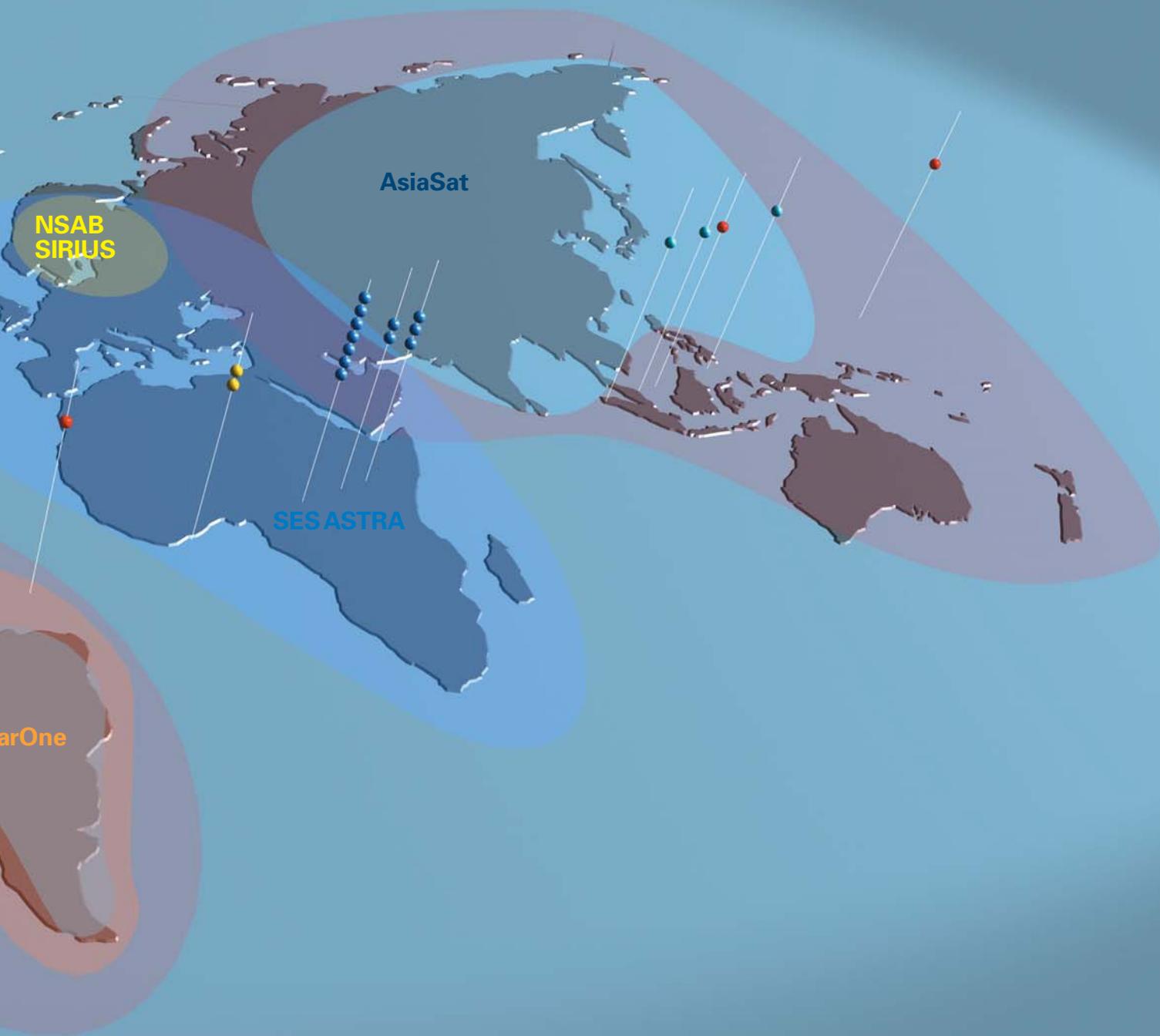
ASIASAT	
AsiaSat-2	100,5° Est
AsiaSat-3S	105,5° Est
AsiaSat-4	122° Est

SIRIUS	
SIRIUS 2	4,8° Est
SIRIUS 3	5° Est

STARONE	
Brasilsat B1	70° Ouest
Brasilsat B2	65° Ouest
Brasilsat B3	84° Ouest
Brasilsat B4	92° Ouest

NAHUELSAT	
Nahuel-1	71,8° Ouest

Flotte satellitaire
au 31 décembre 2004



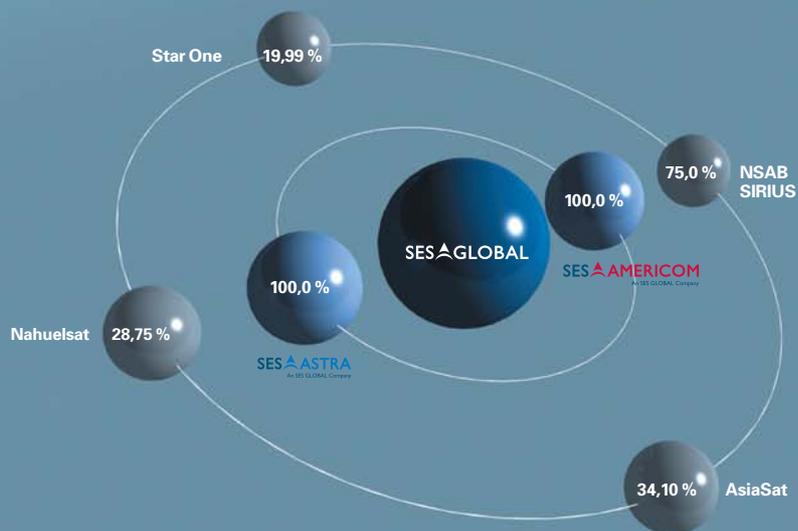
Le Groupe SES

Nous sommes le premier groupe opérateur de satellites au monde. Le Groupe SES se compose d'un réseau unique d'opérateurs de satellites, implantés dans différentes régions du monde, et tous leaders dans leurs marchés respectifs.

SES GLOBAL S.A. est la société de gestion du Groupe. Elle définit et coordonne la stratégie des entreprises du Groupe et alloue les ressources en fonction de la stratégie définie.

SES GLOBAL détient 100 % du capital des entités opérationnelles SES ASTRA et SES AMERICOM. Ces entreprises, implantées dans leurs marchés régionaux respectifs, exploitent des flottes de satellites et effectuent les opérations commerciales. SES GLOBAL détient également des participations dans plusieurs opérateurs de satellites régionaux importants comme AsiaSat, Star One, NSAB, ainsi que dans plusieurs entreprises fournisseurs de services par satellite.

Cette structure unique crée un potentiel de synergies qui sont exploitées dans le cadre d'un modèle de coopération entre les entreprises du Groupe. Les Présidents et Directeur généraux de SES ASTRA et de SES AMERICOM sont membres du Comité exécutif de SES GLOBAL, ce qui garantit un équilibrage des intérêts et priorités dans le cadre du respect des objectifs stratégiques du Groupe.





René Steichen
Président du Conseil
d'administration

L'entreprise évolue dans le bon sens

Nous constatons avec plaisir que les résultats financiers consolidés du Groupe SES confirment notre position de leader mondial dans le domaine des services fixes par satellite.

Le Groupe SES a affiché une performance solide en 2004. Comme prévu, 2004 a été une année de transition, et nos résultats sont à examiner à la lumière d'un contexte commercial difficile pour notre industrie.

Alors que la demande de capacité de transmission a augmenté dans certaines régions, surtout aux États-Unis et en Europe, elle est restée peu dynamique dans d'autres. Comme en 2003, environ 40 % de notre chiffre d'affaires ont été générés en dollars US et en dollars HK, dont la faiblesse par rapport à l'euro a eu une influence négative sur notre chiffre d'affaires.

Malgré ces conditions défavorables, le Groupe SES a continué à générer le chiffre d'affaires le plus important de l'industrie SFS, un cash flow soutenu, et un bénéfice net en croissance. De plus, nous avons poursuivi notre programme d'investissements visant à remplacer et à élargir notre capacité de transmission par satellite dans le monde entier.

En 2004, le chiffre d'affaires total du Groupe a atteint 1 147 millions d'euros, soit une baisse de 5 % par rapport à 2003. A taux de change constants, en 2004, le chiffre d'affaires a baissé de 1,2 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, l'activité sous-jacente

est saine et nous avons retrouvé le chemin de la croissance : à périmètre de consolidation égal et à taux de change constants, les nouveaux contrats signés pendant l'exercice ont fait augmenter le chiffre d'affaires récurrent de 0,5 %.

Le résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) du Groupe a atteint 842 millions d'euros, soit une baisse de 10,7 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse reflète l'effet de la baisse des contributions ponctuelles et un apport plus prononcé des transactions et services à marge plus réduite, tels que l'accès haut débit, les réseaux d'entreprise et les services aux administrations publiques. Cependant, dans notre métier de base – la mise à disposition de capacités de transmission, qui continue de générer la majeure partie de notre chiffre d'affaires – la marge EBITDA reste forte et atteint 81 %.

Le Groupe a enregistré un bénéfice de 229,9 millions d'euros en 2004, soit une progression de 11,9 % par rapport à 2003. Cette croissance témoigne de la force dynamique sous-jacente de notre entreprise. En même temps, elle reflète l'effet de résultats financiers favorables et la reprise de provisions d'impôts différés relatives à la restructuration du Groupe en 2004.

Notre cash flow d'exploitation a augmenté à 882 millions d'euros, et notre cash flow disponible a atteint 222 millions d'euros. Nous continuons à élargir la base de notre croissance future par des investissements de 531,6 millions d'euros, concentrés sur un programme intensif d'acquisition de satellites.





Comme prévu, 2004 a été une année de transition. 2005 s'annonce comme l'année de la croissance retrouvée.

Des perspectives encourageantes

En 2004, nous avons réussi à faire avancer l'entreprise. La liste impressionnante de contrats remportés et de développements positifs vous est présentée en détail dans la suite de ce document.

L'année 2005 s'annonce comme celle de la croissance retrouvée. Nous nous attendons à une augmentation du chiffre d'affaires récurrent d'au moins 10 % en 2005 et 2006, à taux de change constants et à périmètre de consolidation égal. Nous nous attendons à ce que notre activité de base, la fourniture de capacités de transmission, continue à générer des marges EBITDA de l'ordre de 80 %. Les marges brutes EBITDA se maintiendront entre 70 et 75 %, reflétant les investissements dans le domaine des services par satellite. Nous nous attendons à ce que le bénéfice net du Groupe augmente, fortement influencé par la fin de l'amortissement du goodwill, et par un chiffre d'affaires en hausse.

Nous sommes conscients de l'importance de renforcer l'efficacité de notre structure de bilan. Nous tenterons d'améliorer le rendement de nos fonds propres et le coût de notre capital, sans pour autant sacrifier la flexibilité requise pour profiter des opportunités d'investissement qui sont susceptibles de se présenter.

Le Groupe SES affiche une excellente santé financière. Le Groupe occupe une position stratégique de pointe au sein de l'industrie des services fixes par satellite.

Nous disposons des moyens financiers et de la flexibilité nécessaires pour investir et tirer profit d'opportunités de croissance qui correspondent à nos critères exigeants. Cette flexibilité, ainsi que notre base d'actionnaires solide et stable, nous différencient des autres acteurs de notre secteur d'activité.

Je voudrais clore cette introduction au rapport annuel du Groupe pour l'année 2004, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux employés qui nous ont rejoint à la fin de l'année, suite à l'intégration d'entreprises nouvellement acquises. J'aimerais remercier en particulier la direction et le personnel du Groupe SES et de ses entités opérationnelles. L'engagement dont ils font preuve en matière de service aux clients, leur culture de l'excellence, le dynamisme avec lequel ils relèvent de nouveaux défis, leur ambition de leadership dans notre industrie et leurs efforts constamment renouvelés pour développer le Groupe et son personnel, constituent la base sur laquelle nous continuerons à développer nos performances.



René Steichen
Président du Conseil d'administration





Romain Bausch
Président et Directeur général

Positionné pour la croissance

2004 fut une année de césure dans l'industrie satellitaire. Au cours de ces 12 derniers mois, la structure de l'actionariat de nombreux opérateurs de satellites a changé de manière radicale, suite à l'acquisition de grandes parties de l'industrie par des fonds de placement privés.

L'arrivée de ces groupes financiers témoigne de l'intérêt que suscite notre industrie, qui génère des flux de trésorerie conséquents et prévisibles. Les nouveaux acteurs s'apprêtent à placer la barre encore plus haut en termes d'efficacité de la gestion financière et commerciale au sein des entreprises nouvellement acquises. Nous sommes d'avis que ce développement profitera à l'ensemble de l'industrie.

Néanmoins, ces modifications de structure risquent d'avoir des effets bouleversants. Mais contrairement à un grand nombre de nos concurrents, pris dans la danse complexe des acquisitions, le Groupe SES a pu se concentrer sur le développement de son activité en 2004.

Le Groupe SES plonge ses racines dans un actionariat solide et stable. Et c'est grâce au soutien de cet actionariat, et grâce à la situation financière robuste du Groupe que, aujourd'hui, nous nous tournons vers l'avenir avec beaucoup de confiance. Nous sommes bien positionnés pour tirer profit des opportunités de croissance qui se présenteront. Nous poursuivons notre stratégie, guidés par notre volonté d'augmenter la valeur actionariale. Nous mesurons celle-ci en termes de rapport financier, mais aussi en termes de croissance cohérente et à long terme.

En 2004, nous avons réalisé une bonne performance dans notre activité de base: la commercialisation de capacités de transmission vidéo pour la réception individuelle et la réception par câble, principalement en Europe et en Amérique du Nord. En même temps, nous avons continué à préparer l'avenir de notre entreprise. Nous réussissons à bien positionner les services par satellite face aux services terrestres et sans fil. Nous avons considérablement renforcé notre flotte de satellites. Nous avons élargi nos capacités terrestres pour répondre à la demande croissante en solutions de réseaux hybrides. Et nous nous préparons à faire face à la prochaine vague de demande de capacités au-delà de notre activité de diffusion vidéo de base.

A travers nos entités opérationnelles, notre objectif est d'être le premier choix, le partenaire essentiel des clients utilisateurs de notre flotte de satellites. A travers nos entités opérationnelles dans les différentes régions du monde, qui transmettent information,

divertissements et contenus éducatifs à un nombre de plus en plus large d'utilisateurs de services fixes et mobiles, nous offrons le portefeuille de référence de services par satellite à l'échelle mondiale.

En 2004, nous avons remporté des succès commerciaux impressionnants, en phase avec notre stratégie de créer l'architecture satellitaire de demain.

Nous avons consolidé et développé notre activité de base de mise à disposition de la capacités de transmission pour la diffusion de programmes de télévision et de radio. En Europe et aux Etats-Unis, les marchés ont affiché une forte demande de capacités, générée par le déploiement continu de chaînes numériques, et par le nombre croissant de chaînes de télévision en haute définition.

En Europe, nous avons conclu de nombreux nouveaux contrats pour des services destinés à la réception directe, y compris des services de télévision en haute définition. SES ASTRA a consolidé sa position de leader du marché en Europe, préparant le terrain pour la diffusion à grande échelle de programmes de télévision en haute définition.

Aux Etats-Unis, SES AMERICOM a confirmé sa position de principal opérateur de services de satellites fixes. SES AMERICOM a signé des contrats de type réception directe, y compris pour la diffusion de contenus en HD et de programmes locaux, via la plate-forme AMERICOM2Home®. EchoStar Communications a signé des contrats de service à long terme portant sur l'intégralité de la capacité du satellite AMC-16. En outre, SES AMERICOM a développé une nouvelle offre de services d'alimentation du câble en format haute définition, HD PRIME™, qui affichait un taux de remplissage de 80 % à la fin de l'année. Simultanément, SES AMERICOM augmentait la distribution de programmation à destination des réseaux câblés en définition standard.





Grâce à notre actionnariat solide et stable, et grâce à notre situation financière très saine, nous abordons l'avenir avec confiance.

Nous avons également élargi nos offres de services en direction de nouveaux marchés géographiques. SES ASTRA a consolidé sa présence en Europe de l'Est, passant des contrats avec de nouveaux clients dans la région. SES ASTRA a également démarré la commercialisation de services par satellite en Afrique. Et en fin d'année, nous avons considérablement augmenté la capacité de transmission disponible dans cette région grâce au lancement réussi du satellite AMC-12, dont la capacité africaine est désormais commercialisée sous le nom ASTRA 4A. AMC-12, un satellite très puissant, desservira également les Amériques et établira des connexions vers et en provenance de l'Europe.

ASTRA 4A est un bel exemple de la manière dont nous renforçons notre présence dans les domaines d'activités situés au-delà de la diffusion pure et simple. AMERICOM Government Services a poursuivi sa lancée sur la voie de la croissance, augmentant sa contribution relative au chiffre d'affaires de SES AMERICOM. Et le Groupe SES a poursuivi l'expansion de ses activités de services par satellite par le biais de l'acquisition de Digital Playout Centre (DPC) par SES ASTRA, et de Verestar par SES AMERICOM. DPC donne à notre Groupe la possibilité de développer une plate-forme à valeur ajoutée pour services d'encryptage, de multiplexage et de liaison montante, afin de faciliter le lancement de nouvelles chaînes numériques dans les pays germanophones d'Europe. Verestar élargit le portefeuille d'infrastructures et de solutions de réseau gérés par le Groupe, ainsi que sa clientèle dans les domaines des services aux entreprises et aux institutions publiques.

Finalement, dans le courant de 2004, nous avons poursuivi le développement efficace de notre présence géographique à travers le monde. En Europe, nous avons renforcé notre stratégie de croissance dans les marchés des pays Nordiques et des pays de l'Est en augmentant de 25 % notre participation dans NSAB. Ceci permet l'exploitation de synergies entre SES ASTRA et NSAB, dont nous contrôlons dorénavant 75 %.

Au Canada, nous avons investi dans une participation minoritaire dans le nouvel opérateur Ciel, qui s'est vu attribuer le droit d'utilisation de la position orbitale 129°

Ouest pour des services de radiodiffusion par satellite et des services destinés à la réception directe. Au Mexique, conjointement avec des partenaires locaux, nous sommes actionnaire du nouvel opérateur Quetzsat, qui, en fin d'année 2004, a reçu l'autorisation d'exploiter la position orbitale 77° Ouest. Nous nous attendons à ce que ces deux investissements contribuent à alimenter notre croissance en Amérique du Nord.

Durant l'exercice écoulé, nous avons également restructuré nos participations dans le domaine de la commercialisation d'infrastructures de transmission, ainsi que dans les entreprises fournissant des services par satellite. L'objectif poursuivi est de pouvoir encore mieux aligner la structure et la stratégie de notre Groupe.

2004 a été une année record, avec quatre lancements de satellites réussis à notre actif. Ces satellites, dotés de capacité de remplacement et de capacité de transmission additionnelle, contribueront à alimenter notre croissance dans les années à venir. En 2005, nous allons poursuivre sur notre lancée, avec la mise en œuvre d'un programme d'investissement bien mesuré, destiné à développer davantage notre flotte satellitaire. Ceci nous permettra de tirer profit des opportunités commerciales que nous avons identifiées.

Durant toute l'année 2004, les entreprises du Groupe SES ont démontré leur culture d'excellence, ainsi qu'un service aux clients flexible, extrêmement efficace et de la plus haute qualité. Nous sommes conscients du fait que cette réputation doit être constamment reconquise, chaque jour, dans chaque relation avec chaque client. A l'avenir, comme dans le passé, notre engagement pour l'excellence continuera à occuper une place centrale dans notre culture d'entreprise.



Romain Bausch
Président et Directeur général



Evolution des marchés en 2004

En 2004, le marché des services fixes par satellite a montré des signes de reprise, après plusieurs années de conditions difficiles.

Dans le métier de base – la transmission de contenus vidéo – qui constitue le segment de marché le plus important, toutes régions confondues, 2004 fut une année de forte croissance. Sur les principaux marchés de la transmission de contenus vidéo, tels que l'Amérique du Nord et l'Europe Occidentale, le nombre de chaînes de télévision diffusées a progressé de 23 % et de 11 % respectivement par rapport à l'année précédente.

En Europe de l'Est et en Asie, le nombre de chaînes diffusées a augmenté de 36 % et de 14 % respectivement. Avec une progression de 8 %, la croissance s'est avérée modeste en Amérique Latine. Toutefois, en Amérique Latine et en Asie, la pression persistante sur les prix des répéteurs a empêché le développement dynamique du nombre de chaînes de se répercuter intégralement au niveau de la performance financière.

En Asie, les récents investissements dans les infrastructures et les technologies de plate-forme ont essentiellement été alimentés par la croissance économique dans la région, et le marché semble prometteur pour les opérateurs de services fixes par satellite. Cette perspective encourageante a néanmoins été atténuée par les effets du tsunami du 24 décembre 2004, qui risquent d'avoir des répercussions négatives sur les données économiques fondamentales.

Aux Etats-Unis, 2004 a été marquée par le développement continu de l'offre de chaînes de télévision haute définition (TVHD). L'intérêt suscité par la TVHD auprès du consommateur devrait se manifester à plus grande échelle pendant le deuxième semestre 2005. A la fin de 2004, plus de 230 chaînes TVHD étaient diffusées dans le monde, soit une progression de 78 % par rapport à l'année précédente. Neuf chaînes TVHD sur dix étaient destinées au marché nord-américain. En Europe, la TVHD ne fait encore que ses premiers pas. Alors que la demande

croissante pour des capacités de transmission continue d'être alimentée par le développement continu des services numériques, les principaux programmeurs européens ont fermement opté pour la TVHD. Plusieurs grands diffuseurs se sont engagés à créer une offre TVHD, dont la première démarrera en 2005.

Les marchés d'accès au haut débit ont connu une croissance modeste en 2004. Toutefois, ce secteur conserve un potentiel significatif vu la demande existante, et non satisfaite, en matière de connectivité à haut débit.

L'industrie VSAT a enregistré une croissance à deux chiffres dans le domaine des terminaux en 2004. L'industrie devrait poursuivre sur cette voie et continuer à se développer au fur et à mesure que se multiplient les offres d'applications.

2004 fut également une année de forte croissance dans le secteur des services aux institutions et administrations publiques. Le haut niveau de demande devrait perdurer, surtout dans la mesure où notamment le gouvernement des Etats-Unis utilise de plus en plus de capacité offerte par les opérateurs de satellites commerciaux.

Notre stratégie en bref

En 2004, la stratégie du Groupe SES était basée sur les quatre piliers qui ont guidé son développement depuis sa fondation.

– Renforcement des activités de base

La majeure partie de notre chiffre d'affaires est générée sur le marché de la transmission de contenus télévisés en Europe et aux Etats-Unis, pour le compte des plus grands programmeurs et diffuseurs du monde. Nous poursuivons de manière agressive les opportunités afin de consolider et développer ces activités, notamment pour satisfaire la demande de capacité destinée à la transmission de chaînes de télévision haute définition et pour favoriser la multiplication du nombre de chaînes numériques.



– **Introduction de produits et services existants sur de nouveaux marchés**

La structure du Groupe SES permet à ses clients de bénéficier d'une expertise incomparable au niveau local et régional. Cette particularité nous permet de transposer, dans de nouveaux marchés, des produits et services qui ont fait leurs preuves, tout en les adaptant aux spécificités du marché local. La plateforme AMERICOM2Home®, qui a rencontré un franc succès aux Etats-Unis, est inspirée du modèle ASTRA, développé en Europe. Le savoir-faire acquis, sur le marché américain, dans le domaine des services aux institutions et aux administrations publiques appuie le développement d'une offre de services similaires destinés aux institutions et administrations en Europe.

– **Développement et introduction de nouveaux services**

Dans l'ère de l'Internet et de la connectivité mobile, les besoins pour des nouveaux services avancés par satellite se développent. Ces nouveaux services incluent la connectivité haut débit mobile, des plateformes d'accès haut débit unidirectionnelles et des applications de voie retour à faible débit.

– **Développement de notre présence régionale**

Nous visons à renforcer nos relations avec les principaux acteurs régionaux et à poursuivre les opportunités pour affirmer notre présence sur de nouveaux marchés dynamiques, tels que l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie.

Cette stratégie a servi de feuille de route aux activités du Groupe en 2004. En 2004, au-delà des succès commerciaux et opérationnels des entreprises du Groupe, qui sont décrits au fil des pages suivantes, les développements essentiels au niveau de SES GLOBAL sont les suivants :

- le renforcement de notre présence en Amérique du Nord par le biais d'investissements minoritaires dans l'opérateur de satellites canadien Ciel et dans le nouvel opérateur mexicain Quetzsat. Ciel est une société constituée au Canada et majoritairement détenue par des investisseurs canadiens. Ciel

fournira des services par satellite diffusés à destination de l'Amérique du Nord à partir de la position orbitale 129° Ouest. Quetzsat est détenue majoritairement par des partenaires mexicains, et a obtenu, en début 2005, une licence d'utilisation des fréquences du service de radiodiffusion par satellite à la position orbitale 77° Ouest, permettant de distribuer des services par satellite au Mexique et en Amérique du Nord ;

- l'augmentation de la participation détenue par SES GLOBAL dans NSAB à 75 %, permettant l'intégration des activités commerciales de SES ASTRA et de NSAB ;
- l'acquisition d'une participation de 10,5 % dans ORBCOMM Inc., opérateur basé aux Etats-Unis et spécialisé dans les services de transmission de données par satellite aux clients industriels, commerciaux et militaires à l'échelle mondiale ;
- l'acquisition de Verestar, société qui est en voie d'être entièrement intégrée à SES AMERICOM, renforçant ainsi la panoplie des solutions proposées aux clients des institutions et administrations publiques, des entreprises et des médias ;
- l'acquisition de Digital Payout Centre en Allemagne, qui ajoute des services à valeur ajoutée tels que l'encryptage, le multiplexage et la liaison montante au portefeuille des activités européennes de SES ASTRA ;
- la restructuration des participations de SES GLOBAL tant dans le domaine des activités de base que dans les activités de services, dans le but d'un meilleur alignement de la structure du Groupe et des différents piliers stratégiques, et avec le but d'optimiser la structure juridique et financière de l'entreprise ;
- la cotation sur Euronext Paris, associée à un placement d'actions détenues par les particuliers, qui a fortement augmenté le flottant et la liquidité des FDR de SES GLOBAL. La cotation sur Euronext Paris a été suivie de la radiation des FDR de SES GLOBAL de la bourse de Francfort.



Connexions fiables

La flotte satellitaire des entités opérationnelles distribuent des programmes d'information, de divertissement, d'éducation, et des services de données à travers le monde entier, couvrant une zone qui abrite 95 % de la population mondiale.



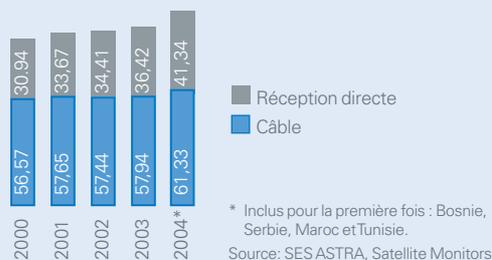


Faits marquants

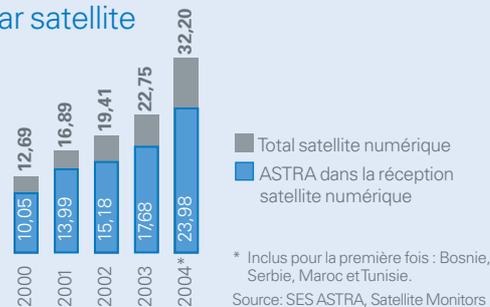
- Hausse du chiffre d'audience à 102 millions de foyers
- Croissance du nombre de chaînes transmises à 1 432
- Taux d'utilisation des répéteurs en hausse à 84 %
- Disponibilité du système de 99,99997 %
- Couverture étendue au continent africain

Le premier fournisseur de services par satellite en Europe

ASTRA est reçu dans 102 millions de foyers en Europe



ASTRA est reçu par 75 % des foyers équipés pour la réception numérique par satellite



SES ASTRA sur les marchés de la région EMEA

En 2004, SES ASTRA a :

- consolidé sa position de fournisseur de capacité de diffusion satellitaire préféré en Europe ;
- développé sa présence dans les régions d'Europe Centrale et Orientale ;
- étendu sa zone de couverture sur l'ensemble des régions EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) ;
- multiplié ses offres de services dans le domaine des services par satellite haut débit ; et
- poursuivi son développement des services de réseau et de conseils techniques.

SES ASTRA a développé une gamme d'initiatives génératrices de croissance future :

- l'entreprise a diversifié son positionnement dans la chaîne de valeur en acquérant 100 % de Digital Playout Centre (DPC), un opérateur de téléport et fournisseur de services de diffusion, de multiplexage, d'encryptage et liaison montante basé en Allemagne. En tant que plate-forme technique ouverte et neutre de services à valeur ajoutée, DPC appuiera le développement de services numériques sur le marché germanophone en Europe ;
- suite à l'augmentation de la participation de SES GLOBAL dans NSAB, passée à 75 % en février 2004, un programme d'intégration des activités commerciales de NSAB et de SES ASTRA a été mis en œuvre.

Opérations satellitaires

En 2004, les satellites ASTRA situés dans l'orbite européenne (le système de satellites ASTRA positionné à 19,2° Est et 28,2° Est, plus les satellites ASTRA à 23,5° Est et à 5,2° Est) ont fonctionné sans perturbations significatives. L'ensemble de la flotte satellitaire a affiché un taux de disponibilité de 99.99997 % sur le segment spatial.

Sur les 196 répéteurs qui sont commercialisés sur les satellites ASTRA positionnés à 19,2°, 28,2° et 23,5° Est, 164 (84 %) étaient sous contrat au 31 décembre 2004. SES ASTRA a également fourni de la capacité sur le satellite ASTRA 1A à 5,2° Est ; sur le satellite ASTRA 2B par le biais d'un faisceau orientable destiné à l'utilisation en-dehors de l'Europe ; et à 28,5° Est, grâce à de la capacité louée à un tiers.

En 2004, le faisceau orientable de ASTRA 2B a été reconfiguré pour permettre le démarrage des services à destination de l'Afrique Occidentale.

Développements de la flotte satellitaire

Au cours de l'année, la construction de ASTRA 1KR et ASTRA 1L – deux satellites mis en commande en 2003 – s'est poursuivie conformément à l'échéancier.

ASTRA 1A a été exploité en orbite inclinée jusqu'au 2 décembre 2004, date à laquelle le satellite a été mis hors service au terme de 14 ans d'opération.

SES ASTRA a signé un contrat avec ILS pour le lancement d'un satellite ASTRA durant le 4ème trimestre 2005, sur une fusée Proton. Cette fusée est prévue pour le lancement de ASTRA 1KR. Le lancement de ASTRA 1L a été programmé sur une fusée Ariane 5.

Services de diffusion

En 2004, le nombre des chaînes diffusées par les satellites ASTRA situés aux positions orbitales 19,2°, 28,2° et 23,5° Est est passé de 1.194 à 1.432. Cette augmentation reflète principalement le développement continu des services de télévision numérique distribués par les programmeurs en France, en Allemagne, en Autriche et en Suisse, ainsi que le développement continu des services de télévision interactive.

Les développements principaux suivants ont eu une incidence sur la capacité de transmission à 19,2° Est :

- RTL Group a signé un accord pour la transmission de cinq chaînes numériques ;
- en Autriche, ORF a signé un contrat pour de la capacité additionnelle et a prolongé des contrats antérieurs ;
- BBC World a signé un contrat de capacité ;
- en République Tchèque, Region Media et Stanice O ont pris de la capacité pour la distribution de deux chaînes, OckoTV et la Chaîne Parlementaire Tchèque ;
- aux Pays-Bas, Clear Television Network a signé un contrat pour la distribution en format numérique d'une chaîne néerlandaise, et en Allemagne, RazeTV a pris de la capacité pour la distribution d'une chaîne de courses hippiques ;
- en Allemagne, 1-2-3.TV a signé un contrat portant sur de la capacité analogique ;



- SES ASTRA a signé un accord de coopération avec Globecast, visant à permettre l'accès à la capacité ASTRA pour des chaînes de télévision multiculturelles en France et en Espagne.

SES ASTRA a couvert une étape importante pour le développement du marché émergent de la télévision haute définition en Europe, par la signature d'un contrat de capacité pour la transmission, via ASTRA à 19,2° Est et à partir de novembre 2005, de trois chaînes en format haute définition pour le compte de Premiere en Allemagne.

Les développements principaux suivants ont eu une incidence sur la capacité de transmission à 28,2° Est :

- ITV a signé un contrat portant sur la capacité de deux répéteurs supplémentaires ;
- Channel 4 a signé un contrat portant sur deux répéteurs ;
- NTL, par le biais de sa « Broadcast Division », a signé un contrat portant sur la capacité d'un répéteur entier ;
- BT Broadcast Services a passé contrat pour un répéteur entier ;
- Ideal Shopping Direc Plc a signé un contrat portant sur de la capacité de transmission numérique.

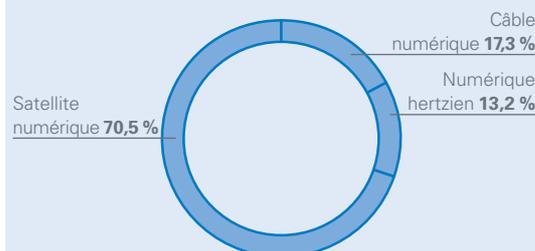
Des chiffres d'audience en forte hausse

Le Système de Satellites ASTRA a enregistré une forte croissance de son audience au cours de l'année 2004. Début 2005, 102,7 millions de foyers captaient des services audiovisuels et à haut débit diffusés par ASTRA à 19,2° et 28,2° Est, chiffre en progression de 8,3 millions (ou 8,8 %) par rapport à l'année précédente.

Les mesures d'audience reposent sur des études couvrant 34 pays. En plus des 30 pays¹ analysés jusqu'en 2003, les résultats de l'année 2004 incorporent les données sur la réception de programmes télévisés en Bosnie, en Serbie, au Maroc et en Tunisie. A champ constant et sur la base de 30 pays, le Système de Satellites ASTRA enregistre une hausse de son audience de 3,6 millions, qui passe à 97,9 millions de foyers.

¹ Pour l'instant, les 30 pays couverts par SES ASTRA Satellite Monitors sont : l'Autriche, la Biélorussie, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, la République Tchèque, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la République Slovaque, la Slovénie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, l'Ukraine et le Royaume-Uni.

Le satellite est le mode de réception numérique préféré



Base : 45,66 millions de foyers TV numériques
Source : SES ASTRA, Satellite Monitors

ASTRA a consolidé son rang de numéro 1 de la réception directe par satellite en Europe. Fin 2004, plus de 41 millions de foyers européens captaient, en réception directe, les services diffusés par le système ASTRA, contre 36,4 millions en 2003.

Le choix de plus en plus varié de programmes de télévision et de radio, d'informations et de divertissements, a généré une forte croissance de la réception numérique. Fin 2004, plus de 45 millions de foyers captaient des chaînes en format numérique, que ce soit par satellite, par câble, ou par voie hertzienne (13 millions de plus que l'année précédente). Le satellite est de loin le mode de réception numérique le plus populaire : les programmes numériques par satellite sont reçus par plus de 32 millions de foyers. Dans l'univers numérique, le satellite dispose d'une part de marché de 71 %.

La croissance de l'audience du système ASTRA reflète le développement continu de la réception directe numérique en Europe. A la fin de l'année 2004, 24 millions de foyers captaient des chaînes numériques diffusées via ASTRA à 19,2° ou 28,2° Est, contre 17 millions à la fin de 2003.





Dans un environnement très concurrentiel, ASTRA a consolidé sa forte position sur le marché du numérique. Trois foyers sur quatre équipés pour la réception numérique à l'intérieur de la zone de couverture d'ASTRA captent les services transmis via ASTRA. La réception numérique représente désormais 58 % de la réception directe totale d'ASTRA, contre 49 % en 2003.

En outre, ASTRA est reçu par 17,4 millions de foyers équipés exclusivement en analogique. 70 % de ces foyers (soit plus de 12 millions) sont situés dans les pays germanophones qui conservent une vaste panoplie de chaînes analogiques.

A mesure que l'usage des services haut débit s'affirme en Europe, les foyers ASTRA constituent une audience propice au déploiement de services DSL par satellite. La part de foyers équipés pour la réception numérique par satellite ASTRA, propriétaires d'un ordinateur (76 %) et utilisateurs d'une connexion en ligne (65 %), a continué d'augmenter durant l'année ; elle dépasse largement les pourcentages moyens de tous les foyers équipés d'un téléviseur (PC : 59 % ; en ligne : 46 %).

Services haut débit

SES ASTRA a continué de renforcer sa couverture européenne dans le domaine des services haut débit unidirectionnels par satellite. Malgré une demande peu dynamique, SES ASTRA a élargi sa gamme de services haut débit unidirectionnels sur les principaux marchés européens.

Des contrats de capacité pour l'accès Internet haut débit ont été signés

- dans les marchés germanophones (IP4, Axero, Easynet) ;
- en Espagne (Ya.com, NeoSky et Innosistema) ;
- en Pologne (Go!Internet) ;
- au Royaume-Uni (Silvermead) ;
- dans les régions d'Europe Centrale et de l'Est (Entrysat, Sharp&Strong et Vodatel).

Lancement de services en Afrique

SES ASTRA a étendu la couverture géographique de ses services à l'Afrique, marché caractérisé par une demande dynamique en matière de connectivité haut débit. SES ASTRA fournit de la capacité en bande Ku, grâce au faisceau orientable de ASTRA 2B, à Accelon, pour des services haut débit bidirectionnels en Afrique Occidentale. Accelon, dont SES ASTRA détient 43,5 % des parts, a lancé ses services commerciaux en juillet 2004.

SES ASTRA a également pris de la capacité supplémentaire pour l'Afrique, en signant un contrat pour 33 répéteurs sur AMC-12, un satellite qui a été lancé avec succès le 3 février 2005. Cette capacité sera commercialisée sous la marque ASTRA 4A.

Services TechCom

En 2004, SES ASTRA a créé une nouvelle filiale, SES ASTRA TechCom S.A. Cette nouvelle entreprise est spécialisée dans les produits et services relatifs à l'ingénierie et aux opérations satellitaires (services conseils, produits et logiciels, services d'intégration de systèmes clefs en main, services d'infrastructure et d'exploitation). SES ASTRA TechCom S.A. a démarré ses activités en tant que nouvelle entité juridique le 1er janvier 2005.

SES ASTRA TechCom est issue directement de la branche de services TechCom établie en 2002, responsable de l'identification et de l'exploitation de nombreuses opportunités de croissance qui ont contribué de manière croissante au chiffre d'affaires de SES ASTRA.



Choix

Les satellites des entités du Groupe SES distribuent une panoplie de chaînes quasiment illimitée des principaux diffuseurs du monde entier.





Faits marquants

- Développement et expansion de la flotte AMERICOM grâce au lancement réussi de quatre satellites : AMC-10, AMC-11, AMC-15 et AMC-16
- Taux d'utilisation des répéteurs en augmentation à 75 %
- Disponibilité du système de 99,9998 %
- Taux d'utilisation supérieur à 80 % pour l'offre de services HD-PRIME™ nouvellement lancée
- Croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires de AMERICOM Government Services
- Acquisition de Verestar
- Opportunités d'expansion en Amérique du Nord en cours de développement, grâce à de nouveaux partenariats avec Ciel Satellite Group au Canada et grâce à l'attribution d'une position orbitale au Mexique

Le premier fournisseur de services par satellite aux États-Unis



Développements de la flotte de satellites

A la clôture de l'exercice 2004, la flotte de satellites exploitée par SES AMERICOM se composait de 18 satellites sur 16 positions orbitales. Durant l'année, G-Star 4 a été désactivé. Des satellites de remplacement ont été mis en service à des positions orbitales clés pour alimenter les réseaux câblés. A la clôture de l'exercice, Satcom C-3 et Satcom C-4 étaient mis en veilleuse, en attente d'un redéploiement possible en 2005.

SES AMERICOM a lancé quatre satellites en 2004. AMC-10, un satellite en bande C, a été lancé du Cap Canaveral le 5 février 2004 et a été mis en service en mai à 135° Ouest. Son jumeau, AMC-11, a été lancé le 19 mai 2004 du Cap Canaveral ; il a été mis en service en novembre à 131° Ouest. AMC-15, le premier satellite hybride en bande Ku/Ka de la flotte AMERICOM, a été lancé le 15 octobre 2004 du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan ; il a été mis en service pour son client EchoStar Communications au cours du 4ème trimestre de l'année. AMC-16, autre satellite hybride en bande Ku/Ka au service de EchoStar Communications, a été lancé le 17 décembre 2004 du Cap Canaveral.

A la clôture de l'exercice, SES AMERICOM avait trois satellites en cours de construction :

- AMC-12 (anciennement connu sous le nom de WORLDSAT-2), satellite à haute puissance et à multiples faisceaux en bande C, qui desservira la région de l'Océan Atlantique, y inclus les Amériques, l'Afrique et l'Europe. AMC-12 a été lancé avec succès à bord d'une fusée Proton le 3 février 2005 et devait démarrer son service opérationnel en avril 2005 ;
- AMC-23 (anciennement connu sous le nom de WORLDSAT-3), satellite hybride en bande C/Ku, qui desservira la région de l'Océan Pacifique, y inclus les Amériques et les nations de la ceinture du Pacifique. Ce satellite est prévu pour un lancement à bord d'une fusée Proton fin 2005 ;
- AMC-14, satellite BSS en bande Ku, qui sera au service de la plate-forme AMERICOM2Home®. AMC-14 devrait être lancé sur une fusée Proton au cours du premier semestre 2006.

Opérations satellitaires

Durant 2004, la flotte de satellites AMERICOM et les réseaux terrestres ont fonctionné avec un haut degré de fiabilité et avec un taux de disponibilité de 99,99987 % sur le secteur spatial et de 99,99975 % sur le réseau terrestre.

Sur les 416 répéteurs en service commercial de la flotte satellitaire de SES AMERICOM, 75 % étaient loués en date du 31 décembre 2004. En outre, une moyenne de 45 répéteurs à usage occasionnel et utilisés pour des liaisons de contribution lors d'événements exceptionnels ont été régulièrement en usage pendant toute l'année.

Nouveaux contrats et services

En 2004, la flotte de satellites SES AMERICOM a distribué des programmes audiovisuels pour le compte de la plupart des principaux câblodistributeurs, diffuseurs TV et radio, à destination de tous les grands réseaux et têtes de réseaux câblés, immeubles à appartements et hôtels des Etats-Unis. Environ deux tiers de la capacité des satellites de SES AMERICOM sert à la distribution de programmes audiovisuels ; le solde sert à fournir un large éventail de solutions haut débit d'entreprise, d'applications de données, Internet et services aux institutions publiques.

Principaux développements en 2004 :

- EchoStar Communications a signé un accord à long terme concernant l'intégralité de la capacité du nouveau satellite AMC-16. Cet accord s'ajoute au contrat conclu en 2003 portant sur l'intégralité de la capacité du satellite AMC-15, conclu en 2003 ;
- NBC Cable a signé un contrat de distribution à long terme de ses principales chaînes câblées sur AMC-10 et AMC-11, dans le cadre du voisinage HD-PRIME™ ;
- le réseau NBCTV et NBC News Channel ont signé un contrat portant sur plusieurs répéteurs en bande Ku sur AMC-1 et AMC-9 pour une durée de plusieurs années, afin de soutenir leur distribution à 200 stations affiliées aux réseaux dans le pays entier ;



Avance et innovation

- Scripps Networks a confirmé son engagement en faveur de HD-PRIME™ en signant un contrat de capacité sur AMC-10. Ce contrat s'ajoute à celui conclu en 2003 relatif à de la capacité sur AMC-11 ;
- la capacité allouée à des programmes religieux sur AMC-4 a été étendue et inclut maintenant plus d'une douzaine de diffuseurs ;
- les cinq chaînes de contenus hispaniques de TuTV seront distribuées via AMC-1 ;
- un accord de service avec Home2US Communications Inc., opérateur d'une plate-forme ouverte de télévision payante pour la réception directe, utilisant le satellite AMC-4, a été conclu. Il porte sur la distribution, aux audiences d'origines ethniques variées des Etats-Unis, de chaînes de télévision produites à l'étranger. A la fin de l'année, quatre diffuseurs s'étaient engagés à utiliser la plate-forme Home2US, à savoir la chaîne coréenne TanTV, Radio Maryja, TV-TWRAM et Ecuatv ;
- SES AMERICOM a signé un accord multi-répéteurs à long terme avec Rainbow DBS, pour la distribution des services VOOM via AMC-6 ;
- la forte demande en capacité générée par les événements politiques aux Etats-Unis, les Jeux Olympiques, les catastrophes naturelles et d'autres événements de grande actualité a contribué à faire de 2004 une année phare pour les services occasionnels de SES AMERICOM ;
- XY.tv, réseau accessible 24 heures sur 24 et diffusant des émissions de style de vie et de divertissements conçus pour les 12 à 34 ans, a signé un contrat d'utilisation du satellite AMC-1 pour l'activation de programmes et les services de distribution par satellite ;
- le réseau de téléachat de QVC a étendu son contrat de distribution sur AMC-10 ;
- Crawford Communications et SES AMERICOM ont signé un accord à long terme pour offrir l'initialisation et la distribution intégrées de réseaux numériques grâce aux installations de Crawford à Atlanta et sur AMC-10, afin d'étendre la portée potentielle de nouvelles chaînes à la quasi-totalité des têtes de station de câble américaines ;
- 1 500 écoles de type K-12 situées sur l'île de Puerto Rico ont commencé à profiter d'un réseau de services éducatifs et d'accès à l'Internet par Compex, utilisant le satellite AMC-6 ;
- New England Sports Network (NESN) a signé une prolongation de contrat portant sur plusieurs années et plusieurs millions de dollars pour la distribution d'émissions de sport régionales, en définition standard et en haute définition, aux amateurs des six Etats de la Nouvelle-Angleterre, via le satellite AMC-11 ;
- iN DEMAND a distribué la toute première rencontre de boxe en direct et en haute définition (Tyson contre Williams) sous forme de programme payant sur AMC-1 ;
- SES AMERICOM a passé un accord avec Cable Positive concernant la distribution gratuite, aux têtes de réseaux câblés, et à l'occasion de la journée mondiale du SIDA, de spots mettant en scène des vedettes, dans le cadre de la campagne de prévention du SIDA, mise en place par Cable Positive, et intitulée JOINTHE FIGHT.



AMERICOM Government Services

AMERICOM Government Services (AGS) a continué d'affirmer sa position de leader dans le domaine des solutions de réseau à base satellitaire pour le gouvernement fédéral des Etats-Unis, les Etats fédéraux et des programmes publics non gouvernementaux. Le Ministère de la Défense et le Département d'Etat ont continué à augmenter l'utilisation de capacités de transmission satellitaires commerciales dans le monde entier. La finalisation de l'acquisition de Verestar et l'intégration de Verestar Government Services a donné à AGS les moyens de mieux servir les divers agences et programmes, y compris le Département d'Etat, l'Administration de l'Aviation Fédérale, le Département de la Justice, le Département du Commerce et la NASA.

Principaux développements en 2004 :

- AGS et le maître d'œuvre Marshall Communications ont obtenu un contrat dans le cadre de diverses missions spatiales de la NASA, pour assurer les transmissions de la navette spatiale avant et durant le lancement, et pendant la rentrée dans l'atmosphère, ainsi que pour la diffusion de NASATV ;
- AGS a obtenu un contrat de cinq ans pour la fourniture de services de réseau satellite clefs en main au Commandement des forces américaines du Pacifique et aux forces armées en Corée ;
- par l'intermédiaire de son programme GSA, AGS a conclu un contrat avec le Service Radio et Télévision des forces armées américaines (AFRTS). Cette initiative permet le lancement d'une nouvelle chaîne du Pentagone qui est diffusée aux employés, militaires et personnels civils du Pentagone, ainsi qu'aux consommateurs intéressés aux Etats-Unis ;
- l'acquisition de Verestar a eu un impact significatif sur AMERICOM Government Services grâce à l'impact de contrats clés avec le gouvernement, grâce à l'expertise en matière de conception et de réalisation technique des réseaux du gouvernement, et grâce aux installations techniques permettant de répondre aux exigences des réseaux militaire et civil. Suite à l'intégration de Verestar dans SES AMERICOM, l'organisation AGS a étendu son personnel technique et de développement, et sa base d'activité a été élargie de plus de 40 %.

Développements stratégiques

- En automne, SES AMERICOM annonçait sa prise de participation dans Ciel Satellite Communications, société canadienne fondée pour valoriser de nouvelles ressources satellitaires en Amérique du Nord. SES AMERICOM, Smyth Satellite Holdings, Barrett Corp. et Borealis Investment Fund font notamment partie des actionnaires de Ciel. Durant le 4ème trimestre, Ciel a été provisoirement autorisé à fournir des services DBS à la position orbitale 129° Ouest.
- En fin d'année, SES AMERICOM soumettait la seule demande acceptée par le gouvernement mexicain pour la participation à une vente aux enchères du spectre de fréquences DBS sur la position 77° Ouest.
- En avril, SES AMERICOM signait un accord relatif à l'acquisition de Verestar. L'entreprise basée à Fairfax, Virginie, propose des solutions de réseau à base satellitaire à une clientèle variée qui inclut le gouvernement américain, des programmeurs, des entreprises et des services internationaux. Verestar dispose de téléports aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Suite à la finalisation de l'acquisition en décembre, les ressources, les installations et l'expertise techniques du groupe sont intégrées à AMERICOM et à AMERICOM Government Services.



Connexions au travail

Les satellites des entités du Groupe établissent des connexions à haut débit efficaces et fiables pour les flux de données des entreprises.



Sociétés partenaires au niveau mondial

AsiaSat

Informations financières

En millions de dollars HKD	2004	2003
Chiffre d'affaires	1 005	896
EBITDA	770	749
Bénéfice net	431	424

AsiaSat s'est maintenu en tête du marché dans la région Asie-Pacifique, malgré une conjoncture commerciale difficile en 2004.

AsiaSat a enregistré une croissance de 12 % de son chiffre d'affaires et une hausse limitée de son bénéfice net après la prise en compte d'une contribution unique de 107 millions HKD pendant l'année. A la fin de 2004, la société était sans dette, et se trouvait bien placée pour tirer parti des opportunités de croissance futures dans la région.

AsiaSat exploite une flotte de trois satellites – AsiaSat 2 à 100,5° Est, AsiaSat 3S à 105,5° Est et AsiaSat 4 à 122,2° Est – qui couvrent la région Asie-Pacifique où résident plus des deux tiers de la population mondiale. A la clôture de l'exercice, le nombre de répéteurs satellites loués et vendus par la société avait augmenté de plus de 16 %.

La nouvelle station terrestre d'AsiaSat, située à Tai Po, à Hong Kong, est entrée en service en cours d'année et permet aux clients de bénéficier d'un surcroît de services et de sécurité.

AsiaSat fournit des services par satellite à des diffuseurs audio-visuels et à des opérateurs de télécommunication. Des télédiffuseurs et radiodiffuseurs publics et privés du monde entier utilisent AsiaSat pour distribuer de multiples chaînes de télévision et de radio à plus de 96 millions de foyers de la région. AsiaSat met à la disposition des opérateurs de télécommunication des réseaux de téléphonie publique, des réseaux privés VSAT et des services haut débit.

AsiaSat a pris une participation dans Skywave TV Limited, qui a lancé un service pour la réception directe à coût réduit dans la région. La société est aussi entrée dans un joint-venture nommée Beijing Asia Sky Telecommunications Technology Company en Chine, lancé en octobre 2004.

SES GLOBAL détient 34,10 % des parts de AsiaSat. Cette participation est détenue par l'intermédiaire de 49,5 % du capital souscrit et de 50 % des droits de vote de Bowenvale, société contrôlant 68,9 % du capital souscrit de la société AsiaSat. Les 50,5 % restants des parts et les 50 % des droits de vote de Bowenvale sont détenus par CITIC Group, principal conglomérat appartenant à l'Etat chinois.

AsiaSat est coté à la Bourse de Hong Kong (symbole : 1135) et à la Bourse de New York (SAT). A la clôture de l'exercice 2004, AsiaSat employait 89 personnes à titre permanent.

De plus amples informations sont disponibles sous www.asiasat.com



Nordic Satellite AB (NSAB)

Informations financières

En millions de SEK	2004	2003
Chiffre d'affaires	359	459
EBITDA	184	205
Bénéfice net	(72)	49

NSAB est le propriétaire et l'opérateur des satellites SIRIUS qui fournissent de la capacité de transmission pour la distribution des chaînes de télévision et stations de radio, ainsi qu'un large éventail de services de télécommunication et haut débit. Les principaux marchés de l'entreprise sont les pays nordiques et les Etats baltiques, ainsi que certains marchés d'Europe de l'Est.

A la fin de 2004, 16,4 millions de foyers captaient les services audiovisuels et haut débit diffusés par SIRIUS à 5° Est. Environ 1,5 million de foyers captaient les services transmis par SIRIUS en réception directe, et 14,9 millions de foyers étaient connectés aux réseaux câblés distribuant des contenus transmis par SIRIUS.

Les applications de diffusion (distribution de programmes de télévision et de radio) génèrent la majeure partie du chiffre d'affaires de NSAB. Les résultats 2004 de l'entreprise ont été influencés par la fermeture de chaînes de télévision en analogique et par la croissance limitée du marché de la réception directe.

En 2004, NSAB s'est fortement investie dans la promotion de la distribution par satellite des chaînes de télévision haute définition. La chaîne HD1 a été lancée au cours de 2004 exclusivement sur SIRIUS pour les pays nordiques et baltiques.

Les activités commerciales de l'entreprise dans les pays baltiques et en Europe de l'Est se sont soldées par de nouveaux contrats de distribution de chaînes de télévision et de radio. Dans les pays baltiques, trois nouvelles chaînes (TV1, TV Riga, et 3+ Estonia) ont signé des contrats de capacité de transmission. En Ukraine, Rada et Channel 5 ont rejoint la panoplie de chaînes distribuées via SIRIUS.

Le service consacré au haut débit a continué d'afficher de solides progrès dans le domaine des services Internet haut débit par satellite. Après le lancement réussi du Service Internet, en collaboration avec Viasat, en Suède, un service similaire a également été lancé par Viasat en Finlande.

A la clôture de l'exercice 2004, la flotte de satellites de NSAB était formée de SIRIUS 2 et SIRIUS 3, positionnés à 5° Est. En 2004, NSAB a préparé la commande d'un nouveau satellite, SIRIUS 4, commande qui a été placée en janvier 2005.

Per Norman a été nommé Directeur général de NSAB avec effet au mois de janvier 2005 ; il remplace Lennart Hällkvist qui a quitté l'entreprise le 30 novembre 2004.

A la clôture de l'exercice 2004, NSAB employait 37 personnes à titre permanent.

A la clôture de l'exercice 2004, SES GLOBAL détenait 75 % des parts de NSAB.

De plus amples informations sont disponibles sous www.nsab-sirius.com



Sociétés partenaires au niveau mondial

Star One

Informations financières

En millions de R\$	2004	2003
Chiffre d'affaires	405	378
EBITDA	293	248
Bénéfice net	198	182

En 2004, Star One consolidait son portefeuille de solutions de diffusion et haut débit par satellite. L'entreprise se concentrait sur la demande provenant du marché brésilien, tout en renforçant sa position dans d'autres pays d'Amérique du Sud.

Star One demeure le principal fournisseur de solutions haut débit par satellite en Amérique du Sud. L'entreprise exploite le plus grand système de satellite en bande C d'Amérique Latine, composé de quatre satellites géostationnaires (BrasilSat B1, B2, B3, B4). Le système fournit un vaste éventail de solutions par satellite pour le compte des clients des secteurs de la téléphonie, de la télévision, de la transmission de données et des réseaux d'entreprise. BrasilSat B1, capté par plus de 10 millions d'antennes, distribue des chaînes de télévision dans tout le Brésil.

Star One exploite une station de contrôle à Guaratiba, Rio de Janeiro. La société exploite également une station de contrôle située à Tanguá, Rio de Janeiro.

SES GLOBAL détient 19,99 % des parts de Star One.

De plus amples informations sont disponibles sous www.starone.com.br



Nahuelsat

Informations financières

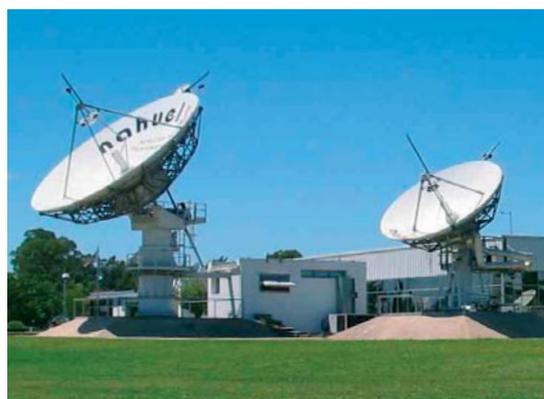
En millions d'ARS	2004	2003
Chiffre d'affaires	54	52
EBITDA	37	35
Bénéfice net	(22)	(29)

Nahuelsat S.A. est l'opérateur du système argentin Nahuel qui offre des capacités de transmission en bande Ku en Amérique Latine. Le satellite Nahuel-1 à la position orbitale 71,8° Ouest, diffuse des chaînes de télévision et fournit des services de télécommunication notamment dans les domaines de la téléphonie, des connexions à la dorsale Internet et de la transmission des données.

En 2004, Nahuelsat a conservé sa position privilégiée sur les marchés argentins, chiliens et uruguayens. Nahuelsat a signé de nouveaux contrats de transmission de programmes télévisés avec des clients du Honduras, du Guatemala et d'Equateur, ainsi qu'avec des clients du secteur des services haut débit.

SES GLOBAL détient 28,75 % des parts de Nahuelsat.

De plus amples informations sont disponibles sous www.nahuelsat.com.ar



SATLYNX

Informations financières

En millions d'euros	2004	2003
Chiffre d'affaires	24	26
EBITDA	(20)	(18)
Bénéfice net/(pertes)	(91) ¹	(72)

¹ La perte découle principalement des dotations aux amortissements et de corrections de valeur enregistrées sur le goodwill et les actifs incorporels.

Le siège social de SATLYNX est situé à Betzdorf, au Luxembourg. La société possède des centres d'opérations à Betzdorf et à Backnang, en Allemagne. Elle propose un vaste portefeuille de services bidirectionnels par satellite en Europe, soit directement à des petites et grandes entreprises, soit par le biais d'opérateurs de télécommunication et de fournisseurs d'accès Internet, soit encore par revendeurs et intégrateurs de systèmes régionaux interposés. SATLYNX propose également des services haut débit bidirectionnels par satellite aux régions non desservies par les infrastructures terrestres. SATLYNX fournit des services à un vaste éventail de clients dont Agip, Q8, Esso, Avonline, Sat2Way, IBM, Macab, T-Systems, Telespazio, Siemens, VW, Tiscali, France Telecom et La Poste.

En 2004, SATLYNX a considérablement amélioré ses services, notamment par l'installation d'une nouvelle plate-forme haut débit DVB-RCS, par l'introduction d'un outil de gestion de capacité, par la mise en place de systèmes d'urgence pour les infrastructures terrestres, par le lancement de services mobiles d'urgence en cas de catastrophes, par l'extension de ses zones de couverture en Europe Orientale et Méridionale et par la rationalisation de l'utilisation du secteur spatial afin d'améliorer l'efficacité des opérations.

SATLYNX a aussi passé de nouveaux contrats avec des intermédiaires, a procédé au renouvellement de contrats-clés et a remporté de nouveaux contrats, dont notamment un contrat SCPC significatif avec Xantic BV. La société a également élargi sa base de VSAT actifs pour le compte de ses principaux clients.

A la clôture de l'exercice 2004, SES GLOBAL détenait 41,61 % de SATLYNX. Les autres actionnaires de la société sont Gilat (41,61 %) et Alcatel Space (16,78 %).

De plus amples informations sont disponibles sous www.satlynx.net



SES GLOBAL – les actionnaires

SES GLOBAL – les actionnaires¹	Nombre d'actions	% des droits de vote	% des droits économiques
Actions de catégorie A			
Rebelco S.A. et Sofina S.A.	15 000 000	2,03 %	2,54 %
Luxempart S.A.	12 380 000	1,68 %	2,10 %
Loran Telecommunications S.A.	12 213 875	1,66 %	2,07 %
Santander Telecommunications S.A.	11 963 125	1,62 %	2,03 %
Audiolux S.A.	7 810 000	1,06 %	1,32 %
Autres actionnaires A détenant moins de 1 %	12 105 054	1,64 %	2,05 %
Actions A tenues sous forme de FDRs (Flottant)	238 867 946	32,39 %	40,49 %
Total des actions de catégorie A	310 340 000	42,08 %	52,60 %
Actions de catégorie B			
BCEE	80 225 463	10,88 %	5,44 %
SNCI	80 215 463	10,88 %	5,44 %
Etat du Grand-Duché de Luxembourg	85 376 910	11,58 %	5,79 %
Total des actions de catégorie B²	245 817 836	33,33 %*	16,67 %
Actions de catégorie C			
GE Capital	148 228 155	20,10 %	25,12 %
State Street Bank & Trust Company (Voting trust) ³	33 067 517	4,48 %	0,00 %
Total des actions de catégorie C	181 295 672	24,58 %	30,73 %
Total des actions	737 453 508	100,00 %	100,00 %

1 Principaux actionnaires au 31 décembre 2004

2 Une action de catégorie B donne droit à 40 % des droits économiques rattachés à une action des catégories A ou C.

3 GE Capital reste propriétaire (en termes de droits économiques) des actions détenues par le Voting Trust. GE Capital dispose d'un droit de vote de 20,1 %; le Voting Trust vote proportionnellement aux votes exprimés par les autres actionnaires.

* Les chiffres ont été arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie B apparaissent comme détenant 33,34 % des droits de vote de la Société, alors qu'en fait ils contrôlent un tiers des droits de vote.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôle interne

Le respect des normes reflétant les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise constitue la base de l'engagement de SES GLOBAL vis-à-vis de ses actionnaires et de ses investisseurs. Ces meilleures pratiques incluent une publication prompte et transparente des informations.

En vue de la cotation de ses certificats de dépôt fiduciaire (FDR) sur Euronext Paris, et en l'absence de normes spécifiques de gouvernance d'entreprise au Luxembourg, SES GLOBAL a adapté ses normes de gouvernance d'entreprise aux meilleures pratiques françaises en la matière, lors d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, le 18 mars 2004.

Principes organisationnels

Créé en mars 2001, SES GLOBAL est légalement constitué au Luxembourg. SES GLOBAL est issu de l'acquisition de GE Americom par SES, entreprise fondée en 1985. SES GLOBAL est la société de gestion du Groupe SES.

Le Conseil d'administration s'est doté de règlements internes en complément à ses obligations légales et réglementaires, ainsi qu'aux statuts de SES GLOBAL. Ces règlements décrivent le fonctionnement des organes dirigeants et consultatifs de la Société, ainsi que leurs rapports, leurs responsabilités et leurs attributions.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Mission

Toute Assemblée des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, régulièrement constituée, représente l'intégralité de l'actionariat de la Société.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires approuve les comptes annuels et consolidés, y inclus les comptes de profits et pertes, et décide de l'affectation des bénéfices nets. Les actionnaires élisent les membres du Conseil d'administration et le réviseur d'entreprises, et ils décident, par vote séparé, de la décharge à donner à ceux-ci.

Règles de fonctionnement

Les résolutions prises lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires sont obligatoires pour tous les actionnaires, qu'ils soient présents, absents, qu'ils s'abstiennent de voter ou qu'ils aient voté contre la résolution concernée.

L'Assemblée est présidée par le Président ou, en cas de son absence, par l'un des Vice-présidents du Conseil d'administration ou, en cas d'absence de ces derniers, par une personne désignée par l'Assemblée.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires se déroule au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, le 6 mai à 10h30.

Le Conseil d'administration a convoqué une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 6 mai 2005, dans le seul but d'avancer la date de l'Assemblée générale annuelle à partir de 2006.

Tout actionnaire figurant au registre des actionnaires de la Société au moins huit jours ouvrables avant l'Assemblée est autorisé à participer et à voter à l'Assemblée. Les actionnaires absents peuvent voter par procuration à l'Assemblée en désignant un représentant, qui ne doit pas être un actionnaire.

Chaque actionnaire nominatif sera convoqué à l'Assemblée, et sera informé de l'heure à laquelle elle se déroulera, de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à approuver, par courrier recommandé au moins vingt jours avant l'Assemblée. Chaque actionnaire recevra également

une copie des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société.

Les détenteurs des FDR de la Société sont représentés à l'Assemblée par la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, en qualité de Fiduciaire. Chaque FDR représente une action de catégorie A. Un détenteur d'un FDR qui souhaite assister en personne à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit convertir au moins un FDR en une action de catégorie A.

Le Fiduciaire notifiera par voie de presse les détenteurs de FDR de l'Assemblée et des résolutions proposées. Les détenteurs de FDR donneront leurs consignes de vote au Fiduciaire à temps pour l'Assemblée. A moins d'avoir reçu des consignes spécifiques de la part des titulaires des FDR, le Fiduciaire votera en faveur des propositions soumises par le Conseil.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires délibère valablement si au moins la moitié des actions des catégories A et C regroupées, et au moins la moitié des actions de la catégorie B sont représentées. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'Assemblée est de nouveau convoquée conformément aux statuts ; l'Assemblée peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Les résolutions de l'Assemblée sont adoptées par un vote à la majorité simple, sauf disposition contraire imposée par les statuts ou par la loi.

Actions

La Société a émis des actions de catégories A, B et C. Les actions de la catégorie A sont définies comme étant les actions détenues par les investisseurs privés ne faisant pas partie de GE Group. Les actions de catégorie B sont détenues par l'Etat luxembourgeois et par des entités détenues par celui-ci. Les actions de catégorie C ont été créées suite à l'acquisition de GE Americom par la Société. Elles sont détenues par GE Capital et d'autres membres du Groupe GE.

Chaque action donne droit à un vote. Conformément aux statuts de la Société, un actionnaire de catégorie A ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 20,1 % des actions de la Société. Cette limite est calculée en tenant compte des actions de toutes les catégories détenues par un actionnaire de catégorie A.

Un actionnaire ou actionnaire potentiel qui projette d'acquérir, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, plus de 20,1 % des actions de la Société, doit en informer le Président du Conseil. Le Président se chargera ensuite d'informer le gouvernement luxembourgeois du projet d'acquisition de l'actionnaire concerné. Le gouvernement peut s'opposer à cette acquisition dans un délai de trois mois, s'il la considère fondamentalement contraire à l'intérêt public.

Si aucune opposition n'est formulée par le gouvernement luxembourgeois, le Conseil d'administration convoque une Assemblée extraordinaire des actionnaires dont les membres peuvent, à une majorité d'au moins deux tiers des votes des actionnaires présents ou représentés, autoriser la partie requérante d'acquérir plus de 20,1 % des actions de la Société.

Les actions de la catégorie B donnent droit à 40 % du dividende versé aux actionnaires des catégories A et C.

Le Conseil d'administration

Mission

Il incombe au Conseil d'administration de définir les objectifs stratégiques et le plan d'affaires général de la Société et de ses entités. Le Conseil approuve, sur proposition du Comité exécutif, les comptes annuels consolidés de la Société et l'affectation des résultats, le plan d'affaires à moyen terme du Groupe, le budget annuel consolidé de la Société ainsi que le rapport de gestion à soumettre à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. Il doit également approuver les investissements majeurs, et il est responsable de la gestion journalière de la Société vis-à-vis des actionnaires et des tiers concernés, gestion qu'il délègue au Comité exécutif.

Composition

Le Conseil d'administration est composé de 21 membres, dont tous sont des administrateurs non exécutifs. Onze membres du Conseil sont élus sur proposition des détenteurs des actions de la catégorie A ; sept sont élus sur proposition des détenteurs des actions de la catégorie B, et trois sont élus sur proposition des détenteurs des actions de la catégorie C. Les mandats des administrateurs actuels arrivent à expiration le jour de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, le 6 mai 2005, date à laquelle un nouveau Conseil sera élu. Conformément au nouveau règlement interne, les propositions des candidats au Conseil sont soumises par le Comité de nomination.

Le Président du Conseil d'administration est élu par les membres du Conseil ; il est assisté par au moins deux Vice-présidents. Le Conseil d'administration actuel dispose de trois Vice-présidents, dont chacun a été élu sur la base de propositions soumises par les actionnaires des catégories A, B et C.

En cas de vacance d'un siège au Conseil d'administration, les membres restants du Conseil peuvent, provisoirement, pourvoir au poste vacant par vote à majorité simple. Dans ce cas, la prochaine Assemblée générale annuelle des actionnaires doit confirmer l'élection du nouvel administrateur qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Conformément au règlement interne adopté par le Conseil d'administration le 18 mars 2004, les administrateurs indépendants doivent représenter au moins un tiers des membres du Conseil. Un membre du Conseil est considéré comme étant indépendant s'il n'entretient avec la Société ou ses cadres aucun rapport susceptible d'influencer son jugement.

Les éléments clés à prendre en compte pour déterminer si un administrateur est indépendant sont les suivants :

- ne pas avoir occupé un poste d'administrateur pendant plus de 12 ans ;
- ne pas avoir été salarié ou cadre de la Société au cours des cinq dernières années ;
- ne pas avoir entretenu une relation d'affaires significative avec la Société au cours des trois dernières années ; et
- ne pas représenter un actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5 % des actions de la Société.

Dix des 21 administrateurs sont considérés comme étant indépendants. Il s'agit de Messieurs : Wolfgang Baertz, Ernst-Wilhelm Contzen, Kevin Copp, Richard Goblet d'Alviella, Joachim Kröske, Hadelin de Liedekerke Beaufort, Christian Schaack, Gaston Schwertzer, Gerd Tenzer et François Tesch.

Le Secrétaire général, M. Roland Jaeger, a exercé la fonction de Secrétaire du Conseil. Suite à la démission de M. Jaeger fin décembre 2004, M. Pierre Margue, Vice-président Legal and Corporate Affairs, a été nommé Secrétaire du Conseil en date du 17 février 2005.

Règles de fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins de l'activité de la Société, mais au moins une fois par trimestre. Il est autorisé à délibérer valablement si une majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité simple des administrateurs votants présents ou représentés, compte non tenu des abstentions.

Tout contrat important que la Société ou une de ses filiales détenues à part entière ont l'intention de signer avec un actionnaire détenant, directement ou indirectement, plus de 5 % des actions de la Société, est soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration.

Un administrateur conscient d'un conflit d'intérêt, direct ou indirect, par rapport à l'intérêt de la Société dans le cadre d'une question soumise à l'approbation du Conseil, doit en informer ce dernier. L'administrateur en question n'est pas autorisé à délibérer ou à voter en la matière.

Activités du Conseil d'administration en 2004

Le Conseil d'administration s'est réuni sept fois en 2004, avec une participation moyenne de 89 %. Se concentrant sur le développement stratégique du Groupe SES, le Conseil a adopté le plan d'affaires correspondant à la période 2004-2011, ainsi que le budget 2005. Par ailleurs, il a approuvé diverses transactions commerciales au niveau de SES AMERICOM, SES ASTRA et NSAB, relatives à la commande de satellites et de services de lancement, mais aussi relatives aux investissements dans des entreprises de satellite et prestataires de services.

Le Conseil a approuvé la cotation de SES GLOBAL à Euronext Paris, en combinaison avec un placement secondaire de FDR, ainsi que la radiation consécutive des FDR de la Deutsche Börse de Francfort. Le Conseil a approuvé les changements apportés à sa gouvernance d'entreprise, et il a amendé son règlement interne, les changements portant notamment sur les critères de qualification des membres indépendants du Conseil.

Le Conseil a également décidé de créer de nouvelles sociétés de participation régionales, permettant une restructuration majeure des participations du Groupe. Le Conseil a décidé de former une société de réassurance captive pour le Groupe.

Le Conseil a par ailleurs approuvé l'acquisition de la totalité des parts de DPC et a ratifié l'acquisition de la totalité des actifs de Verestar.

Le Conseil a été informé mensuellement par le Comité exécutif des activités du Groupe et de sa situation financière, conformément à un plan de reporting précis. Le Conseil a également été informé des affaires courantes à l'occasion de chaque réunion, et a reçu des informations relatives à d'éventuels investissements futurs ou désinvestissements potentiels.

Le Conseil d'administration

En 2004, le Conseil d'administration se composait de :

René Steichen, né le 27 novembre 1942. M. Steichen est administrateur de la Société depuis le 1er juin 1995. Il a été élu Président du Conseil d'administration le 15 avril 1996. Auparavant, il a été membre du gouvernement luxembourgeois (1984–1993) et membre de la Commission Européenne (1993–1995). Il est actuellement avocat à Luxembourg. Il est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, de SES AMERICOM, de Dexia-Banque Internationale à Luxembourg, de CLT Group et de Luxempart. M. Steichen a étudié le droit et les sciences politiques à Aix-en-Provence et à Paris. Il est diplômé en droit et a obtenu un diplôme en économie et finances de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

John F. Connelly, né le 3 juillet 1943. M. Connelly est administrateur depuis le 29 novembre 2001 ; il a été élu Vice-président le même jour. M. Connelly a pris sa retraite de GE Capital Corporation le 1er septembre 2003 ; auparavant, il a exercé les fonctions de Président et Directeur général de GE Americom. Il est diplômé de l'Université de Niagara et titulaire d'un Master of Business Administration (MBA) décerné par St. John's University.

Gerd Tenzer, né le 4 août 1943. M. Tenzer est administrateur depuis le 11 mars 1999 et a été élu Vice-président le 7 mai 2002. De janvier 1990 à novembre 2002, M. Tenzer était membre du Comité de direction de Deutsche Telekom AG où il était responsable des réseaux, des achats, de la protection environnementale, des services aux opérateurs de réseau, des câbles haut débit et des services de diffusion. Il était également conseiller spécial du Directeur général de Deutsche Telekom AG de décembre 2002 à décembre 2004. Il siège également au Conseil de ECI Israel et Sutter Germany. M. Tenzer est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en communication (Dipl. Ing.) obtenu à l'Université technique d'Aix-la-Chapelle.

Jean-Paul Zens, né le 8 janvier 1953. M. Zens est devenu administrateur et a été élu Vice-président le 7 mai 2002. M. Zens est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA. Il occupe actuellement le poste de Directeur du Service Média et Communications du Ministère d'Etat de Luxembourg. Il est diplômé en droit, en psychologie et en sciences de la communication de l'Université de Strasbourg.

Charles Alexander, né le 12 avril 1953. M. Alexander est administrateur depuis le 29 novembre 2001, Président de GE Capital Europe et administrateur de Gecas Global. M. Alexander est diplômé de l'université d'Oxford.

Wolfgang A. Baertz, né le 19 juin 1940. M. Baertz est administrateur depuis le 17 avril 2000. M. Baertz est également membre du Conseil d'administration de SES ASTRA. Il a pris sa retraite fin 2003 du poste de Président du Comité exécutif de la Dresdner Bank Luxembourg, et occupe la fonction de membre du Conseil d'administration. Il est administrateur indépendant dans plusieurs conseils.

Ernst-Wilhelm Contzen, né le 28 novembre 1948. M. Contzen est administrateur depuis le 15 avril 1999. Il est Directeur général de la Deutsche Bank Luxembourg et administrateur de Clearstream International, Deutsche Bank Finance N.V., Deutsche Bank Belgium, DB Re, DB Vita et DWS Investment. Il est également membre du Comité pour le Développement de la Place Financière (Codeplafi) de Luxembourg et membre du Conseil d'administration de la « Fondation pour le Développement de la Coopération Allemagne – Luxembourg dans les domaines des sciences ». M. Contzen est diplômé en droit de l'Université de Münster.

Kevin Copp, né le 18 décembre 1964. M. Copp est administrateur depuis le 6 mai 2004, date à laquelle il a remplacé Dr. Raphael Kübler. M. Copp est au service de Deutsche Telekom AG à Bonn, en Allemagne, depuis plus de dix ans ; il occupe actuellement le poste de Premier Vice-président exécutif du service des finances, où il est responsable des activités de fusion et d'acquisition du groupe. Auparavant, il était responsable du service des affaires juridiques internationales du groupe. Il siège également aux Conseils d'administration de diverses filiales du groupe Deutsche Telekom. M. Copp est titulaire d'un doctorat *regulae juris* décerné par la Catholic University of America, Washington, D.C.

Gilbert Ernst, né le 30 juillet 1952. M. Ernst est administrateur depuis le 18 mars 2004 ; il a succédé à M. Raymond Kirsch. Il est Vice-président exécutif et membre du Comité exécutif de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat depuis 1995. Il occupe actuellement des fonctions aux Conseils d'administration d'EBA à Paris, des compagnies d'assurance La Luxembourgeoise et La Luxembourgeoise Vie, de CETREL et de LUXEXPO à Luxembourg. M. Ernst est diplômé en gestion de la faculté de droit de l'Université de Liège en Belgique.

Jean-Claude Finck, né le 22 janvier 1956. M. Finck est administrateur depuis le 31 mai 2001. Il est Directeur Général de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de Luxair, de Cargolux, des compagnies d'assurance La Luxembourgeoise, La Luxembourgeoise Vie et de ATAG Asset Management. M. Finck est diplômé en sciences économiques de l'Université Aix/Marseille.

Richard Goblet d'Alviella, né le 6 juillet 1948. M. Goblet d'Alviella est administrateur depuis le 15 avril 1998. Il est administrateur délégué de Sofina S.A. et administrateur de Delhaize, de Eurazeo, de Suez-Tractebel ainsi que de Danone. Citoyen belge, M. Goblet d'Alviella est titulaire d'un diplôme en sciences économiques (Ingénieur commercial) décerné par l'Université Libre de Bruxelles et d'un Master of Business Administration (MBA) décerné par Harvard University.

Dr. Joachim Kröske, né le 19 janvier 1944. Le Dr. Kröske est administrateur depuis le 7 juillet 1994. Il a été Vice-président du Conseil du 15 avril 1996 au 6 mai 2002. Le Dr. Kröske est titulaire d'un diplôme en gestion et d'un doctorat en sciences politiques décernés par l'Université de Francfort.

Hadelin de Liedekerke Beaufort, né le 29 avril 1955. M. de Liedekerke Beaufort est administrateur depuis le 17 avril 2000. Il est actuellement administrateur des entreprises privées Loran Telecommunications SA et Santander Telecommunications SA ; il occupe aussi la fonction d'administrateur dans d'autres sociétés privées de divers secteurs (finances, communication et projets d'aménagement immobilier). M. de Liedekerke Beaufort est diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

Denis J. Nayden, né le 9 avril 1954. M. Nayden est administrateur depuis le 29 novembre 2001 en qualité de représentant de GE où il continue d'occuper le poste de conseiller des services financiers. M. Nayden est Managing Partner de Oak Hill Capital, compagnie d'investissement privée qu'il représente aux Conseils d'administration de Duane Reade, Inc., GE Capital International Services, GMH Communities Trust et Accretive Healthcare. En outre, M. Nayden siège au Comité consultatif de Alix Partners/Questor Partners et Building with Books (organisation sans but lucratif). Il est diplômé de l'Université du Connecticut, où il siège au Conseil d'administration, et titulaire d'un MBA en finance.

Gaston Reinesch, né le 17 mai 1958. M. Reinesch est administrateur depuis le 1er juillet 1998. M. Reinesch est Professeur d'économie au Département Droit et Economie de l'Université de Luxembourg. Il est Président de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement et Président du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications. Il est également membre des Conseils d'administration de Cegedel, de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat et de la Banque Européenne d'Investissement. M. Reinesch est Administrateur général du Ministère des Finances, Luxembourg ; il est titulaire d'un Master of Science de la London School of Economics.

Victor Rod, né le 26 avril 1950. M. Rod est administrateur depuis le 23 novembre 1995. Il est Président du Commissariat aux Assurances, Président du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat et membre du Conseil d'Etat de Luxembourg. M. Rod est diplômé en droit décernée par l'Université de Nancy.

Luis Sanchez-Merlo, né le 10 octobre 1947. M. Sanchez-Merlo est administrateur depuis le 17 avril 2000. M. Sanchez-Merlo est Président du Conseil d'administration de Lantana Capital S.A., de Comsamer SL et de Lauralia SL. Il est diplômé en droit et en sciences économiques de l'Universidad Comercial de Deusto. Il est également titulaire d'un Master en droit décerné par le Collège d'Europe et d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université de Louvain.

Christian Schaack, né le 21 mars 1958. M. Schaack est administrateur depuis le 7 décembre 2000. M. Schaack est Chief Operations Officer et Directeur général de Fortis Bank et membre des Conseils d'administration de BGL Investment Partners, de la Banque Générale du Luxembourg et de Euroclear. M. Schaack est diplômé du Massachusetts Institute of Technology avec une thèse de doctorat (PhD) en recherche opérationnelle et titulaire d'un Master spécialisée en gestion.

Georges Schmit, né le 19 avril 1953. M. Schmit est administrateur depuis le 12 novembre 1992. Il a été Vice-président du Conseil du 31 mai 2001 au 6 mai 2002. M. Schmit est Directeur général de la Direction générale de l'entreprise, du développement économique et du commerce extérieur au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur de Luxembourg. Il est Vice-président et membre du comité exécutif de la SNCI et Vice-président du conseil de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, Luxembourg. Il est également membre des Conseils d'administration de Arcelor, de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, de Paul Wurth et de CTI Systems. M. Schmit est diplômé en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain, et il est titulaire d'un Master of Arts décernée par l'Université du Michigan.

Gaston Schwertzer, né le 18 juillet 1932. M. Schwertzer est administrateur depuis le 2 septembre 1992. M. Schwertzer est actuellement Président de Luxempart, administrateur délégué de Audiolux et membre des Conseils d'administration de Dexia, SEO, Sichel, Le Foyer Finance, Dexia-Banque Internationale à Luxembourg, Presta-Gaz et Energus. M. Schwertzer est diplômé en droit de l'Université de Grenoble et titulaire d'un doctorat en droit.

François Tesch, né le 16 janvier 1951. M. Tesch est administrateur depuis le 15 avril 1999. M. Tesch est administrateur délégué de Le Foyer Finance et de Luxempart ; il est aussi Président des sociétés Le Foyer et Audiolux. M. Tesch est également membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de BNP Paribas Luxembourg et de divers fonds Merrill Lynch. Il est diplômé en sciences économiques de la faculté d'Aix-en-Provence et titulaire d'un MBA décerné par l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

Comités du Conseil d'administration

Le Bureau du Président

Le Président et les trois Vice-présidents sont membres du Bureau du Président. Le Bureau du Président prépare l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration. Chaque Vice-président coordonne la préparation des réunions du Conseil avec les administrateurs de sa catégorie d'actions.

Fin 2004, le Bureau du Président était formé par Messieurs :

René Steichen,
John F. Connelly,
Gerd Tenzer,
Jean-Paul Zens.

Le Bureau du Président s'est réuni sept fois en 2004, avec un taux de participation des membres supérieur à 96 %.

Le Comité de rémunération

Le Conseil d'administration a établi un Comité de rémunération chargé de fixer la rémunération des membres du Comité exécutif et de fournir des conseils sur les politiques de rémunération générales dans la Société. Il rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

Suite à l'adoption d'un nouveau règlement interne, le 18 mars 2004, le Comité de rémunération se compose de cinq membres, dont la majorité sont des membres du Conseil considérés comme étant indépendants. Au 31 décembre 2004, le Comité de rémunération était formé par Messieurs :

René Steichen,
Wolfgang Baertz,
John F. Connelly,
Hadelin de Liedekerke Beaufort,
Gaston Schwertzer.

En 2004, le Comité de rémunération était présidé par le Président du Conseil. M. Gerd Tenzer et M. Jean-Paul Zens peuvent assister aux réunions du Comité de rémunération à titre d'observateurs.

Le Comité de rémunération s'est réuni six fois, avec un taux de participation des membres de 96 %. Les questions abordées se rapportaient aux changements apportés au programme des primes (« Executive Bonus Scheme »), à l'attribution des actions à transfert de propriété différé et des actions liées à la performance dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme pour les cadres supérieurs du Groupe, à la définition des critères de versement de primes aux membres du Comité exécutif, à l'adaptation du régime de pensions complémentaires adopté par SES, ainsi qu'à l'évaluation des rémunérations des cadres de SES. Le Comité a soumis ses propositions au Conseil d'administration pour déterminer le prix d'exercice applicable au plan d'options d'acquisition de FDR en 2004.

En vue de la mise en œuvre du plan d'options d'acquisition de FDR, la Société a poursuivi l'acquisition de ses propres FDR, avec pour objectif de les distribuer au personnel conformément au Plan d'options d'acquisition de FDR convenu. Fin 2004, SES détenait 5.301.462 FDR et 100.000 actions de catégorie A.

Le Comité d'audit

Le Conseil a formé un Comité d'audit chargé de l'assister dans l'exécution de ses responsabilités en matière de politiques d'entreprise, de contrôle interne et de méthodes de reporting en matière financière et réglementaire. Le comité joue un rôle de surveillance et constitue un lien entre les auditeurs internes et externes, d'une part, et le Conseil d'administration, d'autre part.

Suite à l'adoption d'un nouveau règlement interne, le 18 mars 2004, le nombre des membres du Comité d'audit est passé de quatre à six ; deux tiers de ses membres sont des membres du Conseil considérés comme étant indépendants.

En 2004, consécutivement à ce changement, le Comité d'audit était composé de Messieurs :

Richard Goblet d'Alviella, Président du Comité d'audit,
Ernst-Wilhelm Contzen,
Jean-Claude Finck,
Dr. Joachim Kröske,
Gaston Reinesch,
François Tesch.

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois, avec un taux de participation de ses membres de 86 %. Ses réunions ont été consacrées à la revue des résultats financiers de l'exercice 2003 avant soumission au Conseil et approbation consécutive par les actionnaires à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle statutaire, à la mise en œuvre des plans d'audit internes et externes, à l'adoption d'une Charte du Comité d'audit amendée, ainsi qu'à la mise en œuvre des normes IFRS et leur impact sur les états financiers du Groupe SES.

Le Comité d'audit a également analysé les comptes semestriels avant leur publication et a décidé que, à partir de 2005, la Société publierait des rapports trimestriels non audités.

Le Comité de nomination

Suite à l'adoption par le Conseil d'un nouveau règlement interne, le 18 mars 2004, la Société a formé un Comité de nomination composé de cinq membres, dont la plupart sont des membres indépendants du Conseil.

Le Comité de nomination est chargé de proposer les candidats susceptibles d'être élus au poste d'administrateur par les membres de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. Ces propositions sont basées sur les soumissions par les actionnaires d'un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges à pourvoir dans chaque catégorie d'actionnaires.

Le rôle du Comité de nomination consiste également à proposer des candidats au Comité exécutif à élire par le Conseil. Au cours de sa réunion unique en 2004, à laquelle ont participé tous les membres du Comité des nominations, il a approuvé la nomination de M. Mark Rigolle au poste de Directeur financier de la Société.

Jürgen Schulte, Directeur financier de la Société pendant 13 ans, a pris sa retraite en août 2004. Au nom du Conseil d'administration, le Président tient à remercier M. Schulte pour ses efforts considérables, qui ont contribué à développer un opérateur de satellites naissant en une entreprise publique d'envergure mondiale et à en faire une référence dans son domaine d'activité.

En 2004, le Comité de nomination était composé de Messieurs :

René Steichen,
Wolfgang Baertz,
John F. Connolly,
Hadelin de Liedekerke Beaufort,
Gaston Schwertzer.

M. Gerd Tenzer et M. Jean-Paul Zens peuvent assister aux réunions du Comité de nomination à titre d'observateurs.

Comité exécutif

Mission

Le Comité exécutif se charge de la gestion journalière du Groupe. Il fonctionne selon le principe de direction collégiale.

Le Conseil d'administration a confié au Comité exécutif la préparation et la planification des politiques et stratégies générales de la Société, ainsi que les décisions dépassant la gestion journalière, pour discussion et prise de décision au niveau du Conseil.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des transactions spécifiques dont le montant ne peut dépasser 10 millions d'euros par projet. Le Comité exécutif informe le Conseil de ces transactions lors de sa prochaine réunion. Le montant total de tels projets ne peut dépasser à aucun moment 20 millions d'euros.

Le Comité exécutif soumet au Conseil d'administration les mesures jugées nécessaires pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs. Avant le début de chaque année fiscale, le Comité exécutif soumet un budget consolidé et un budget d'investissement pour approbation au Conseil d'administration.

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil et les Comités mandatés spécialement par le Conseil. Le Comité exécutif peut, dans l'intérêt de la Société, déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions à ses membres agissant individuellement ou conjointement.

Le Président du Comité exécutif organise le travail du Comité exécutif et coordonne les activités de ses membres, qui lui rapportent directement. Afin de permettre au Conseil d'exercer sa responsabilité générale qui consiste à superviser les activités de la Société, le Président du Comité exécutif informe le Président du Conseil de façon régulière. Ce dernier reçoit les ordres du jour et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif en temps opportun.

En 2004, le Comité exécutif a tenu 43 réunions, avec un taux de participation des membres de 94 %. Le Secrétaire général a fait fonction de Secrétaire du Comité exécutif ; il a lui-même été secondé par le Vice President Legal and Corporate Affairs.

Composition

Les membres du Comité exécutif sont : le Président et Directeur général de SES GLOBAL assurant la présidence du Comité exécutif, le Directeur financier de SES GLOBAL, le Vice-président exécutif chargé du développement de SES GLOBAL, le Président et Directeur général de SES ASTRA, le Président et Directeur général de SES AMERICOM.

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil, sur proposition du Comité de nomination. Fin 2004, le Comité exécutif était formé par Messieurs :

M. Romain Bausch, Président et Directeur général ;
M. Robert Bednarek, Vice-président exécutif chargé du développement ;
M. Ferdinand Kayser, Président et Directeur général SES ASTRA, et M. Mark Rigolle, Directeur financier.

En 2004, les changements suivants ont eu lieu dans la composition du Comité exécutif :

M. Mark Rigolle a été nommé Directeur financier de SES GLOBAL en juillet 2004 ; il succède à M. Jürgen Schulte qui a pris sa retraite après 13 ans de service en tant que Directeur financier de SES ; M. Dean Olmstead, Président et Directeur général de SES AMERICOM a quitté la Société en septembre 2004 afin de poursuivre d'autres projets. M. Romain Bausch, ainsi que les membres du Comité de gestion de SES AMERICOM, se sont chargés conjointement de l'exécution de la stratégie commerciale de SES AMERICOM jusqu'à la nomination de M. Edward D. Horowitz.

Les membres du Comité exécutif sont :

Romain Bausch, né le 3 juillet 1953 et nommé Président et Directeur général en juillet 2001. M. Bausch est aussi Président des Conseils d'administration de SES ASTRA, de SES AMERICOM, de NSAB, et d'AsiaSat. M. Bausch a été nommé Directeur général et Président du Comité de gestion de SES en 1995, après avoir fait carrière au Ministère des Finances de l'Etat de Luxembourg. M. Bausch a occupé des postes clés dans les secteurs bancaire, des médias et des télécommunications ; il a également été administrateur et Vice-président de SES pendant cinq ans. M. Bausch est diplômé en sciences économiques (avec une spécialisation en gestion des entreprises) de l'Université de Nancy.

Robert Bednarek, né le 6 octobre 1957 et nommé au poste de Vice-président exécutif chargé du développement (Executive Vice President Corporate Development) en janvier 2002. M. Bednarek a rejoint SES GLOBAL après avoir quitté PanAmSat, où il exerçait les fonctions de Vice-président exécutif et de Directeur chargé de la technologie depuis 1997, et celles de Cadre supérieur d'exploitation et d'ingénierie depuis 1990. Avant d'être recruté par PanAmSat, M. Bednarek était le co-fondateur d'une société de conseil en technologie basée à Washington, D.C., dans laquelle il a été associé de 1984 à 1990 ; il a également exercé les fonctions de Directeur scientifique adjoint de la US Corporation for Public Broadcasting de 1979 à 1984. M. Bednarek est diplômé de l'Université de Floride en génie électrique (avec une spécialisation en théorie des communications et en analyse mathématique), et il détient

plusieurs brevets d'invention américains en matière de GPS (Global Positioning Systems). M. Bednarek est membre du Conseil de SES ASTRA, SES AMERICOM, AsiaSat, Star One, SATLYNX, Gilat et ORBCOMM. M. Bednarek est aussi membre du Conseil de la Space Foundation.

Edward D. Horowitz, né le 16 novembre 1947, et nommé au poste de Président et Directeur général de SES AMERICOM avec effet en mai 2005. Avant de rejoindre la Société, M. Horowitz était le fondateur de EdsLink LLC, un organisme offrant des services d'expertise financière, opérationnelle et technologique. Antérieurement à ses activités dans EdsLink, M. Horowitz a exercé la fonction de Vice-président en charge du développement au sein de Citigroup, et était le fondateur et le Président de e-Citi. Il était membre du Comité de direction et du Comité d'investissement de Citigroup, et était rattaché au bureau du Président en tant que conseiller en charge d'Internet. Antérieurement à Citigroup, M. Horowitz occupait les fonctions de Senior Vice President de Viacom Inc., de Président et de Chief Executive Officer de Viacom Interactive Media, et de membre du Comité exécutif de Viacom. Avant de rejoindre Viacom, M. Horowitz exerçait différentes fonctions de direction au sein de Home Box Office (HBO), une filiale de Time Warner, et était un des fondateurs de Suburban Cable. M. Horowitz détient une licence en Sciences Physiques du City College de New York, et il est titulaire d'un MBA de la Columbia University. M. Horowitz est membre des Conseils d'administration de iVillage, Acterna et de Musicnet.

suite page 36 →

Le Comité exécutif

(de droite à gauche)

Romain Bausch, Mark Rigolle, Robert Bednarek, Ferdinand Kayser et Edward D. Horowitz.



Ferdinand Kayser, né le 4 juillet 1958 et nommé Président et Directeur général de SES ASTRA en janvier 2002. Avant de rejoindre la Société, M. Kayser a exercé, entre 1997 et 2001, les fonctions de Directeur général de Première World, le bouquet numérique de télévision payante du groupe Kirch en Allemagne. Avant de rejoindre le groupe Kirch, M. Kayser a occupé de nombreux postes de direction au sein de la société CLT, le plus grand programmeur privé européen, tels que Vice-président en charge des activités radiophoniques et télévisées pour l'Allemagne (1989-1992), Directeur général en charge du lancement de RTL 2 (1993) et de Vice-président exécutif et membre du Conseil de gestion chargé de l'ensemble des activités de télévision de la CLT (1993-1996). M. Kayser est diplômé de l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, en Sciences économiques et s'est spécialisé en droit des médias et en gestion des médias électroniques. M. Kayser est membre des Conseils de SES AMERICOM, NSAB, SATLYNX et Accelon.

Mark Rigolle, né le 11 avril 1965 et nommé Chief Financial Officer de SES GLOBAL en août 2004. M. Rigolle a rejoint SES GLOBAL après avoir quitté Belgacom, entreprise de télécommunications basée à Bruxelles, où il a exercé la fonction de Directeur de la stratégie et du développement, ainsi que la fonction de Directeur des finances. Avant de rejoindre Belgacom, M. Rigolle travaillait pour ABN AMRO et Sanwa Bank. M. Rigolle est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Leuven, Belgique. M. Rigolle est membre des Conseils de SES ASTRA, SES AMERICOM, NSAB, AsiaSat et Star One.

Rémunération

Rémunération du Conseil d'administration

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires approuve les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de ses Comités. Ces rémunérations sont composées d'une part fixe et d'une autre part variable, la partie variable étant fonction de la présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités. En 2004, le montant total des rémunérations versées aux administrateurs s'est élevé à 630 450 euros, dont 277 950 euros sous forme de rémunération variable et 352 500 euros sous forme de rémunération fixe.

Les montants fixe et variable approuvés par l'Assemblée générale du 6 mai 2004 sont restés inchangés par rapport à 2003.

Actions de la Société appartenant aux membres du Conseil d'administration

Au 31 mars 2005, les membres du Conseil d'administration détenaient un total combiné de 676 010 actions, certificats de dépôt fiduciaire (FDR) et options.

Rémunération du Comité exécutif

La rémunération des membres du Comité exécutif est déterminée par le Comité des rémunérations. Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable.

Au cours de l'année 2004, le Comité des rémunérations a amendé le plan de primes de la direction et a ajouté pour 2005 un plan d'intéressement à long terme pour les cadres supérieurs du Groupe. Ce programme comprend l'attribution d'actions à transfert de propriété différé et d'actions attribuées en fonction de la performance. La rémunération brute globale allouée aux membres du Comité exécutif pour l'année 2004 s'est élevée à 2 579 580 euros.

Les membres du Comité exécutif participent au plan d'options d'acquisition de FDR des cadres de l'entreprise, adopté par le Conseil d'administration le 31 janvier 2002. Pendant l'année 2004, un total combiné de 303 437 options sur les FDR de la Société a été alloué aux membres du Comité exécutif.

Actions de la Société appartenant aux membres du Comité exécutif

Au 31 mars 2005, les membres du Comité exécutif détenaient un total combiné de 546 837 actions, FDR et options.

Réviseur d'entreprises

Selon la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les comptes annuels et consolidés de la Société sont certifiés par un réviseur nommé par l'Assemblée générale annuelle. Le 6 mai 2004, l'Assemblée a reconduit le mandat de la société Ernst & Young pour une année supplémentaire. Le mandat du réviseur expirait à l'Assemblée générale annuelle du 6 mai 2005.

Procédures de contrôle internes

Objectifs

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de s'assurer que le Groupe SES GLOBAL maintient un système efficace de contrôle interne, y compris des contrôles financier, opérationnel et de conformité. Ce système fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du Groupe.

La mise en œuvre des procédures de contrôle internes a pour objectif de contribuer à la gestion des risques et à fournir une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs de la Société.

Les procédures de contrôle interne ont pour finalité d'assurer que :

- les opérations se déroulent de manière efficace et permettent ainsi à l'organisation d'atteindre ses objectifs de performance ;
- les informations financières et opérationnelles à usage interne et externe sont fiables ;
- les actifs sont sauvegardés ; et
- les actions et les décisions sont conformes aux lois, réglementations, normes, règles internes et contrats applicables.

Principes d'organisation

Le Conseil d'administration a délégué l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien d'un système rigoureux et efficace de contrôle interne au Comité exécutif de SES GLOBAL, qui, à son tour, collabore étroitement avec les Comités de direction des principales entités opérationnelles du Groupe dans la mise en place de pratiques et de procédures de contrôle.

Chaque entité opérationnelle du Groupe applique des pratiques de contrôle à deux niveaux :

- les règles communes formalisées par plusieurs comités de coordination ou équipes interfonctionnelles du Groupe et applicables aux opérations de toutes les entités consolidées en tout ou en partie, et qui servent de cadre général pour leurs propres processus de gestion ; et
- les règles et procédures spécifiques à chaque entité du Groupe, adaptées à son activité, sa taille et son organisation, ainsi qu'à l'environnement légal et réglementaire. L'organisation, l'application et la surveillance de ces règles et procédures – et par conséquent la gestion du risque – relèvent de la responsabilité des entités opérationnelles du Groupe.

Procédures de contrôle internes

Les contrôles internes relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers comportent principalement les éléments suivants :

- des contrôles ont été établis en ce qui concerne le traitement des transactions comptables afin de s'assurer que les autorisations appropriées pour les transactions existent, une séparation adéquate des responsabilités est mise en place, ainsi que l'enregistrement complet et exact des informations financières est effectué ;

- les activités à potentiel de risque important, comme les transactions sur les produits dérivés, sont limitées par un cadre bien défini par le Conseil d'administration, ou sont soumises à son approbation ;
- d'éventuelles faiblesses identifiées dans le système de contrôles internes par les auditeurs internes ou les réviseurs externes sont corrigées de manière rapide et intégrale ;
- la Société utilise un système étendu de reporting financier. Les plans d'affaires et les budgets sont élaborés selon un processus détaillé, et sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports financiers mensuels détaillés permettant une comparaison avec le budget approuvé ; et
- les états financiers font l'objet d'un examen limité dans le cas des états semestriels et d'un audit complet pour les comptes annuels, par les réviseurs externes du Groupe.

Les contrôles internes relatifs à la gestion de trésorerie comportent principalement les éléments suivants :

- un progiciel de trésorerie spécifique a été mis en place afin d'assurer l'efficacité des opérations de ce service dans la mise en œuvre d'une stratégie de couverture des risques du Groupe associés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de changes. Une séparation claire des responsabilités entre les membres des services de trésorerie et de la comptabilité a été définie ;
- un manuel de trésorerie contenant des instructions détaillées sur les instruments dérivés utilisés et leur traitement comptable approprié a été élaboré ; et
- les activités du trésorier du Groupe, notamment les activités de couverture exercées pendant l'année, sont autorisées et approuvées par le Conseil d'administration. Le trésorier du Groupe adresse de façon formelle des rapports trimestriels au Conseil d'administration.

Les contrôles internes relatifs aux opérations satellitaires comportent les principaux éléments suivants :

- un processus de gestion du risque des activités opérationnelles est en place pour surveiller et évaluer les sources de risques techniques, et pour développer des méthodes quantitatives et statistiques permettant la réduction des risques au niveau de l'infrastructure spatiale ; et
- un système et une infrastructure de gestion de crise ont été conçues pour répondre, au niveau de responsabilité approprié, aux situations d'anomalie de fonctionnement de satellites en orbite.

Dans le domaine informatique, les contrôles internes comportent principalement les éléments suivants :

- la direction s'est engagée à ce que les données et infrastructures de la Société, ainsi que ses systèmes informatiques, soient aussi sécurisés que raisonnablement possible. Des contrôles et des procédures de sécurité sont en place pour empêcher un accès non autorisé aux locaux, ordinateurs, réseaux et données de la Société ;
- une sauvegarde régulière des informations électroniques est assurée, et les copies de sauvegarde sont stockées hors site ; et
- pour les applications non liées à l'infrastructure spatiale, des plans de récupération de données en cas de sinistre sont en cours d'élaboration et seront testés dans le courant de 2005.

L'évaluation des procédures de contrôle internes

La fonction d'Audit interne du Groupe SES GLOBAL a été créée en 2000. L'Audit interne évalue la pertinence des procédures de contrôle internes, ainsi que la conformité des activités avec ces procédures.

La mission de la fonction Audit interne consiste à fournir une assistance et une assurance indépendantes et

objectives sur la performance et l'efficacité des opérations de l'entreprise, sur la fiabilité du reporting financier et opérationnel, et sur la conformité du Groupe quant au respect des lois et réglementations. Dans ce contexte, l'Audit interne est également chargé d'identifier, de prévenir et de maîtriser les risques, ainsi que de sauvegarder les actifs de la Société.

Selon sa charte, la fonction d'Audit interne est directement rattachée au Président et Directeur général de SES GLOBAL, mais peut également avoir un accès direct au Comité d'audit.

Les activités de la fonction d'Audit interne sont exécutées conformément à un plan annuel d'audit basé sur un plan d'audit stratégique de trois ans défini suivant une méthodologie de cartographie des risques. Le plan annuel d'audit est revu et approuvé par le Comité d'audit.

L'Audit interne fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au plan de correction des faiblesses de contrôle interne, et établit régulièrement des rapports de conformité à l'adresse du Président et Directeur général de SES GLOBAL et du Comité d'audit.

L'Audit interne coordonne également la planification des audits avec les réviseurs externes du Groupe, et procède à un échange régulier d'informations pertinentes avec eux.

Autres fonctions

Relations avec les investisseurs

SES GLOBAL dispose d'une fonction dédiée aux relations avec les investisseurs depuis la cotation en bourse de Luxembourg de son prédécesseur SES en 1998. Son but est de développer et de coordonner les communications du Groupe avec les investisseurs en actions et en obligations, les analystes en investissement, les agences de notation, les journalistes financiers et autres audiences externes, et de fournir un retour d'information au Comité exécutif sur les développements intervenant sur les marchés. Le service « Relations avec les investisseurs » assure également la conformité des communications externes du Groupe avec les lois et réglementations applicables.

Le Vice President Investor Relations est rattaché directement au Directeur financier de SES GLOBAL et collabore étroitement avec le Président et Directeur général ainsi qu'avec le trésorier du Groupe.

Notre équipe

Le Groupe SES s'applique à identifier, engager, développer et fidéliser des talents de niveau mondial. Nous sommes convaincus que nos efforts en faveur de l'excellence opérationnelle sont renforcés par notre personnel et par son engagement dans son travail au service des clients.

La satisfaction des clients est notre premier objectif sur tous nos marchés à travers le monde. Les entreprises de SES GLOBAL s'appuient sur un personnel d'origines diverses. Cette diversité constitue un atout pour maximiser notre créativité et pour développer des solutions novatrices au service du marché.

À la fin de l'exercice 2004, le Groupe SES employait 985 personnes, contre 789 personnes l'année précédente. La répartition du personnel est reprise dans le tableau ci-dessous.

	2004	2003
SES ASTRA	353	301
SES AMERICOM	449	291
AsiaSat	89	83
autres ¹	94	114
Total	985	789

¹ autres : SES GLOBAL S.A. et la part de la participation proportionnellement consolidée du Groupe SES dans SATLYNX.

Au cours de l'année, l'effectif a augmenté en raison de la participation accrue dans NSAB (inclus dans les effectifs de SES ASTRA) et, particulièrement, en raison de l'intégration de Verestar dans SES AMERICOM.

Le tableau suivant indique la répartition des sexes parmi les sociétés du Groupe SES :

En % du total	Hommes	Femmes
SES ASTRA	80	20
SES AMERICOM	79	21
Autres	74	26

Les sociétés du Groupe SES GLOBAL appliquent un système de rémunération fondé sur les performances. La rémunération comporte les salaires, les primes, les options d'acquisition de FDR, les droits à la plus-value sur les actions ainsi que les avantages sociaux alignés sur les pratiques du marché.

Nos valeurs et notre culture

Les sociétés du Groupe SES partagent un système de valeurs communes qui les guident dans leurs activités. Ces valeurs servent d'inspiration pour une culture organisationnelle unique et reflètent nos aspirations à maximiser nos performances au service des clients, des actionnaires et de la Société dans son ensemble. Nos valeurs sont principalement axées sur une qualité maximale du service au client. Elles sont les suivantes :

L'excellence – la passion et la détermination d'être les meilleurs dans notre industrie.

Le partenariat – le développement et le maintien de relations de coopération construites sur les atouts et le savoir-faire du Groupe afin de réaliser des objectifs et des avantages communs, au service des clients.

Le leadership – l'articulation d'une vision stratégique, l'expression de nos valeurs et la création d'un environnement dans lequel nous pouvons répondre aux exigences du marché.

L'intégrité – la mise en pratique permanente des principes d'honnêteté, de responsabilité, d'équité et de respect.

L'innovation – la création d'une culture d'entreprise stimulant la créativité dans l'organisation, développant le savoir-faire des employés et améliorant les processus, les produits et les services.

Programmes de rémunération en actions

Equity Incentive Compensation Plan
SES GLOBAL applique un programme de rémunération incitative par attribution d'actions (Equity Incentive Compensation Plan – EICP). Ce plan a pour but d'attirer et de fidéliser un personnel dirigeant hautement qualifié. En encourageant l'actionariat parmi les cadres, ce programme vise à renforcer l'implication du personnel d'encadrement dans le développement de la Société. Cette politique s'applique aux salariés dirigeants de SES GLOBAL S.A., de SES ASTRA et de SES AMERICOM. En 2004, 956 447 options d'acquisition de FDR ont été attribuées à 69 cadres.

Stock Appreciation Rights Plan
SES ASTRA et SES GLOBAL S.A. mettent en œuvre un plan de droits à la plus-value des actions (Stock Appreciation Rights Plan – STAR), qui s'applique au personnel non cadre. Par l'attribution de droits à la plus-value des actions, la Société vise à encourager l'engagement à long terme du personnel dans l'entreprise et à lui permettre de participer à la création de valeur. 487 140 droits ont été attribués en 2004.

Nos fonctions de ressources humaines (RH)

Notre organisation est encadrée par des fonctions de ressources humaines auprès de SES GLOBAL, SES ASTRA et SES AMERICOM. L'équipe de RH comprend une personne chez SES GLOBAL, 7 personnes chez SES ASTRA et 11 personnes chez SES AMERICOM. Elle s'applique à identifier, engager, développer, récompenser et fidéliser des talents de niveau mondial et à fournir des conseils stratégiques et des directives sur les ressources humaines dans chacune des entités respectives ainsi que, par le Comité de coordination des ressources humaines, au Groupe SES.

Développement du savoir-faire

Nos fonctions de ressources humaines sont axées sur le développement du savoir-faire et de l'expertise de notre personnel, qui constitue l'un de nos atouts les plus précieux. Nous aspirons à créer un environnement dans lequel les employés ne cessent d'apprendre, de partager les meilleures pratiques et de témoigner leur respect réciproque. Nos programmes de formation et de développement, de rémunération et d'échange soutiennent cette culture. Ces programmes s'appliquent à toutes les sociétés du Groupe et continuent à développer le savoir-faire de nos employés, afin d'améliorer leur satisfaction professionnelle pour le plus grand bénéfice de nos clients.

SES ASTRA et SES GLOBAL S.A. ont continué à développer leur programme de formation et d'enseignement. En 2004, leur budget en formation et en développement du savoir-faire a atteint environ 3 % de leurs dépenses salariales. SES AMERICOM a consacré près de 1 % de sa masse salariale à la formation et au développement.

Les entreprises du Groupe SES mettent en œuvre un programme de développement permettant un échange temporaire des employés entre SES GLOBAL S.A., SES AMERICOM et SES ASTRA. Conformément à sa vision d'être une organisation qui accorde une priorité à l'apprentissage, SES AMERICOM a poursuivi le développement de AMERICOM University en 2004. Environ 100 classes d'activités de formation et de développement ont été proposées (équivalentes à 275 heures), couvrant une plage étendue de sujets. Ces programmes ont eu plus de 900 participants.

Le Groupe SES met également en œuvre le programme PASSPORT, qui offre aux employés des opportunités de carrière à l'intérieur de SES AMERICOM. Un système de rotation permet aux employés d'approfondir leurs connaissances, et d'acquérir de nouvelles compétences. Le programme est destiné à encourager le développement personnel et professionnel, tout en présentant une occasion de mettre les talents individuels des employés au service des différentes activités de la Société.

Dialogue social à l'intérieur de SES GLOBAL

Dans les relations avec leurs salariés, SES GLOBAL S.A. et ses entités opérationnelles se basent sur les meilleures pratiques du dialogue social et d'ouverture. Ces principes sont appliqués à tous les niveaux de l'organisation et sont enracinés à la fois dans les impératifs légaux et dans la culture de management.

Chez SES ASTRA, le cadre légal prescrit :

- une Délégation du personnel dont les sept membres sont élus pour cinq ans et dont le mandat consiste à protéger les intérêts du personnel en matière de conditions de travail, de sécurité à l'emploi et d'affaires sociales. Elle est tenue informée des développements affectant l'entreprise et donne son avis sur les changements des règles de travail ; et

- un Comité mixte composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants des salariés. Ce comité dispose de pouvoirs de co-décision dans les affaires touchant à l'évaluation des performances, la santé et la sécurité au travail, ainsi qu'aux critères généraux appliqués pour le recrutement, et aux règles de promotion et de renvoi. Il est consulté sur toutes les décisions importantes relatives aux investissements ou à l'équipement, ainsi que sur les décisions importantes affectant les processus et les conditions de travail. Il est informé du développement général de l'entreprise et des tendances de l'emploi.

SES GLOBAL S.A. dispose également d'une Délégation du personnel, qui est composée de deux membres.

Notre culture d'entreprise s'attache à développer et à mettre en valeur les talents et les qualités de notre personnel. C'est pourquoi nous appliquons les meilleures pratiques de gestion du personnel pour encourager le potentiel de créativité et d'innovation de nos effectifs. En 2004, nous avons mis en œuvre des initiatives continues visant l'amélioration des conditions de travail. Ces initiatives étaient basées sur les commentaires collectés auprès du personnel dans le cadre de l'enquête « la voix des employés » effectuée en 2003 et à laquelle ont participé SES ASTRA, SES AMERICOM et SES GLOBAL S.A.

Notre politique de responsabilité sociale d'entreprise

En 2004, SES GLOBAL a continué à mettre en œuvre un programme de responsabilité sociale de l'entreprise (Corporate Social Responsibility – CSR), profondément enraciné dans les valeurs de la Société.

Nous sommes convaincus que notre réputation au niveau mondial repose sur nos activités menées au niveau local. C'est pourquoi, dans le cadre de notre programme de CSR, nous déployons des activités décentralisées dans les parties du monde où les sociétés du Groupe SES fournissent des services commerciaux et techniques.

Notre programme CSR se concentre sur le soutien des initiatives de formation et vise à contribuer au développement d'une société fondée sur le savoir et les communications dans chaque région du monde. Nous pensons qu'il s'agit d'un élément essentiel pour l'émergence d'un modèle de développement durable. Nos activités CSR sont principalement déployées par l'intermédiaire d'institutions spécialisées dans l'enseignement.

En 2004, SES GLOBAL a poursuivi sa coopération avec l'Université de St Gall en Suisse, en finançant une bourse pour un étudiant préparant un MBA de gestion des médias et des communications.

Nous avons également continué à soutenir les activités pédagogiques de la Society of Satellite Professionals International, dont le siège est à Washington, en finançant la bourse d'un étudiant en 2004.

Nous avons poursuivi notre coopération pluriannuelle avec l'Université Internationale de l'Espace (ISU) implantée à Strasbourg, en soutenant des bourses d'études dans les applications spatiales avancées accordées à deux étudiants.

Dans le cadre d'un engagement à long terme, SES GLOBAL a continué à soutenir l'Institut Saint-Joseph de Betzdorf, Luxembourg, une maison pour handicapés mentaux.

Les entreprises du Groupe SES et leur personnel ont participé à l'effort humanitaire qui a suivi le tsunami de décembre 2004 dans l'Océan indien. En mars 2005, 112 000 euros avaient été versés à diverses organisations humanitaires participant aux secours, et 40 % de cette somme provenaient de dons de nos employés. Des entreprises du Groupe SES ont également participé à l'effort d'aide en fournissant gratuitement de la capacité de transmission par satellite.

Mécénat

En 2004, SES GLOBAL a soutenu financièrement la tournée de concerts aux États-Unis de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg. La Société a également maintenu son soutien à un festival local de musique au Luxembourg.

SES GLOBAL a démarré sa participation à un programme de mécénat au profit de la Fondation Steichen, une organisation basée au Luxembourg et aux États-Unis portant le nom de l'artiste photographe Edward Steichen. SES GLOBAL contribue à financer une bourse permettant aux artistes de la région du « grand Luxembourg » (comprenant les régions limitrophes de la Belgique, de la France et de l'Allemagne) de travailler temporairement à New York.

Protection de l'environnement

Les entreprises du Groupe SES s'appliquent à respecter l'environnement naturel et à orienter leur conduite et celle de leur personnel sur les principes d'un développement durable.

Nous appliquons le principe que toutes les activités et les services que nous fournissons à des clients tiers ou qui nous sont fournis par des fournisseurs tiers doivent respecter les normes les plus rigoureuses de protection de l'environnement. La conformité à ce principe est mesurée grâce aux lois et réglementations appliquées dans les pays où les entreprises du Groupe SES exercent leurs activités, ainsi que grâce aux meilleures pratiques en vigueur dans notre secteur d'activité. Notre objectif consiste à améliorer en permanence nos performances environnementales et à réduire davantage l'impact de nos activités sur l'environnement naturel.

Les activités de SES GLOBAL et de ses entités opérationnelles sont principalement basées sur la bureautique et la technologie. Dans notre activité, nous encourageons l'usage le plus efficace de l'énergie et des ressources naturelles. Nous avons mis sur pied un programme de co-génération partout où c'était possible, dans le but d'utiliser l'énergie de façon optimale.

Nous appliquons un programme de recyclage des déchets visant à éviter, réduire et recycler les déchets aussi efficacement que possible. Ce programme est soumis à des audits et à des contrôles de qualité par des organismes indépendants. Nous procédons également de façon régulière à des formations sur l'environnement et encourageons notre personnel à adopter des comportements corrects, en termes environnementaux, dans leurs activités professionnelles.

Les entités opérationnelles de SES GLOBAL appliquent les meilleures pratiques pour minimiser l'impact sur l'environnement des activités sous-traitées, telles que la fabrication et le lancement des satellites. Elles veillent également à ce que les rayonnements émis par leurs stations terrestres restent endéans les limites définies par les pays concernés. Ceci est vérifié par des audits annuels internes et externes effectués par des organisations accréditées spécialisées dans la sécurité industrielle.

1. Faits marquants

Chiffres clés en millions d'euros	2004	2003
Chiffre d'affaires total	1 146,6	1 207,5
Charges opérationnelles	(304,5)	(264,7)
EBITDA	842,1	942,8
Dotation aux amortissements sur actifs corporels	(349,4)	(331,4)
Dotation aux amortissements sur actifs incorporels	(185,4)	(239,7)
Résultat opérationnel	307,3	371,7
Résultat net financier incluant les corrections de valeur sur immobilisations financières	6,9	(7,4)
Impôt sur les sociétés	(57,1)	(131,2)
Résultat des sociétés mises en équivalence	1,2	4,5
Intérêts minoritaires	(28,4)	(32,2)
Résultat net-part du Groupe	229,9	205,4
Cash flow net provenant des activités opérationnelles	882,1	873,8
Cash flow disponible	222,0	940,3
Dépenses d'investissement	531,6	317,0
Endettement net	1 619,7	1 699,1
Capitaux propres	3 217,0	3 247,8
Résultat par action A (en euro)	0,38	0,34
Dividende par action A (en euro)	0,30*	0,22
Effectifs	985	789
Indicateurs principaux en %		
Marge EBITDA	73,4	78,1
Marge bénéficiaire nette	20,0	17,0
Rendement du capital investi moyen	7,1	6,0
Endettement net / EBITDA	1,9	1,8
Endettement net / capitaux propres	50,3	52,3

* Recommandé par le Conseil d'administration et sous réserve d'approbation par les actionnaires.

2. Commentaire sur les résultats financiers du Groupe

Chiffre d'affaires du Groupe

Le chiffre d'affaires déclaré de 1.146,6 millions d'euros est inférieur de 60,9 millions d'euros, soit 5,0 %, à celui de 2003. A taux de change constants, cette réduction par rapport à l'exercice précédent est de 1,2 %, et de 3,3 % à périmètre constant.

Cette baisse traduit essentiellement le niveau des revenus non récurrents plus élevé en 2003 qu'en 2004. Les nouveaux contrats ainsi que la consolidation intégrale de NSAB ont porté les revenus récurrents à des niveaux supérieurs à ceux de l'exercice précédent (une augmentation de 2 % à taux de change constants, et de 0,5 % à périmètre constant).

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles déclarées, de 304,5 millions d'euros, sont supérieures à celles de 2003 de 39,8 millions d'euros, soit 15,0 %. A taux de change constants, cette augmentation est de 49,7 millions d'euros, soit 19,5 %.

Le principal facteur de cette augmentation à taux de change constants est le coût des ventes de 21,4 millions d'euros lié à la vente des intérêts de SES AMERICOM dans le satellite SIRIUS 2 à NSAB au 1er janvier 2004. La consolidation selon la méthode d'intégration globale de NSAB a également augmenté de l'ordre de 8,5 millions d'euros les charges opérationnelles du Groupe pour l'exercice sous revue. Ces dépenses dans les opérations de capacité d'infrastructure étant restées similaires à celles de l'exercice précédent, les investissements dans le développement des services satellitaires en Europe et en Amérique du Nord expliquent principalement le reste de cette augmentation.

EBITDA

L'EBITDA de 842,1 millions d'euros pour l'exercice est inférieur de 100,7 millions d'euros, soit 10,7 %, par rapport à l'exercice précédent. A taux de change constants, la réduction est de 63,6 millions d'euros, soit 7,0 %.

Cette diminution par rapport à l'exercice précédent, à taux de change constants, s'explique par deux facteurs principaux :

1. Le chiffre d'affaires et l'EBITDA pour 2003 incluaient 48,4 millions d'euros découlant de l'acquisition des 50 % d'actions restantes de AAP appartenant à Lockheed Martin.
2. Les chiffres de 2004 incluent une plus grande contribution provenant de transactions à marge faible. Ces transactions peuvent être de nature ponctuelle, telle que la vente du faisceau pan-européen du satellite SIRIUS 2 par SES AMERICOM à NSAB au 1er janvier 2004, ou peuvent provenir des services satellitaires tels que des services d'accès haut débit, des services destinés aux réseaux d'entreprises et des services destinés aux gouvernements.

La marge EBITDA combinée des opérations d'infrastructure principales du Groupe reste solide (près de 81 %).

Dotations aux amortissements

A 349,4 millions d'euros, la charge d'amortissements du Groupe est supérieure de 18,0 millions d'euros, soit 5,4 %, à 2003. A taux de change constants, l'augmentation est de 33,3 millions d'euros, soit 10,5 %.

Cette augmentation à taux de change constants traduit deux développements :

1. L'impact sur toute l'année de l'entrée en service en 2003 de deux satellites (AMC-9 et AsiaSat 4, tous les deux en juin 2003), et l'impact sur une partie de l'année de la mise en service de trois satellites en 2004 (AMC-10 en mai, AMC-11 en novembre et AMC-15 en décembre) constituent le principal facteur expliquant la hausse de la charge d'amortissements en 2004. Bien que quatre satellites de la flotte SES GLOBAL aient atteint le terme de leur cycle d'amortissements au quatrième trimestre de 2004, cela n'a pas sensiblement réduit la charge d'amortissements de l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent.
2. La consolidation intégrale de l'amortissement de la flotte de satellites de NSAB a ajouté environ 7,3 millions d'euros à la charge d'amortissement du Groupe par rapport à l'exercice précédent.

Avec 185,4 millions d'euros, la charge d'amortissements financiers du Groupe est de 54,3 millions d'euros, soit 22,7 %, inférieure à celle de 2003. A taux de change constants, la réduction est de 41,0 millions d'euros, soit 18,1 %.

Cela s'explique presque exclusivement par la charge unique de 45,0 millions d'euros assumée en 2003 dans le cadre de l'acquisition des 50 % restants des actions de AAP, le solde étant essentiellement dû à la part assumée par le Groupe dans la correction de valeur sur SATLYNX.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe est de 307,3 millions d'euros pour 2004, soit 64,4 millions d'euros, ou 17,3 %, inférieur à 2003. A taux de change constants, cette réduction a été de 55,9 millions d'euros, ou 15,4 %.

Résultat financier, y compris corrections de valeur sur immobilisations financières

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2004, le Groupe a enregistré un produit financier net de 6,9 millions d'euros, contre des charges financières nettes de 7,4 millions d'euros pour l'exercice précédent. L'évolution des divers éléments du résultat financier est présentée ci-après :

	2004	2003	Variance
	millions d'euros	millions d'euros	millions d'euros
Dépenses nettes d'intérêts	(36,3)	(56,6)	20,3
Intérêts capitalisés	20,2	20,3	(0,1)
Gains de change nets	28,9	34,5	(5,6)
Corrections de valeur	(5,9)	(5,6)	(0,3)
Charges financières et corrections de valeur	6,9	(7,4)	14,3

Bien que le niveau des emprunts soit resté relativement stable en 2004, une chute de l'endettement net de 36 % avait été enregistrée en 2003, dont l'impact sur toute l'année, combiné à l'impact de l'affaiblissement du dollar US sur les charges d'intérêts libellées en dollars, constituent les principaux moteurs de la diminution des charges d'intérêts nettes au cours de l'exercice. Par ailleurs, le Groupe a généré des marges d'intérêts positives sur les produits dérivés financiers qui ont également contribué à réduire la charge d'intérêts nette totale.

Les intérêts capitalisés se sont maintenus aux niveaux de 2003 tandis que les programmes d'acquisition se sont développés.

Les gains de change nets, portés à 28,9 millions d'euros, ont essentiellement été enregistrés sur les positions à court terme en dollar US et grâce à l'évaluation des instruments financiers à leur valeur de marché.

Les corrections de valeur en 2004 traduisent principalement une provision de 6,7 millions d'euros constituée sur la valeur comptable de notre investissement dans ORBCOMM.

Impôt sur les sociétés

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2004, le Groupe a enregistré une charge d'impôt de 57,1 millions d'euros, contre 131,2 millions d'euros en 2003, soit une réduction de 74,1 millions d'euros ou 56,5 %.

Cette réduction tient essentiellement à la reprise de 60,0 millions d'euros de provisions pour impôts différés dans le cadre de la restructuration du Groupe. Le solde de la réduction de 14,1 millions d'euros s'explique principalement par une diminution des bénéfices avant impôts de 50,1 millions d'euros.

Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat a diminué pour passer de 4,5 millions d'euros en 2003 à 1,2 millions d'euros en 2004, soit une réduction de 3,3 millions d'euros. Le facteur principal dans cette réduction est Accelon, dont le développement des opérations commerciales a généré une augmentation de la part des pertes des associés de 2,5 millions d'euros.

Intérêts minoritaires

L'affectation de 28,4 millions d'euros (2003: 32,2 millions d'euros) a trait à l'intérêt minoritaire de 65,9 % dans AsiaSat et à l'intérêt minoritaire de 25 % dans NSAB faisant suite à sa consolidation selon la méthode d'intégration globale à compter de février 2004. Bien que l'intérêt minoritaire dans les bénéfices de AsiaSat soit resté conforme à la situation de 2003, NSAB fait état d'un résultat net négatif pour le premier semestre de 2004. L'affectation d'une partie de cette perte à l'actionnaire minoritaire entraîne une légère baisse des intérêts minoritaires par comparaison à l'exercice précédent.

Résultat net-part du Groupe

Le résultat net du Groupe est de 229,9 millions d'euros pour 2004, en augmentation de 24,5 millions d'euros, ou 11,9 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice par action A est de 0,38 EUR contre 0,34 EUR en 2003.

Dépenses d'investissement

Les investissements ont atteint 531,6 millions d'euros, soit nettement plus que le niveau de l'exercice précédent, de 317,0 millions d'euros, ce qui traduit notre programme soutenu d'acquisition de satellites.

SES ASTRA est en train de construire deux satellites, ASTRA 1KR et ASTRA 1L, dont les dates de lancement sont prévues pour novembre 2005 et novembre 2006. SES AMERICOM a lancé quatre satellites au cours de 2004 : AMC-10 en février, AMC-11 en mai, AMC-15 en octobre et AMC-16 en décembre. Par ailleurs, le satellite AMC-12 a été lancé en février 2005, et deux autres programmes de construction de satellites pour SES AMERICOM, AMC-14 et AMC-23, sont en cours.

Cash flow

Le cash flow net opérationnel pour l'exercice a augmenté de 8,3 millions d'euros pour atteindre 882,1 millions d'euros, contre 873,8 millions d'euros en 2003.

Au niveau du cash flow disponible, le Groupe a enregistré 222,0 millions d'euros, contre 940,3 millions d'euros en 2003. Cette diminution de 718,3 millions d'euros s'explique principalement par les deux facteurs suivants :

1. Contributions exceptionnelles de 439,4 millions d'euros en 2003 provenant d'indemnités d'assurance et du règlement de swaps de devises et d'intérêts ; et
2. 219,3 millions d'euros de dépenses en capital plus élevées dues au vaste programme de construction de satellites.

Endettement net

L'endettement net à la fin de 2004 présente une nouvelle réduction de 4,7 %, en passant de 1 699,1 millions d'euros à 1 619,7 millions d'euros.

	Liquidités millions d'euros	Emprunts millions d'euros	Endettement net millions d'euros
Endettement net au 31 décembre 2003	(309,7)	2 008,8	1 699,1
Augmentation nette des emprunts	(154,4)	154,4	–
Réduction des liquidités détenues	5,4	–	5,4
Mouvements de change sur les emprunts	–	(84,8)	(84,8)
Endettement net au 31 décembre 2004	(458,7)	2 078,4	1 619,7

Carnet de commandes

Le carnet de commandes du Groupe s'est replié de 6,4 milliards d'euros à la fin de l'exercice 2003 à 6,2 milliards d'euros au 31 décembre 2004. Cette réduction est dans une large mesure imputable à l'affaiblissement du dollar US à la fin de 2004, la réduction à taux de change constants n'étant que de 1,4 %.

3. Passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Conformément au Règlement du Parlement européen et du Conseil 1606/2002 sur l'application des normes comptables IFRS adopté le 19 juillet 2002, le Groupe préparera ses comptes consolidés dans le respect des normes IFRS à compter du 1er janvier 2005. Actuellement, les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux principes et réglementations comptables généralement acceptés au Grand-Duché de Luxembourg (« Lux-GAAP »).

Au fur et à mesure de l'évolution des normes IFRS, le Groupe SES GLOBAL s'est constamment efforcé d'adopter des principes comptables luxembourgeois, conformes aux nouveaux règlements, de sorte que l'impact du passage intégral aux normes IFRS sera limité.

En ce qui concerne SES GLOBAL, les principales différences entre le compte de pertes et profits établi pour l'exercice 2004 en vertu des normes IFRS et la base Lux-GAAP actuelle sont les suivantes :

1. Au titre des normes IFRS, AsiaSat sera consolidée selon la méthode d'intégration proportionnelle, et non pas selon la méthode d'intégration globale (aucune incidence sur le bénéfice net).
2. Les écarts d'acquisitions et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ne seront plus amortis, mais détenus à leur valeur comptable au 31 décembre 2003, puis feront l'objet de corrections de valeur à chaque date de clôture.

Nous présentons ci-après un résumé du rapprochement du résultat net selon les normes Lux-GAAP et des normes IFRS.

	millions d'euros
Résultat net pour 2004 tel que présenté en vertu des normes Lux-GAAP	229,9
Non-amortissement des écarts d'acquisitions et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée	126,7
Autres corrections de valeur	(8,9)
Résultat net pour 2004 tel que présenté selon les normes IFRS	347,7

L'intégralité des rapprochements de toutes les transactions financières sera fournie dans nos comptes-rendus financiers selon les normes IFRS pour les résultats intérimaires et les résultats de l'ensemble de l'exercice 2005.

SES GLOBAL S.A. Société Anonyme comptes consolidés

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES GLOBAL S.A.
Société Anonyme
Betzdorf

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires du 6 mai 2004, nous avons contrôlé les comptes consolidés ci-joints de SES GLOBAL S.A. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes consolidés et le rapport de gestion consolidé relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés et de vérifier la concordance du rapport de gestion consolidé avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes consolidés. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes consolidés, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES GLOBAL S.A. au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats consolidés pour l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les comptes consolidés.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'entreprises

Werner WEYNAND

Luxembourg, le 17 février 2005

Bilan consolidé

31 décembre 2004

Actif	Note	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4		
Goodwill		1 546,8	1 781,0
Autres immobilisations incorporelles		937,4	979,5
		2 484,2	2 760,5
Immobilisations corporelles	5		
Terrains et constructions		92,9	100,0
Installations techniques et machines			
– satellites		2 404,4	2 290,6
– équipements au sol		126,8	111,4
Autres installations, outillage et mobilier		14,3	14,6
		2 638,4	2 516,6
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	6	648,6	686,7
		3 287,0	3 203,3
Immobilisations financières			
Sociétés mises en équivalence	9	74,6	79,5
Titres ayant le caractère d'immobilisations	10	–	5,0
Autres immobilisations financières	11	91,8	35,7
		166,4	120,2
Actif circulant			
Stocks	12	2,5	3,4
Créances résultant de ventes et prestations de services	13	121,6	119,8
Autres créances		47,7	37,3
Valeurs mobilières	14	61,3	36,2
Swaps de devises et d'intérêts	15	271,2	113,7
Avoirs en banques		458,7	309,7
		963,0	620,1
Comptes de régularisation			
		69,2	68,4
Actifs d'impôts différés	18	4,9	4,5
Total Actif		6 974,7	6 777,0

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

Passif	Note	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Capitaux propres			
Capital souscrit	16	921,8	921,8
Actions propres		(19,7)	(17,7)
Primes d'émission		2 819,7	2 819,7
Réserves			
– Réserve légale		31,3	24,5
– Autres réserves		124,4	61,0
– Ecart de conversion cumulés		(891,6)	(768,1)
Résultats reportés		1,2	1,2
Résultat net – part du Groupe		229,9	205,4
		3 217,0	3 247,8
Intérêts minoritaires			
Dans les capitaux et les réserves		251,0	208,4
Dans le résultat de l'exercice		28,5	32,2
		279,5	240,6
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour pensions	17	0,7	0,6
Autres provisions	17	9,6	10,3
Provisions pour impôts différés	18	657,8	635,1
		668,1	646,0
Dettes			
Montants dont l'échéance est supérieure à un an			
Emprunts obligataires	19	1 578,2	1 621,9
Dettes envers des établissements de crédit	19	500,1	386,9
Autres dettes	20	10,4	32,6
		2 088,7	2 041,4
Montants dont l'échéance est inférieure à un an			
Dettes envers des établissements de crédit	19	–	–
Acomptes reçus sur commandes		18,7	12,8
Dettes sur achats et prestations de services		103,4	119,1
Dettes fiscales et sociales		219,2	155,9
Autres dettes	20	109,6	73,4
		450,9	361,2
Comptes de régularisation			
Produits constatés et reçus d'avance		175,4	163,3
Autres produits constatés d'avance		95,1	76,7
		270,5	240,0
Total Passif		6 974,7	6 777,0

Compte consolidé de profits et pertes

Exercice clos le 31 décembre 2004

	Note	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Chiffre d'affaires net	28	1 079,8	1 121,1
Autres produits d'exploitation	21	66,8	86,4
Total des produits d'exploitation	3	1 146,6	1 207,5
Charges externes	21	(206,3)	(171,2)
Frais de personnel	22	(86,6)	(78,8)
Autres charges d'exploitation		(11,6)	(14,7)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	4,5	(534,8)	(571,1)
Résultat opérationnel		307,3	371,7
Intérêts et produits assimilés		117,6	102,3
Intérêts et charges assimilées		(104,6)	(103,4)
Corrections de valeur sur immobilisations financières	10, 11	(6,0)	(6,3)
Résultat provenant des activités ordinaires		314,3	364,3
Impôts	23	(57,1)	(131,2)
Résultat net après impôts		257,2	233,1
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	1,2	4,5
Intérêts minoritaires		(28,5)	(32,2)
Résultat net – part du Groupe		229,9	205,4
Résultats par action de base et dilué (en euro)	24		
Actions A		0,38	0,34
Actions B		0,15	0,14
Actions C		0,38	0,34

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2004

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net consolidé avant impôts	314,3	364,3
Impôts versés au cours de l'exercice	(32,8)	(81,5)
Charges financières nettes	24,3	23,7
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	534,8	571,2
Amortissement des produits constatés et reçus d'avance	(31,9)	(88,8)
Autres éléments non monétaires du compte de profits et pertes	13,0	32,3
Provisions pour pensions et autres provisions	(1,6)	4,0
Résultat de cession d'actifs immobilisés	0,1	2,9
Résultat opérationnel consolidé avant variation du besoin en fonds de roulement	820,2	828,1
Variations des actifs et passifs opérationnels		
Diminution des stocks	0,8	0,2
(Augmentation) / Diminution des créances résultant de ventes et prestations de services	(4,2)	43,4
(Augmentation) / Diminution des autres créances	(9,1)	4,2
(Augmentation) des charges constatées d'avance	(4,4)	(4,2)
(Diminution) des dettes sur achats et prestations de services	(5,2)	(36,9)
Augmentation / (Diminution) des autres dettes	9,1	(14,1)
Augmentation des acomptes reçus sur commandes	5,9	7,3
Augmentation des produits constatés et reçus d'avance	51,5	61,7
Augmentation / (Diminution) des autres produits constatés d'avance	17,5	(15,9)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	61,9	45,7
Flux de trésorerie opérationnels nets	882,1	873,8
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(17,2)	(2,2)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(514,6)	(315,4)
Indemnités d'assurance reçues	-	336,5
Cession d'immobilisations corporelles	0,7	2,2
Prise de participation supplémentaire dans AAP (déduction faite de la trésorerie acquise)	-	(47,0)
Prise de participation supplémentaire dans NSAB (déduction faite de la trésorerie acquise)	(30,0)	-
Acquisition d'éléments d'actifs de Verestar (déduction faite de la trésorerie acquise)	(20,1)	-
Gain réalisé sur le règlement de swaps de devises et d'intérêts	-	102,9
Produits de la cession d'immobilisations financières consolidées	-	3,6
Investissements dans des immobilisations financières non consolidées	(85,0)	(16,3)
Produits de la cession des immobilisations financières non consolidées	6,0	2,2
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(660,2)	66,5
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Emissions d'emprunts	154,4	1 708,8
Remboursements d'emprunts	0,3	(2 372,2)
Dividendes versés aux actions ordinaires (nets des dividendes reçus)	(130,8)	(123,7)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	(9,1)	(53,1)
Financement net versé pour des activités non opérationnelles	(24,3)	(23,7)
Acquisition de certificats de dépôt fiduciaire	(12,8)	(1,6)
Dividendes provenant des sociétés mises en équivalence	15,3	4,5
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(7,0)	(861,0)
Effets des variations de change	(65,9)	(56,5)
Augmentation de la Trésorerie	149,0	22,8
Trésorerie en début d'exercice	309,7	286,9
Trésorerie en fin d'exercice	458,7	309,7

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2004

	Capital souscrit millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Réserve légale millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Ecart de conversion cumulés millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Résultat net - part du Groupe millions d'euros	Total millions d'euros
Au 1er janvier 2003	921,8	(17,8)	2 819,7	17,6	9,8	(380,8)	0,3	204,5	3 575,1
Affectation du résultat	-	-	-	6,9	78,7	-	118,9	(204,5)	-
Dividendes	-	-	-	-	(6,3)	-	(118,0)	-	(124,3)
Cession d'actions propres	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	205,4	205,4
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	(387,3)	-	-	(387,3)
Transfert vers « Autres Dettes » (Note 26)	-	-	-	-	(21,2)	-	-	-	(21,2)
Au 31 décembre 2003	921,8	(17,7)	2 819,7	24,5	61,0	(768,1)	1,2	205,4	3 247,8
Affectation du résultat	-	-	-	6,8	68,8	-	129,8	(205,4)	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(129,8)	-	(129,8)
Rachat d'actions propres	-	(2,0)	-	-	-	-	-	-	(2,0)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	229,9	229,9
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	(123,5)	-	-	(123,5)
Transfert vers « Autres Dettes » (Note 26)	-	-	-	-	(5,4)	-	-	-	(5,4)
Au 31 décembre 2004	921,8	(19,7)	2 819,7	31,3	124,4	(891,6)	1,2	229,9	3 217,0

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

Notes aux comptes consolidés

31 décembre 2004

Note 1 Informations relatives à l'entreprise

La publication des comptes consolidés de la société SES GLOBAL S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 a été autorisée par la décision du conseil d'administration en date du 17 février 2005.

SES GLOBAL S.A. (« SES GLOBAL », « la Société » ou « le Groupe ») a été constituée le 16 mars 2001 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Les références au « Groupe » dans les notes suivantes font également référence à la Société et à ses filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence.

SES GLOBAL est cotée sous le nom « SESG » à la Bourse de Luxembourg et à Euronext Paris. La Société n'est plus cotée à la Bourse de Francfort depuis le 8 décembre 2004.

Note 2 Résumé des méthodes comptables significatives

Principes de préparation des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Principes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les comptes de SES GLOBAL S.A. et de ses filiales, après élimination de tous les soldes et opérations intragroupes significatifs. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe. Les prises de contrôle de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les comptes annuels des filiales sont préparés au 31 décembre de chaque année conformément aux principes comptables adoptés par SES GLOBAL S.A. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables.

Recours aux estimations

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes comptables généralement appliqués au Grand-Duché de Luxembourg nécessite que la direction fasse des estimations et émettent des hypothèses qui affectent les montants enregistrés à l'actif et au passif, l'indication des actifs et des passifs éventuels à la date des comptes consolidés et les montants enregistrés en produits et en charges au cours de cet exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Participations dans les coentreprises

Les participations du groupe dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, ce qui implique de consolider ligne par ligne, dans les rubriques correspondantes des comptes consolidés, la quote-part dans les actifs, passifs, produits et charges des coentreprises.

Participations dans les sociétés mises en équivalence

Les participations dans les sociétés mises en équivalence dans lesquelles le Groupe a une influence significative sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont reprises au bilan au plus bas de la valeur de mise en équivalence et de la valeur recouvrable. Le compte de profits et pertes reflète la quote-part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence. La valeur comptable de ces participations inclut un goodwill lorsque le coût d'acquisition versé excède la juste valeur de la quote-part détenue dans les actifs sous-jacents.

Restructuration du Groupe

En juin 2004, la Société a entamé une restructuration de ses participations dans les filiales du Groupe. L'objet de cette restructuration était de faire correspondre la structure du Groupe avec ses différents axes stratégiques, en prenant en compte les dimensions régionales et sectorielles, et d'optimiser la structure opérationnelle et financière du Groupe. Cette restructuration inclut la création de quatre nouvelles sociétés luxembourgeoises : SES GLOBAL Africa S.A., SES GLOBAL Europe S.A., SES GLOBAL Latin America S.A. et SES GLOBAL Participations S.A.. La restructuration était quasiment finalisée en 2004.

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 2 Résumé des méthodes comptables significatives suite

Filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence

Les comptes consolidés comprennent les comptes des filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence reprises ci-dessous :

	Pourcentage d'intérêt (%) 2004	Pourcentage d'intérêt (%) 2003	Méthode de consolidation
SES ASTRA S.A., Luxembourg (« SES ASTRA »)	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Inc., États-Unis (« SES AMERICOM »)	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Finance Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Asia S.A., Luxembourg ¹	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Europe S.A., Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES GLOBAL Africa S.A., Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES GLOBAL Latin America S.A., Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES GLOBAL Participations S.A., Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES ASTRA S.A. :			
ASTRA Marketing GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Iberica S.A., Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing France S.A., France	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Polska Sp. z o.o., Pologne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing GmbH, Autriche	100,00	100,00	Intégration globale
SES Ré S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Capital Luxembourg S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
Nordic Satellite AB, Suède (« NSAB ») ^{2,3}	75,00	50,00	Intégration globale
Sirius Satellite Services SIA, Lettonie ^{2,3}	75,00	50,00	Intégration globale
SES ASTRA Satellite Company 1 S.à r.l, Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES ASTRA Satellite Company 2 S.à r.l, Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES ASTRA Satellite Company 3 S.à r.l, Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES ASTRA Satellite Company 4 S.à r.l, Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL-Americas Inc. :			
SES Subsidiary 23 Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 24 Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 25 Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 26 Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM, Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM PAC, Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Worldsat LLC, États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Communications Satellite Int. Marketing Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM International Holdings, Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Canada, Inc, Canada	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Brésil) Holdings, LLC, États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Multimidia Holdings, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Multimidia, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM UK Ltd., Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Singapour) Pty., Ltd., Singapour	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Government Services, Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Sistemas Satelitales de Mexico S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Socios Aguila S.de R.L de C.V., Mexique	49,00	–	Mise en équivalence
SES GLOBAL Insurance Ltd, Bermudes	100,00	–	Intégration globale
Columbia Communications Corporation, États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Columbia /WIGUSA Communications, Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites International, Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites (Gibraltar) Ltd., Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Colorado, Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-1 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-2 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-3 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale

Note 2 Résumé des méthodes comptables significatives suite

	Pourcentage d'intérêt (%) 2004	Pourcentage d'intérêt (%) 2003	Méthode de consolidation
AMC-5 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-6 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-8 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-9 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-10 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-11 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
SES AMERICOM (Asia 1A) LLC, États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Asia Pacific LLC, États-Unis (« AAP »)	100,00	100,00	Intégration globale
Worldsat-2 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
Worldsat-3 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
SES AMERICOM California, Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-4 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-7 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-15 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
AMC-16 Holdings LLC, États-Unis	100,00	–	Intégration globale
Starsys Global Positioning Inc., États-Unis	80,00	80,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL Asia S.A.¹ :			
SES GLOBAL Holding AG, Suisse	100,00	–	Intégration globale
Bowenvale Ltd, Iles Vierges Britanniques	49,50	49,50	Intégration globale
Asia Satellite Telecommunications Holdings Ltd, Bermudes	34,10	34,10	Intégration globale
Auspicious City Limited, Hong Kong	34,10	34,10	Intégration globale
PhoenixNet Holdings Ltd, Hong Kong (« PhoenixNet »)	36,52	36,52	Mise en équivalence
Speedcast Ltd, Hong Kong (« Speedcast »)	36,52	36,52	Mise en équivalence
Détenues via SES GLOBAL Europe S.A. :			
SES Capital Belgium S.A., Belgique ⁴	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom AG, Allemagne ⁴	10,00	10,00	Mise en équivalence
iBEAM Europe Ltd., Royaume-Uni (liquidée) ⁴	–	33,33	Mise en équivalence
SES ASTRA TechCom S.A., Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES ASTRA net S.A., Luxembourg ^{4,5}	100,00	100,00	Intégration globale
SATLYNX S.A., Luxembourg (« SATLYNX ») ³	41,61	45,23	Intégration proportionnelle
SATLYNX sro, République Tchèque ³	41,61	45,23	Intégration proportionnelle
SATLYNX S.A., France ³	41,61	45,23	Intégration proportionnelle
SATLYNX GmbH, Allemagne ³	41,61	45,23	Intégration proportionnelle
SATLYNX Srl, Italie ³	41,61	45,23	Intégration proportionnelle
SATLYNX Ltd., Royaume-Uni. ³	41,61	45,23	Intégration proportionnelle
SATLYNX BV, Pays-Bas ³	41,61	45,23	Intégration proportionnelle
SATLYNX Europe SL, Espagne ³	41,61	45,23	Intégration proportionnelle
Détenues via SES GLOBAL Africa S.A. :			
Accelon Ltd, Afrique du Sud ^{4,6}	43,55	40,96	Mise en équivalence
SES GLOBAL Satellite Leasing Ltd, Ile de Man	100,00	–	Intégration globale
SES GLOBAL Pty., Afrique du Sud	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL Latin America S.A. :			
SES do Brasil Ltda., Brésil ³	100,00	100,00	Intégration globale
Star One S.A., Brésil (« Star One ») ³	19,99	19,99	Mise en équivalence
SES GLOBAL-South Americas Inc., États-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Nahuelsat S.A., Argentine	28,75	28,75	Mise en équivalence

1 Anciennement SES Finance S.A.

2 42,66 % détenus par SES ASTRA S.A. 32,34 % détenus par SES GLOBAL Americas Holdings GP

3 Détenue précédemment par SES GLOBAL Asia S.A. (anciennement SES Finance S.A.)

4 Détenue précédemment par SES ASTRA S.A.

5 Anciennement SES Multimedia S.A.

6 Anciennement IP Direct (Proprietary) Ltd.

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 2 Résumé des méthodes comptables significatives suite

Le 15 janvier 1999, SES GLOBAL S.A. a acquis par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 100 % SES Finance S.A., une participation de 49,5 % dans la société Bowenvale Limited (« Bowenvale »), une société à responsabilité limitée immatriculée dans les Iles Vierges Britanniques, qui détient 68,90 % des actions ordinaires de la société Asia Satellite Telecommunications Holdings Ltd (« Asiasat »). SES GLOBAL S.A. et CITIC (« Chinese International Trust and Investment Corporation ») détiennent des droits de vote équivalents aux Assemblées d'Actionnaires et Conseils d'Administration de la société Bowenvale. Les deux sociétés ont conclu un pacte d'actionnaires qui confère à SES GLOBAL S.A. le droit d'assister Asiasat dans certains domaines importants relatifs à l'utilisation des satellites et au développement de nouveaux services y relatifs, étant donné ses connaissances et son expertise dans ce domaine. Le nombre d'actions détenues, ainsi que la présence de SES GLOBAL S.A. au Conseil d'Administration et sa responsabilité particulière dans la définition et le développement des services liés aux satellites, expliquent la consolidation d'Asiasat selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe.

Partenariat

En avril 2003, SES GLOBAL S.A. et sa filiale détenue à 100 % SES ASTRA ont créé un partenariat – SES GLOBAL Americas Holdings GP, Delaware, Etats-Unis.

Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent entre le coût d'acquisition d'une société consolidée et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs nets de cette société à la date d'acquisition. Le goodwill est amorti selon le mode linéaire sur sa durée d'utilité, à partir de la date d'acquisition. La période d'amortissement maximale est de 20 ans. Le goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur quand des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill est enregistré au coût diminué des amortissements cumulés et de toute perte de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles incluent essentiellement des droits d'exploitation de fréquences orbitales et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux et sont amorties selon le mode linéaire sur une période maximale de 21 ans.

Frais de développement

Les frais de développement encourus sur un projet individuel sont activés quand leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Les terrains sont enregistrés au coût d'acquisition. Les constructions sont enregistrées au bilan au coût d'acquisition net des amortissements cumulés. Les constructions sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. La durée d'amortissement est principalement de 25 ans.

Installations techniques et machines – satellites

Le coût des satellites comprend le coût d'acquisition des satellites, les frais de lancement, d'assurance et les autres frais accessoires. Les charges financières encourues durant la période de construction des satellites sont capitalisées. La durée d'amortissement des satellites du groupe varie entre 10 et 16 ans.

Installations techniques et machines – équipements au sol

Les installations techniques et machines sont amorties sur leur durée de vie estimée qui varie entre 3 et 15 ans.

Autres installations, outillage et mobilier

Ces autres immobilisations sont amorties sur leur durée de vie estimée qui varie entre 3 et 15 ans.

Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Les acomptes versés relatifs aux achats de futurs satellites, aux coûts de lancement et aux autres frais notés, qui incluent les dépenses d'équipement au sol et les frais de financement, sont comptabilisés au bilan lorsqu'ils sont facturés. A la date de mise en service de l'immobilisation en cours, ces frais sont transférés en immobilisations corporelles « en service » et amortis à partir de cette date.

Corrections de valeur sur actifs à long terme et immobilisations incorporelles.

Les actifs à long terme et les immobilisations incorporelles, qui comprennent les satellites en orbite et le goodwill, font l'objet d'un test de perte de valeur quand des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur peuvent aussi bien provenir d'une défaillance totale ou partielle d'un satellite, que de tout autre changement dans l'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés. Les tests de perte de valeur consistent à comparer l'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés à la valeur comptable de l'actif. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'actif est enregistré à la juste valeur des flux de trésorerie actualisés, en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Coûts liés aux emprunts

Les coûts liés aux émissions d'emprunts sont portés à l'actif et enregistrés en compte de régularisation. Ces coûts sont amortis sur la durée des emprunts concernés.

Note 2 Résumé des méthodes comptables significatives suite

Immobilisations financières

Les titres ayant le caractère d'immobilisations et les autres immobilisations financières sont enregistrés au bilan au coût d'acquisition. Une évaluation est réalisée à chaque clôture pour déterminer s'il existe un indicateur justifiant que l'immobilisation financière puisse être dépréciée. Si un tel indicateur existe, la valeur recouvrable de l'immobilisation est estimée et toute perte de valeur est enregistrée au compte de profits et pertes de l'exercice. Cette perte de valeur correspond à la différence entre la valeur recouvrable estimée et la valeur comptable.

Stocks

Les stocks sont constitués principalement d'équipements pour les locaux des clients (Customer Premises Equipment), d'accessoires ainsi que de pièces détachées pour les équipements de réseaux s'y rattachant et sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur de marché. Le coût est évalué sur base du coût moyen pondéré et la valeur de marché sur base de l'estimation de la valeur nette de réalisation.

Créances

Les créances sont évaluées sur base de la valeur anticipée de réalisation.

Valeurs mobilières

Les Certificats de Dépôts Fiduciaires (FDRs) acquis dans le cadre de plans d'options d'achat accordés au personnel sont évalués initialement au coût d'acquisition. La différence entre le coût d'acquisition et le prix d'exercice est amortie selon la méthode linéaire sur la durée d'acquisition des droits y afférents.

Les autres valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas du coût et de la valeur de marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les avoirs en banque, en caisse et les dépôts à court terme détenus jusqu'à leur maturité sont évalués au coût historique. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque, les dépôts à vue ainsi que les investissements à court terme considérés comme très liquides, facilement convertibles en espèces et sujets à des risques de changements de valeur non significatifs.

Pour les besoins de la préparation du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque, en caisse et les dépôts à court terme net des découverts bancaires.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe passe des contrats visant à fournir une mise à disposition de capacité de relais satellites de grande qualité et des services bandes larges, le tout dans les domaines de la diffusion de programmes télévisuels et radiophoniques et de la transmission d'informations à destination du grand public. Le chiffre d'affaires provient essentiellement des contrats de prestation de services de transmission par satellite.

Tous les revenus encaissés conformément aux contrats de prestation de services relatifs à la transmission par satellite sont reconnus selon la méthode linéaire sur la durée des contrats correspondants. Les paiements reçus en avance sont différés et enregistrés au bilan en comptes de régularisation. Les montants à recevoir concernant des prestations non encore facturées sont provisionnés et enregistrés dans les créances résultant de ventes et prestations de service.

Dividendes

La Société déclare la distribution de dividendes après l'approbation des comptes consolidés. De ce fait, les dividendes sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Impôts différés

Le Groupe enregistre des impôts différés pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, comprenant les pertes fiscales et les crédits d'impôts reportables. Les taux d'impôts en vigueur ou quasiment effectifs à la date de clôture sont utilisés pour déterminer les impôts différés. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées.

Les impôts différés qui résultent de différences temporelles provenant des investissements dans les filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence sont enregistrés, sauf si la date de renversement de la différence temporelle peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 2 Résumé des méthodes comptables significatives suite**Conversion des monnaies étrangères**

La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et les comptes consolidés sont exprimés dans cette devise. Le coût des actifs non monétaires est converti au taux en vigueur à la date de transaction. Tous les autres actifs et passifs sont convertis au taux de clôture.

Au cours de l'exercice, les charges et les produits exprimés dans une devise étrangère sont enregistrés au taux en vigueur à la date de transaction. Toutes les différences de change résultant de l'application de ces principes sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur résultant de l'acquisition d'entités étrangères détenues à 100 % sont comptabilisés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les filiales tiennent leur comptabilité dans leurs devises respectives. Les actifs et les passifs des filiales consolidées sont convertis en euro au taux de change de clôture, tandis que les produits et les charges de ces filiales sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change qui résultent de cette conversion sont enregistrées dans les réserves au poste écarts de conversion cumulés.

Les principaux taux de change utilisés par le Groupe durant l'exercice comptable étaient les suivants :

1 EUR =	Cours de clôture 31 décembre 2003	Taux de change moyen pour l'année 2004	Cours de clôture 31 décembre 2004
Dollar des Etats-Unis	1,26	1,24	1,36
Dollar de Hong Kong	9,78	9,67	10,60
Couronne suédoise	9,05	9,12	9,02

Concentration des risques de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement détenus auprès d'institutions financières importantes. Ces dépôts sont remboursables sur simple demande et ne présentent donc que des risques mineurs.

Le Groupe met à disposition des relais satellites, fournit les services y relatifs et accorde des facilités de crédit à ses clients sur le marché commercial des communications par satellite. La direction gère l'exposition aux risques de crédit et enregistre des provisions à hauteur des pertes estimées qui sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation.

Résultats par action de base et dilué

La composition du capital de SES GLOBAL S.A. comprend des actions de classe A, B et C qui donnent droit au paiement de dividendes tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires. Les détenteurs des actions de classe B participent aux bénéfices et ont droit à 40 % des dividendes à payer par action de classe A.

Les résultats par action de base et dilué sont calculés en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires (après déduction du dividende attribué aux parts de fondateurs) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Le résultat par action dilué est ajusté des options à effet de dilution.

Dépenses de publicité

Le Groupe enregistre en charges toutes ses dépenses de publicité au moment où elles sont encourues.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe comptabilise tous les instruments financiers dans les actifs et passifs du bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées dans le compte de profits et pertes ou conformément au principe décrit ci-dessous lorsque la comptabilité de couverture s'applique. Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats sur des devises étrangères et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change à terme courants pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. A sa date de souscription, le Groupe définit l'instrument dérivé comme suit :

1. une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de juste valeur) ;
2. une couverture d'une transaction prévue ou de la fluctuation des flux de trésorerie à recevoir ou à payer relatifs à un actif ou un passif comptabilisé (couverture de flux de trésorerie) ; ou
3. une couverture d'un investissement dans une opération en devise étrangère.

1. Couverture de juste valeur

Concernant les couvertures de juste valeur (swaps de taux d'intérêt) qui remplissent les conditions d'application de la comptabilité spéciale de couverture, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de profits et pertes. Tout profit ou perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert vient modifier la valeur comptable de l'élément couvert et est enregistré au compte de profits et pertes.

Note 2 Résumé des méthodes comptables significatives suite

Instruments financiers dérivés suite

2. Couverture de flux de trésorerie

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats d'achat de devises à terme) utilisées pour couvrir des engagements fermes et qui remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spéciale de couverture, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres et la partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si l'engagement ferme couvert conduit à la reconnaissance d'un actif ou d'un passif, alors, au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits ou les pertes associés qui ont été antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont intégrés dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif.

3. Couverture d'investissement net

Les variations de juste valeur d'un instrument dérivé ou non dérivé désigné comme tel et qui remplit toutes les conditions pour la couverture d'un investissement net sont comptabilisées en écart de conversion cumulé dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace est comptabilisée dans le résultat net.

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou qu'il ne respecte plus les critères de qualification pour la comptabilité spéciale de couverture. A ce moment, tout profit ou perte cumulé réalisé sur l'instrument de couverture comptabilisé en capitaux propres est maintenu en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus attendu que la transaction couverte se produise, le profit ou la perte net cumulé comptabilisé en capitaux propres est transféré au résultat net de l'exercice.

Le Groupe documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie justifiant le recours aux opérations de couverture. Cette procédure comprend l'affectation des dérivés désignés comme des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie relatifs à des actifs ou passifs spécifiques du bilan ou d'engagements fermes spécifiques ou de transactions prévues. Le Groupe évalue également de manière formelle, aussi bien à la date de commencement de la couverture que pendant toute sa durée, si chaque dérivé est très efficace en s'assurant que les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'instrument de couverture compensent les variations de juste valeur de l'élément couvert. S'il est déterminé qu'un instrument dérivé ne représente pas une couverture très efficace ou que le dérivé cesse de représenter une couverture très efficace, le Groupe cesse de manière anticipée et prospective d'appliquer la comptabilité de couverture.

Comptabilisation des engagements de retraite

SES GLOBAL S.A. et certaines de ses filiales ont mis en place des plans de pension à prestations définies et / ou à contributions définies. Le coût des avantages accordés liés aux plans à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus pour chaque régime excèdent 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Ces gains ou pertes sont reconnus sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes. Les coûts relatifs aux plans à contributions définies sont provisionnés au bilan et enregistrés au compte de profits et pertes.

Contrats de location

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de profits et pertes.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de profits et pertes sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Note 3 Information sectorielle

L'activité du Groupe est générée principalement par les trois sociétés organisées et gérées séparément, SES ASTRA, SES AMERICOM et AsiaSat. Chacune représente une unité commerciale stratégique desservant des marchés régionaux différents et est ainsi identifiée comme représentant un secteur d'activité spécifique dans le cadre du reporting interne au management et de l'attribution de ressources. Les autres filiales du Groupe font partie du quatrième secteur d'activité appelé « Autres participations » (« Autres »).

SES ASTRA est le leader européen des opérateurs satellites pour des services de réception directe. La flotte de la société SES ASTRA comprend 12 satellites, proposant des services de télévision et de radio à tous les foyers en Europe. SES ASTRA transmet également des services bande large à haute vitesse et fournit la capacité pour les applications satellitaires bidirectionnelles. En outre, le portefeuille de produits comprend des services d'accès direct au câble et d'utilisation occasionnelle.

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 3 Information sectorielle suite

SES AMERICOM dirige une flotte de 18 satellites desservant les Amériques, l'Europe et la région Asie-Pacifique, y compris des satellites proposant des services transocéaniques. La Société offre également une gamme complète de services bande large aux entreprises et aux gouvernements.

AsiaSat propose un service de mise à disposition de relais satellites, les services bande large et de télécommunications dans la région Asie-Pacifique. Les 3 astronefs d'AsiaSat desservent actuellement les diffuseurs de programmes télévisuels et radiophoniques publics et privés dans le monde entier.

Le secteur des « Autres participations » inclut les participations du Groupe dans les sociétés de participation SES GLOBAL S.A. et SES GLOBAL Asia S.A., et à partir de juin 2004, SES GLOBAL Europe S.A., SES GLOBAL Africa S.A., SES GLOBAL Latin-America S.A. et SES GLOBAL Participations S.A. En outre, le secteur inclut également les entreprises liées telles que SATLYNX et Star One. Jusqu'à janvier 2004, le secteur des « Autres participations » incluait aussi NSAB, même si celle-ci a été transférée au secteur ASTRA lorsque le Groupe a pris une participation majoritaire dans la société en février 2004. Jusqu'à juin 2003, le secteur des « Autres participations » incluait AAP, transférée à AMERICOM lors de l'acquisition par le Groupe du contrôle total de la société en juillet 2003.

Le Groupe envisage de redéfinir chaque secteur en 2005 à la suite de la finalisation de la restructuration du Groupe.

En général, le Groupe comptabilise ses ventes et ses transferts intersectoriels comme si ses ventes ou transferts étaient conclus avec des tiers aux prix du marché en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs sectoriels comprennent tous les actifs et les passifs d'exploitation employés dans un secteur pour ses activités opérationnelles et qui sont soit directement attribuables au secteur, soit attribuables au secteur sur une base raisonnable. Les actifs et passifs sectoriels ne comprennent pas les dettes de financement ni les impôts à payer / à recevoir.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 et à cette date :

	SES ASTRA millions d'euros	SES AMERICOM millions d'euros	AsiaSat millions d'euros	Autres millions d'euros	Écriture d'annulation et. ajuts de consolid. millions d'euros	Total millions d'euros
Résultat sectoriel						
Ventes à des clients externes	691,0	367,6	104,4	16,6	(33,0)	1 146,6
Ventes inter-secteurs	6,4	0,8	–	–	(7,2)	–
Total chiffre d'affaires	697,4	368,4	104,4	16,6	(40,2)	1 146,6
Dépenses opérationnelles	(135,0)	(137,1)	(26,0)	(35,8)	29,4	(304,5)
EBITDA	562,4	231,3	78,4	(19,2)	(10,8)	842,1
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(180,1)	(128,3)	(30,0)	(11,0)	–	(349,4)
Dotations aux amortissements des goodwill	(2,5)	(98,6)	(1,0)	(15,6)	–	(117,7)
Dotations aux amortissements sur autres immobilisations incorporelles	(33,5)	(17,6)	(10,2)	(6,4)	–	(67,7)
Résultat opérationnel	346,3	(13,2)	37,2	(52,2)	(10,8)	307,3
Actifs sectoriels						
Goodwill	34,3	1 505,4	4,7	2,4	–	1 546,8
Autres immobilisations incorporelles	509,7	281,3	146,4	–	–	937,4
Immobilisations corporelles	1 138,6	1 861,1	278,6	8,7	–	3 287,0
Immobilisations financières	65,1	–	1,9	99,4	–	166,4
Autres actifs	149,9	31,6	35,4	345,1	–	562,0
Actifs sectoriels	1 897,6	3 679,4	467,0	455,6	–	6 499,6
Actifs non affectés						475,1
Total actifs						6 974,7
Passifs sectoriels						
Passifs sectoriels	336,4	146,8	33,5	14,8	–	531,5
Passifs non affectés						2 946,7
Total passifs						3 478,2
Dépenses d'investissement	108,0	416,4	5,4	34,7	(32,9)	531,6

Le résultat des sociétés mises en équivalence en 2004 d'un montant de 1,2 millions d'euros provient à hauteur de (3,6) millions d'euros du secteur SES ASTRA, (1,3) millions d'euros du secteur AsiaSat et le solde de 6,1 millions d'euros est attribuable au secteur des Autres participations.

Note 3 Information sectorielle suite

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 et à cette date :

	SES ASTRA	SES AMERICOM	AsiaSat	Autres	Écriture d'annulation et. ajuts de consolid.	Total
	millions d'euros	millions d'euros				
Résultat sectoriel						
Ventes à des clients externes	655,5	412,6	103,1	36,3	–	1 207,5
Ventes inter-secteurs	5,8	4,1	–	0,7	(10,6)	–
Total chiffre d'affaires	661,3	416,7	103,1	37,0	(10,6)	1 207,5
Dépenses opérationnelles	(116,1)	(87,7)	(18,2)	(53,3)	10,6	(264,7)
EBITDA	545,2	329,0	84,9	(16,3)	–	942,8
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(157,3)	(134,7)	(25,5)	(13,9)	–	(331,4)
Dotations aux amortissements des goodwill	(0,9)	(107,9)	(1,0)	(20,4)	–	(130,2)
Dotations aux amortissements sur autres immobilisations incorporelles	(30,6)	(66,2)	(10,2)	(2,5)	–	(109,5)
Résultat opérationnel	356,4	20,2	48,2	(53,1)	–	317,7
Actifs sectoriels						
Goodwill	–	1 720,7	15,2	45,1	–	1 781,0
Autres immobilisations incorporelles	483,4	308,9	152,9	34,3	–	979,5
Immobilisations corporelles	1 077,1	1 741,7	325,7	58,8	–	3 203,3
Immobilisations financières	9,3	1,9	0,7	108,3	–	120,2
Autres actifs	131,8	15,0	21,0	211,0	–	378,8
Actifs sectoriels	1 701,6	3 788,2	515,5	457,5	–	6 462,8
Actifs non affectés						314,2
Total actifs						6 777,0
Passifs sectoriels						
Passifs sectoriels	275,2	144,6	39,2	33,8	–	492,8
Passifs non affectés						2 795,8
Total passifs						3 288,6
Dépenses d'investissement	83,3	234,4	19,3	2,6	(22,6)	317,0

Le résultat des sociétés mises en équivalence en 2003 d'un montant de 4,5 millions d'euros provient à hauteur de (1,3) million d'euros du secteur SES ASTRA, (2,0) millions d'euros du secteur AsiaSat et le solde de 7,8 millions d'euros est attribuable au secteur des Autres participations.

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 4 Immobilisations incorporelles

	Goodwill millions d'euros	Autres immobilisations incorporelles* millions d'euros	Frais de développement millions d'euros	Total millions d'euros
Valeur nette comptable au 1er janvier 2003	2 470,1	928,0	7,9	3 406,0
Mouvements en 2003 sur le coût d'acquisition				
Coût d'acquisition au 1er janvier 2003	2 676,1	1 007,5	8,5	3 692,1
Changement du périmètre	(4,3)	3,9	–	(0,4)
Acquisitions	1,7	2,0	–	3,7
Cessions	–	(48,4)	–	(48,4)
Reclassement	(250,1)	257,6	–	7,5
Effets des variations de change	(385,7)	(72,6)	–	(458,3)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2003	2 037,7	1 150,0	8,5	3 196,2
Mouvements en 2003 sur les amortissements cumulés				
Amortissements cumulés au 1er janvier 2003	(206,0)	(79,5)	(0,6)	(286,1)
Amortissements – changement du périmètre	1,0	–	–	1,0
Dotations aux amortissements	(121,1)	(106,0)	(1,2)	(228,3)
Corrections de valeur	(9,1)	–	(2,3)	(11,4)
Reclassement	44,2	(44,2)	–	–
Reprise sur amortissements cumulés	–	48,4	–	48,4
Effets des variations de change	34,3	6,4	–	40,7
Amortissements cumulés au 31 décembre 2003	(256,7)	(174,9)	(4,1)	(435,7)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2003	1 781,0	975,1	4,4	2 760,5
Mouvements en 2004 sur le coût d'acquisition				
Coût d'acquisition au 1er janvier 2004	2 037,7	1 150,0	8,5	3 196,2
Changement du périmètre	(1,6)	29,5	–	27,9
Acquisitions	4,2	17,5	–	21,7
Cessions	–	(6,8)	(8,5)	(15,3)
Effets des variations de change	(145,5)	(26,3)	–	(171,8)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2004	1 894,8	1 163,9	–	3 058,7
Mouvements en 2004 sur les amortissements cumulés				
Amortissements cumulés au 1er janvier 2004	(256,7)	(174,9)	(4,1)	(435,7)
Amortissements – changement du périmètre	1,8	0,1	–	1,9
Dotations aux amortissements	(106,7)	(59,1)	(0,9)	(166,7)
Corrections de valeur	(11,0)	(4,1)	(3,6)	(18,7)
Reprise sur amortissements cumulés	–	3,2	8,5	11,7
Effets des variations de change	24,6	8,3	0,1	33,0
Amortissements cumulés à compter du 31 décembre 2004	(348,0)	(226,5)	–	(574,5)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2004	1 546,8	937,4	–	2 484,2

* Inclut principalement des droits d'exploitation des fréquences orbitales et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux.

Note 4 Immobilisations incorporelles suite

Goodwill

Le goodwill enregistré au bilan consolidé provient de l'acquisition des sociétés SES AMERICOM, Bowenvale Ltd., NSAB et SATLYNX. D'autre part le goodwill provient également de l'acquisition de certaines filiales par SATLYNX. Le goodwill est amorti actuellement sur une durée estimée ne dépassant pas 20 ans.

Au cours de l'exercice, des corrections de valeur pour 11,0 millions d'euros (2003 : 9,1 millions d'euros) ont été enregistrées dans les livres de SATLYNX afin de refléter la valeur de marché actuelle de la société. Au 31 décembre 2004, le goodwill résultant de l'acquisition de filiales par SATLYNX est complètement déprécié.

L'augmentation du goodwill résulte pour un montant de 1,5 million d'euros de l'acquisition des 25 % supplémentaires dans NSAB et pour un montant de 1,6 million d'euros de l'acquisition d'éléments d'actifs de Verestar. Des informations plus détaillées concernant ces transactions peuvent être trouvées en Note 7.

L'acquisition enregistrée en 2003 pour un montant de 1,7 million d'euros concernait principalement le règlement d'un complément de prix conditionnel dans le cadre d'un achat entre les sociétés SES AMERICOM et Columbia Communications Corporation.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent des droits d'exploitation des fréquences orbitales acquis par SES ASTRA, SES AMERICOM, AsiaSat et NSAB et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux résultant de l'acquisition de SES AMERICOM. SES ASTRA a conclu un accord avec le gouvernement luxembourgeois concernant l'exploitation des fréquences du Luxembourg dans les positions orbitales de l'arc géostationnaire de 45 degrés ouest à 50 degrés est pour la période allant du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2021. Ces licences d'exploitation sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de 21 ans représentant la durée de l'accord. Dans le cadre de l'acquisition de la participation supplémentaire de 25 % dans NSAB en 2004, le Groupe a décidé d'harmoniser son traitement comptable concernant la classification des droits d'exploitation des fréquences orbitales acquis. Par conséquent, un montant de 238,9 millions d'euros (224,0 millions d'euros net d'amortissement) a été reclassé du goodwill vers les autres immobilisations incorporelles. Les chiffres comparatifs ont été ajustés à des fins de comparabilité.

Des indemnités de résiliation ont été versées par Lockheed Martin dans le cadre des contrats d'utilisation de la position orbitale d'AAP (voir Note 21). Par conséquent, l'immobilisation incorporelle représentant la valeur de ce contrat a été complètement dépréciée au cours de cette même année par le biais d'une dotation aux amortissements de 45,0 millions d'euros.

En 2004, des corrections de valeur pour un montant de 4,1 millions d'euros ont été effectuées sur les immobilisations incorporelles détenues par SATLYNX.

Frais de développement

Le Groupe a capitalisé des frais de développement s'élevant à 8,5 millions d'euros concernant le développement de terminaux interactifs de satellites, qui permettent l'utilisation d'une technologie de services interactifs bidirectionnels. En 2003 et 2004, des corrections de valeur de 2,3 millions d'euros et 3,6 millions d'euros respectivement ont été reconnues sur ces immobilisations afin de refléter les changements dans les estimations commerciales sur ces projets de développement. À la fin de l'année 2004, ces dépenses capitalisées ont été complètement dépréciées.

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 5 Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions millions d'euros	Installations techniques et machines		Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
		Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2003	94.6	2,332.6	120.8	17.9	2,565.9
Mouvements en 2003 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2003	139.7	3,850.5	339.8	61.5	4,391.5
Changement du périmètre de consolidation	(0.5)	39.1	(0.7)	(0.2)	37.7
Acquisitions	2.2	6.6	14.2	4.1	27.1
Cessions	(0.5)	(138.2)	(16.4)	(1.8)	(156.9)
Corrections de valeurs sur contrat de location-financement	(0.2)	–	–	–	(0.2)
Transferts des immobilisations corporelles en cours	13.0	433.5	14.2	2.7	463.4
Reclassements	–	–	1.6	–	1.6
Effets des variations de change	(4.5)	(307.9)	(29.9)	(2.6)	(344.9)
Coût au 31 décembre 2003	149.2	3,883.6	322.8	63.7	4,419.3
Mouvements en 2003 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2003	(45.1)	(1,517.9)	(219.0)	(43.6)	(1,825.6)
Changement du périmètre de consolidation	–	1.4	2.1	0.1	3.6
Dotations aux amortissements	(7.0)	(287.0)	(27.8)	(9.6)	(331.4)
Amortissements sur les cessions	0.5	138.2	12.5	1.8	153.0
Reclassements	–	–	(1.6)	–	(1.6)
Effets des variations de change	2.4	72.3	22.4	2.2	99.3
Amortissements cumulés au 31 décembre 2003	(49.2)	(1,593.0)	(211.4)	(49.1)	(1,902.7)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2003	100.0	2,290.6	111.4	14.6	2,516.6
Mouvements en 2004 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2004	149.2	3,883.6	322.8	63.7	4,419.3
Changement du périmètre de consolidation	(0.4)	110.0	9.6	0.5	119.7
Acquisitions	2.0	5.7	37.8	5.8	51.3
Cessions	–	(183.0)	(1.9)	(1.6)	(186.5)
Transferts des immobilisations corporelles en cours	0.2	465.3	8.3	1.1	474.9
Effets des variations de change	(2.3)	(141.9)	(12.5)	(1.0)	(157.7)
Coût au 31 décembre 2004	148.7	4,139.7	364.1	68.5	4,721.0
Mouvements en 2004 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2004	(49.2)	(1,593.0)	(211.4)	(49.1)	(1,902.7)
Changement du périmètre de consolidation	–	(36.5)	(8.6)	(0.2)	(45.3)
Dotations aux amortissements	(7.6)	(306.6)	(28.3)	(6.9)	(349.4)
Amortissements sur les cessions	–	164.7	1.6	1.1	167.4
Reclassements	–	–	–	–	–
Effets des variations de change	1.0	36.1	9.4	0.9	47.4
Amortissements cumulés au 31 décembre 2004	(55.8)	(1,735.3)	(237.3)	(54.2)	(2,082.6)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2004	92.9	2,404.4	126.8	14.3	2,638.4

La valeur comptable des immobilisations détenues dans le cadre de contrats de location-financement est de 9,1 millions d'euros au 31 décembre 2004 (2003 : 7,9 millions d'euros).

Note 6 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Total millions d'euros
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2003	7,4	983,2	17,5	1 008,1
Mouvements en 2003				
Acquisitions	6,5	274,8	8,6	289,9
Cessions	-	-	-	-
Transferts vers immobilisations corporelles	(13,0)	(433,5)	(16,9)	(463,4)
Effets des variations de change	(0,9)	(146,2)	(0,8)	(147,9)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2003	-	678,3	8,4	686,7
Mouvements en 2004				
Changement du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Acquisitions	0,1	470,8	9,4	480,3
Corrections de valeurs sur cession d'immobilisations	-	-	-	-
Transferts vers immobilisations corporelles	(0,1)	(465,3)	(9,5)	(474,9)
Effets des variations de change	-	(43,1)	(0,4)	(43,5)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2004	-	640,7	7,9	648,6

Des intérêts d'emprunts de 20,2 millions d'euros (2003 : 20,3 millions d'euros) relatifs aux financements spécifiquement affectés à la construction de satellites ont été capitalisés au cours de l'exercice et sont inclus dans les acquisitions des « Satellites » dans le tableau ci-dessus. Un taux de capitalisation moyen pondéré de 2,53 % (2003 : 2,76 %), représentant le coût des emprunts concernés, a été utilisé.

Note 7 Regroupement d'entreprises**NSAB**

Le 2 février 2004, le Groupe a acquis auprès de Swedish Space Corporation une participation supplémentaire de 25 % dans le capital de NSAB pour un montant total de 38,8 millions d'euros, portant ainsi la participation du groupe de 50 % à 75 %.

À compter de cette date, NSAB est consolidée dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

La juste valeur des actifs nets acquis et du goodwill résultant de cette transaction sont détaillés ci-dessous :

	Juste valeur millions d'euros
Immobilisations incorporelles	14,9
Immobilisations corporelles	36,7
Immobilisations financières	0,1
Créances résultant de ventes et prestations de services	2,4
Avoirs en banque	4,4
Comptes de régularisation actifs	1,0
Provisions	(9,5)
Autres dettes à long terme	(10,4)
Dettes à court terme	(1,0)
Autres produits constatés d'avance	(1,3)
Actifs nets	37,3
Goodwill lié à l'acquisition	1,5
Coût d'acquisition total	38,8

Verestar

Le 1er décembre 2004, le Groupe a acquis certains éléments d'actifs de Verestar pour un montant total de 20,1 millions d'euros.

	Juste valeur millions d'euros
Immobilisations incorporelles	0,5
Immobilisations corporelles	21,5
Créances résultant de ventes et prestations de services	2,3
Avoirs en banque	1,6
Compte de régularisation	4,9
Provisions	(7,8)
Dettes à court terme	(4,5)
Actifs nets	18,5
Goodwill lié à l'acquisition	1,6
Coût d'acquisition total	20,1

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 7 Regroupement d'entreprises suite**AMERICOM Asia Pacific LLP (« AAP »)**

Le 27 juin 2003, le Groupe a acquis auprès de Lockheed Martin la participation restante dans le capital d'AAP pour un montant total de 49,7 millions d'euros.

Note 8 Participations dans les coentreprises**SATLYNX S.A.**

En mai 2002, le Groupe et Gilat Satellite Networks (Holland) B.V. (« Gilat ») ont créé une coentreprise, SATLYNX S.A. Le 3 juin 2003, SATLYNX a augmenté son capital social par émission de nouvelles actions souscrites par Alcatel Spacecom S.A.S et Skybridge LP. Cela a eu pour conséquence, à cette date, de diluer l'actionnariat du Groupe en le portant de 50 % à 45,23 %.

Le 10 mars 2004, SATLYNX a émis de nouvelles actions souscrites par Alcatel Spacecom S.A.S, ce qui a eu pour conséquence de diluer à nouveau la participation du Groupe pour la porter à 41,69 %. Cette transaction, ainsi que d'autres émissions de moindre importance, ont abouti à une dilution globale de la participation du Groupe à 41,61 % en date du 31 décembre 2004.

La part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges enregistrés dans les comptes consolidés (avant élimination des transactions intra-groupe) au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003 ainsi que pour les exercices clos à ces dates est la suivante :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Actifs immobilisés	7,7	35,4
Actifs circulants	3,2	5,7
Comptes de régularisation actifs	0,2	4,7
Provisions pour risques et charges	0,7	0,6
Dettes à long terme	8,8	8,9
Dettes à court terme	6,2	6,9
Produits constatés d'avance	0,1	0,1
Produits	9,9	12,2
Charges opérationnelles	(47,9)	(45,6)
Résultats financiers	0,1	0,3
Perte avant impôts	(37,9)	(33,1)
Impôts	-	(0,1)
Perte nette	(37,9)	(33,2)

Note 9 Sociétés mises en équivalence

Au 31 décembre 2004, le Groupe détient des participations, directement ou indirectement, dans le capital de cinq sociétés, comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence. Ces sociétés sont : Star One (19,99 %) ; Nahuelsat (28,75 %) ; Speedcast (36,52 %) ; Accelon (43,55 %) et ND SatCom (10,00 %).

Au 31 décembre 2004, ces participations sont enregistrées dans les comptes consolidés aux valeurs suivantes :

	Valeur comptable à l'ouverture millions d'euros	Dividendes millions d'euros	Acquisitions millions d'euros	Transferts millions d'euros	Quote- part du résultat millions d'euros	Effets des variations de change millions d'euros	Valeur comptable à la clôture millions d'euros
Star One	77,8	(15,3)	-	-	7,6	1,0	71,1
Nahuelsat	1,5	-	-	-	(1,5)	-	-
Speedcast	-	-	2,5	-	(1,3)	0,1	1,3
Accelon	0,2	-	2,2	1,2	(3,7)	0,1	-
ND SatCom	-	-	-	2,1	0,1	-	2,2
2004	79,5	(15,3)	4,7	3,3	1,2	1,2	74,6
2003	77,5	(4,4)	1,4	-	4,5	0,5	79,5

Au 31 décembre 2004, la valeur des sociétés mises en équivalence inclut un goodwill de 24,0 millions d'euros (2003 : 26,7 millions d'euros). L'amortissement du goodwill de 2,9 millions d'euros (2003 : 4,2 millions d'euros) est inclus dans la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence.

L'investissement dans ND SatCom a été comptabilisé au titre de l'exercice précédent et de l'exercice en cours jusqu'au 15 juillet, en tant que titres ayant le caractère d'immobilisations. À cette date, le Groupe a acquis une option lui permettant d'augmenter sa participation dans ND SatCom jusqu'à 25 %, option pouvant être exercée à l'initiative du Groupe. Par conséquent, à partir du 15 juillet 2004, l'investissement a été reclassé en tant que société mise en équivalence.

La part de SES GLOBAL dans les capitaux propres des participations énumérées ci-dessus se détaille comme suit au 31 décembre : SpeedCast 0,5 million d'euros ; Star One 41,0 millions d'euros ; Nahuelsat (1,1) million d'euros ; Accelon (0,5) million d'euros ; ND SatCom 1,5 millions d'euros.

Note 10 Titres ayant le caractère d'immobilisations

Au 31 décembre 2004, le Groupe détient des titres ayant le caractère d'immobilisations dans le capital des sociétés suivantes :

	Coût historique millions d'euros	Valeur comptable à l'ouverture millions d'euros	Acquisitions / cessions millions d'euros	Transferts millions d'euros	Effets des variations de change millions d'euros	Corrections de valeur millions d'euros	Valeur comptable à la clôture millions d'euros
ND SatCom ¹	–	2,1	–	(2,1)	–	–	–
NetSystem.com	–	–	–	–	–	–	–
Gilat	–	2,9	(3,4)	–	(0,2)	0,7	–
ORBCOMM	6,7	–	6,7	–	–	(6,7)	–
Total 2004	6,7	5,0	3,3	(2,1)	(0,2)	(6,0)	–
Total 2003	28,5	8,4	2,8	–	(0,1)	(6,1)	5,0

1 Le traitement de l'investissement détenu dans ND SatCom a été modifié à compter du 15 juillet 2004 pour être reclassé en tant que société mise en équivalence, comptabilisé par application de la méthode de mise en équivalence, afin de refléter l'influence significative de la Société.

Note 11 Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2004, le Groupe détient les autres immobilisations financières suivantes :

	Coût historique millions d'euros	Valeur comptable à l'ouverture millions d'euros	Acquisitions / cessions millions d'euros	Transferts millions d'euros	Effets des variations de change millions d'euros	Corrections de valeur millions d'euros	Valeur comptable à la clôture millions d'euros
Prêt accordé à Able Star ²	29,7	32,2	–	–	(2,4)	–	29,8
Prêt accordé à ND SatCom	4,8	0,7	4,0	–	–	–	4,7
Prêt accordé à Accelon	0,5	1,8	–	(1,2)	(0,2)	–	0,4
Acompte DPC ³	55,7	–	55,7	–	–	–	55,7
Autres actifs	3,1	1,0	0,1	–	–	–	1,1
2004	93,8	35,7	59,8	(1,2)	(2,6)	–	91,7
2003	39,1	40,1	2,2	–	(6,4)	(0,2)	35,7

2 Le prêt de 40,5 millions de dollars a été consenti en 1999 à Able Star Associates Limited, Iles Vierges Britanniques, une filiale de Chinese International Trust and Investment Corporation (« CITIC »). L'objet de ce prêt était de permettre à CITIC d'acheter des actions supplémentaires dans Bowenvale Ltd. afin de parvenir à la structure de détention souhaitée. Le prêt porte intérêts aux taux du marché et est remboursable le 15 janvier 2006. Aucun remboursement n'a été effectué en 2004.

3 Ceci concerne un dépôt auprès des avocats agissant pour le compte des actionnaires vendeurs de DPC en relation avec l'achat de cette société (voir Note 29).

Note 12 Stocks

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Matières premières à leur valeur nette de réalisation	0,5	–
En cours de production (au coût)	1,9	1,8
Produits finis	0,1	1,6
Total des stocks au plus bas du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation	2,5	3,4
Matières premières au coût	0,8	–
Produits finis au coût	0,1	2,1

Note 13 Créances résultant de ventes et prestations de services

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Revenu facturé mais non encore réglé	32,8	33,4
Revenu reconnu mais non encore facturé	88,8	86,4
Créances résultant de ventes et prestations de services	121,6	119,8

Le revenu reconnu mais non encore facturé dans le cadre des contrats de services de longue durée pour des capacités satellitaires sera facturé selon les échéanciers de facturation prévus par les contrats respectifs. Les créances résultant de ventes et prestations de services sont présentées nettes des provisions cumulées pour clients douteux représentant en 2004 un montant de 32,2 millions d'euros (2003 : 27,6 millions d'euros). La provision pour clients douteux enregistrée en 2004 pour un montant de 5,3 millions d'euros (2003 : 3,7 millions d'euros) est présentée au compte de profits et pertes dans les autres charges d'exploitation.

Les créances résultant de ventes et prestations de services comprennent au 31 décembre 2004 un montant de 58,0 millions d'euros dû à plus d'un an (2003 : 46,8 millions d'euros).

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 14 Valeurs mobilières

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Investissements dans les certificats de dépôt fiduciaire SES GLOBAL	34,8	25,0
Autres valeurs mobilières	26,5	11,2
Total des valeurs mobilières	61,3	36,2

SES ASTRA et SES GLOBAL ont, en accord avec les actionnaires, acheté des certificats de dépôt fiduciaire concernant des actions de Classe « A » pour les utiliser dans le cadre de deux plans d'options d'achat d'actions accordés au personnel. Les « Autres valeurs mobilières » sont composées d'obligations, de certificats de dépôt négociables et de parts de fonds d'investissement détenus par des filiales.

Note 15 Instruments financiers

Au 31 décembre 2004, la Société détient dix-sept swaps de taux d'intérêt et de devises (seize au nom de la société SES GLOBAL S.A. et un au nom de la société SES GLOBAL Americas Holdings GP). Parmi ceux-ci, seize ont été désignés pour servir de couverture de l'investissement net dans sa filiale américaine SES AMERICOM. Les caractéristiques moyennes pondérées de ces contrats se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance moyenne pondérée	Taux de change moyen
2 164,3 millions de dollars	1 839,0 millions d'euros	Février 2007	1,1769 EUR / USD

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Taux de change
45,4 millions de dollars	28,0 millions de GBP	Septembre 2013	1,6200 GBP / USD

Au 31 décembre 2004, la juste valeur de ces contrats s'élevait à 264,5 millions d'euros. De ce montant, 174,0 millions d'euros (net d'impôts différés s'élevant à 76,0 millions d'euros) sont inclus dans les écarts de conversion cumulés, les 14,5 millions d'euros restants étant reconnus dans le compte de profits et pertes en tant que partie inefficace de la relation de couverture.

Au 31 décembre 2003, le Groupe détenait dix swaps de taux d'intérêt et de devises (neuf au nom de la société SES GLOBAL S.A. et un au nom de la société SES GLOBAL Americas Holdings GP), qui ont été désignés pour servir de couverture de l'investissement net dans la filiale américaine SES AMERICOM. Les caractéristiques moyennes pondérées de ces contrats se détaillaient comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance moyenne pondérée	Taux de change moyen
1 570,0 millions de dollars	1 351,6 millions d'euros	Octobre 2006	1,1616 EUR / USD

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Taux de change
45,4 millions de dollars	28,0 millions de GBP	Septembre 2013	1,6200 GBP / USD

Au 31 décembre 2004, la juste valeur de ces contrats s'élève à 105,8 millions d'euros. De ce montant, 73,5 millions d'euros (net d'impôts différés s'élevant à 32,1 millions d'euros) sont inclus dans les écarts de conversion cumulés, les 0,3 million d'euros restants étant reconnus dans le compte de profits et pertes en tant que partie inefficace de la relation de couverture.

Au 31 décembre 2004 et 2003, le Groupe détient également cinq (2003 : six) swaps de taux d'intérêt (couvertures de valeurs théoriques) avec un montant notionnel de 1 000,0 millions de dollars (2003 : 1 045,4 millions de dollars) pour lesquels le Groupe reçoit un taux d'intérêt fixe semestriel et paie un taux variable égal au LIBOR (London InterBank Offered Rate, taux interbancaire pratiqué à Londres) trois mois et six mois plus une marge. Les swaps de taux d'intérêt ont été mis en place au même moment que l'émission de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains (juillet 2003) avec un échéancier compris entre 2013 et 2015, remboursables à compter de septembre 2007. Au 31 décembre 2004, la juste valeur de ces contrats s'élevait à 3,8 millions d'euros (2003 : 7,9 millions d'euros).

De plus, le Groupe détient également un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 45,4 millions de dollars pour lequel le Groupe reçoit un taux d'intérêt fixe semestriel et paie un taux variable égal au LIBOR six mois plus une marge avec une maturité en septembre 2013, remboursable à compter de septembre 2007. Au 31 décembre 2004, la juste valeur de ce contrat s'élève à (0,2) million d'euros.

Au 31 décembre 2004, le Groupe détient deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 370,0 millions de dollars pour lesquels la Société reçoit un taux d'intérêt fixe semestriel et paie un taux variable égal au LIBOR six mois plus une marge. Ces swaps de taux d'intérêt arrivent à échéance en décembre 2007. Au 31 décembre 2004, la juste valeur de ces contrats s'élève à (0,4) million d'euros.

Au 31 décembre 2004, la Société détient des contrats de change à terme non échus (couvertures de flux de trésorerie) d'un montant de 127,0 millions de dollars contre 111,7 millions d'euros (2003 : 143,2 millions de dollars contre 127,5 millions d'euros) avec un taux moyen de 1,1370. Ces contrats de change à terme ont des échéances mensuelles s'échelonnant jusqu'à décembre 2005 et correspondent aux contrats spécifiques en relation avec les acquisitions de satellites pour SES ASTRA. Au 31 décembre 2004, la juste valeur de ces contrats pour lesquels aucun actif ni aucun passif n'avait encore été enregistré au bilan s'élève à 6,6 millions d'euros (2003 : 3,0 millions d'euros), net d'impôts différés de 2,9 millions d'euros (2003 : 3,0 millions d'euros), et est incluse dans les écarts de conversion cumulés.

Note 15 Instruments financiers suite

De plus, la Société a d'autres contrats de change à terme non échus. Les caractéristiques moyennes pondérées de ces contrats se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance moyenne pondérée	Taux de change moyen
1,8 million de dollars	13,8 millions de SEK	Avril 2005	7,4529 USD / SEK
120,1 millions de dollars	90,5 millions d'euros	Janvier 2005	1,3265 EUR / USD

Note 16 Capital souscrit

La Société possède un capital social de 921,8 millions d'euros, représenté par des actions de catégories A, B et C sans valeur nominale. Le capital social est divisé en plusieurs catégories comme suit :

	Actions ordinaires A	Actions ordinaires B	Actions ordinaires C	Actions privilégiées C	Total actions
Souscrites au 31 décembre 2004 et 2003	310 340 000	245 817 836	176 799 314	4 496 358	737 453 508

Les certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions de Classe A de la Société sont cotés à la Bourse de Luxembourg et, depuis le 5 mai 2004, au « Premier Marché » Euronext de Paris. Ces certificats de dépôt fiduciaire peuvent être négociés librement et sont convertibles en actions de Classe A à tout moment à l'initiative du titulaire, suivant les conditions applicables dans les statuts de la Société et conformément aux conditions des certificats de dépôt fiduciaire.

Toutes les actions de Classe B sont actuellement détenues par l'État luxembourgeois ou par des institutions publiques luxembourgeoises.

Les actions de classe C ont été émises dans le cadre de l'acquisition de SES GLOBAL Americas Inc. Un titulaire d'actions privilégiées de Classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ces actions privilégiées de Classe C en actions ordinaires de Classe C selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de Classe C pour une action privilégiée de Classe C. Un titulaire d'actions ordinaires de Classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ces actions ordinaires de Classe C en actions de Classe A selon un rapport d'échange d'une action de Classe A pour une action ordinaire de Classe C.

SES GLOBAL a mis en place un Comité de nomination, qui est responsable de la présentation aux actionnaires d'une liste de candidats appropriés pour le Conseil d'administration. Un tiers du nombre total des membres du Conseil d'administration est désigné à partir d'une liste de candidats soumise au Comité de nomination par les titulaires d'actions de Classe B. Le Comité de nomination soumettra une liste de 3 administrateurs maximum représentant les titulaires d'actions de Classe C, en fonction du pourcentage du nombre total d'actions souscrites représenté par les titulaires d'actions de Classe C. Les membres restants du Conseil d'administration sur la liste soumise par le Comité de nomination représenteront les titulaires d'actions de Classe A et les membres indépendants du Conseil d'administration.

Les dividendes sont versés de telle sorte que le paiement au titre d'une action de Classe B représente 40 % du paiement effectué à une action de Classe A. Chaque action privilégiée de Classe C donne droit à des dividendes fixes, qui consistent en des dividendes consolidés cumulatifs à verser en espèces au taux de 4 % par an sur une valeur de liquidation notionnelle de 50,0 millions de dollars. Le dividende fixe est dû à compter de la date d'émission des actions privilégiées de classe C. Le dividende revenant aux actions ordinaires de Classe C est calculé de manière identique à celui revenant aux actions de classe A mais est soumis à la déduction du dividende fixe des actions privilégiées de classe C pour la période correspondant au dividende.

L'acquisition d'actions au-delà d'un seuil de 20,1 % des actions de la Société, directement ou indirectement, par un seul actionnaire est soumise à une procédure nécessitant l'absence d'opposition de la part du Gouvernement luxembourgeois ainsi qu'une décision prise par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Le Gouvernement luxembourgeois ne pourra s'opposer à une telle acquisition que pour des raisons motivées par la défense de l'intérêt public général.

La Société a acquis des certificats de dépôt fiduciaire en relation avec des plans d'options d'achat d'actions accordés au personnel. Le nombre total de certificats de dépôt fiduciaire détenu est de 5 301 462, soit une augmentation de 1 845 272 par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 17 Provisions pour pensions et autres provisions

Les contributions effectuées en 2004 dans le cadre des plans de pension s'élevaient en tout à 1,9 million d'euros (2003 : 2,3 millions d'euros).

Certaines sociétés du Groupe proposent des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi liés à la couverture des dépenses de santé et d'assurance vie pour certains employés retraités sur le territoire national. Les retraités participent au coût de leurs prestations au titre des dépenses de santé par l'intermédiaire de contributions liées aux services rendus et de cotisations déduites des salaires. Aucune contribution de la part de l'employé n'est demandée pour les prestations liées à l'assurance vie.

La direction a enregistré des provisions pour des charges émanant des affaires courantes et considère que les provisions représentent la meilleure estimation basée sur les informations disponibles à la date de clôture.

Les mouvements concernant ces provisions sont détaillés ci-dessous :

	Provisions pour pensions millions d'euros	Autres provisions millions d'euros
Au 1er janvier 2003	0,6	6,7
Changement du périmètre de consolidation	(0,1)	–
Provision pour 2003	0,1	4,0
Reprise de provisions	–	(0,1)
Effets des variations de change	–	(0,3)
Au 31 décembre 2003	0,6	10,3
Changement du périmètre de consolidation	–	–
Provision pour 2004	0,1	1,7
Reprise de provisions	–	(2,4)
Effets des variations de change	–	–
Au 31 décembre 2004	0,7	9,6

Note 18 Provisions pour impôts différés

Les provisions pour impôts différés reflètent les différences temporelles survenant entre les bases comptables des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et les bases fiscales utilisées pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire existe de compenser les créances fiscales avec les dettes fiscales et lorsque les impôts différés concernent la même unité fiscale.

Les mouvements concernant ces provisions sont détaillés ci-dessous :

	Actifs d'impôts différés millions d'euros	Passifs d'impôts différés millions d'euros
Au 1er janvier 2003	4,3	709,0
Ajustement effectué lors de l'acquisition supplémentaire d'intérêts dans AAP	–	7,5
Provision pour 2003	0,2	106,9
Reprise de provisions	–	(106,1)
Effets des variations de change	–	(82,2)
Au 31 décembre 2003	4,5	635,1
Changement du périmètre de consolidation relatif à NSAB	0,2	10,9
Provision pour 2004	0,2	182,7
Reprise de provisions	–	(133,7)
Effets des variations de change	–	(37,2)
Au 31 décembre 2004	4,9	657,8

Note 19 Emprunts et prêts portant intérêt

À la fin de l'exercice 2004 et 2003, les comptes d'emprunts du Groupe se détaillent comme suit :

	Montants non échus	
	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains 2013 – 2015 (1 milliard de dollars et 28 millions de GBP)	778,2	821,9
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	500,0	500,0
Eurobond 2007 (300 millions d'euros)	300,0	300,0
Facilités de crédit bilatérales multidevises	500,1	386,9
	2 078,3	2 008,8

L'échéancier de ces emprunts au 31 décembre 2004 et 2003 se détaille comme suit :

	Montants non échus	
	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
A moins d'un an	–	–
Entre un et deux ans	243,5	–
Entre deux et cinq ans	1 199,1	1 287,6
A plus de cinq ans	635,7	721,2
A plus d'un an	2 078,3	2 008,8

Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES GLOBAL S.A., par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels 4 séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions de dollars et 28,0 millions de GBP. L'emprunt auprès des investisseurs privés américains se décompose en quatre séries comme suit :

1. Série A – 400,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursable à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursable à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursable à compter de septembre 2007.

La société SES GLOBAL S.A. s'est engagée dans le cadre de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains à maintenir un nombre de ratios financiers dans certaines limites afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Eurobond de 500,0 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, la société SES GLOBAL S.A. a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants non échus liés à l'ouverture d'un crédit multidevises et reconvertible consenti par un consortium de banques et daté au 28 mars 2001. L'émission, d'un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50 %, a une échéance finale fixée au 19 novembre 2008.

Eurobond de 300,0 millions d'euros

Le 17 décembre 2003, la société SES GLOBAL S.A., par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL Americas Holding GP, a émis un Eurobond à des fins de financement général. L'émission, d'un montant nominal de 300,0 millions d'euros avec un coupon de 4,25 %, a une échéance finale fixée au 17 décembre 2007.

Facilités bilatérales multidevises

Le 31 décembre 2004, la société SES GLOBAL S.A. a des facilités de crédit bilatérales non garanties renouvelables et multidevises auprès de neuf banques (2003 : huit) pour un montant total de 800,0 millions d'euros (2003 : 775,0 millions d'euros) avec une échéance moyenne pondérée en juin 2007, dont 681,2 millions de dollars (500,1 millions d'euros) ont été utilisés. Ces facilités de crédit bilatérales sont disponibles à la fois pour SES GLOBAL et pour SES GLOBAL Americas Holdings GP.

La société SES GLOBAL S.A. s'est engagée dans le cadre des facilités de crédits bilatérales renouvelables et multidevises à maintenir un certain nombre de ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

NSAB

NSAB ne possédait aucun prêt non échu avec des tiers au 31 décembre 2004. Une facilité de crédit a été négociée pour 40,0 millions de SEK sans qu'aucun actif ne soit donné en garantie en 2004.

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 20 Autres dettes

Les autres dettes peuvent être analysées comme suit :

	A moins d'un an millions d'euros	Entre un et cinq ans millions d'euros	A plus de cinq ans millions d'euros	Total à plus d'un an millions d'euros
Intérêts courus	16,5	–	–	–
Dettes envers le personnel	13,8	–	–	–
Mouvements concernant les contrats de change à terme	20,0	–	–	–
Contrats de location-financement	1,1	7,9	–	7,9
Avances d'actionnaires	0,4	2,4	–	2,4
Participation bénéficiaire des parts de fondateurs (voir Note 26)	24,6	–	–	–
Dettes diverses	33,2	0,1	–	0,1
Total autres dettes	109,6	10,4	–	10,4

Avances d'actionnaires

Celles-ci représentent la part du groupe dans les crédits non garantis donnés à SATLYNX par Gilat, l'un de ses actionnaires. La date de remboursement de ces prêts dépend de certaines conditions.

Dettes diverses

Les dettes diverses comprennent les provisions enregistrées dans le cadre des opérations courantes du Groupe.

Note 21 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élevant à 66,8 millions d'euros pour 2004 comprennent 32,9 millions d'euros représentant la part hors-Groupe de la vente réalisée par AMERICOM de sa participation dans le satellite SIRIUS 2 à NSAB le 1er janvier 2004. Une charge correspondante de 21,4 millions d'euros représentant la part hors-Groupe du coût des biens vendus est enregistrée sous « Charges externes ».

Les montants inclus dans les autres produits d'exploitation de 2003 comprennent 48,4 millions d'euros provenant de l'achat de la participation complémentaire de 50 % dans AAP (voir Note 7). Ce montant comprend les éléments suivants :

- (i) 43,0 millions d'euros, représentant l'indemnité de résiliation versée par Lockheed Martin dans le cadre du contrat d'utilisation de la position orbitale d'AAP ; et
- (ii) 5,4 millions d'euros, représentant la reconnaissance de revenus d'AAP précédemment différés dans les livres de SES AMERICOM.

Note 22 Employés

L'analyse du personnel au 31 décembre 2004 et 2003 se décompose comme suit :

	2004	2003
SES ASTRA	353	301
SES AMERICOM	449	291
AsiaSat	89	83
Autres	94	114
Total employés	985	789

Le nombre moyen des employés pour 2004 est de 835 (2003 : 799).

Les coûts de personnel peuvent être analysés comme suit :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Traitements et salaires	74,5	67,5
Charges sociales	12,1	11,3
Total frais de personnel	86,6	78,8

Note 23 Impôts

Les impôts ont été provisionnés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur. Les impôts exigibles et différés peuvent être analysés comme suit :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Impôts exigibles	68,7	85,0
Impôts différés	(11,6)	46,2
Total impôts	57,1	131,2

Note 24 Résultats par action de base et dilué

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (après déduction de la participation bénéficiaire attribuable aux parts de fondateurs) de chaque catégorie d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, pour chaque catégorie d'actions.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (après déduction de la participation bénéficiaire attribuable aux parts de fondateurs) de chaque catégorie d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, pour chaque catégorie d'actions, et ajusté des effets des options dilutives.

Pour l'exercice 2004, les résultats par action de 0,38 EUR par action de Classe A (2003 : 0,34 EUR), 0,15 EUR par action de Classe B (2003 : 0,14 EUR), et 0,38 EUR par action de Classe C (2003 : 0,34 EUR), ont été calculés sur les bases suivantes :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Résultat net – part du Groupe	229,9	205,4
Participation bénéficiaire attribuable aux parts de fondateurs	(5,5)	(5,4)
Résultat net attribuable aux actionnaires	224,4	200,0

Nombre moyen pondéré d'actions ayant servi au calcul des résultats par action :

	2004	2003
Actions de Classe A	310 340 000	310 340 000
Actions de Classe B	245 817 836	245 817 836
Actions de Classe C	181 295 672	181 295 672

Le nombre moyen pondéré d'actions est basé sur la composition du capital de la Société telle que décrite dans la Note 16. En calculant la moyenne pondérée des actions de Classe C, les actions ordinaires de Classe C et les actions privilégiées de Classe C ont été regroupées. Ceci reflète le fait que le dividende fixe pour les actions privilégiées de Classe C est déduit du droit au dividende des actionnaires ordinaires de Classe C, plutôt que de représenter un droit supplémentaire à une partie des bénéfices. Puisque les actions de Classes A et C donnent droit à des dividendes deux fois et demi supérieurs à ceux des actions de Classe B sur la base d'un exercice complet, les résultats par action des actions de Classes A et C sont par conséquent plus élevés dans la même proportion que ceux des actions de Classe B.

Note 25 Rémunération du Conseil d'administration

Le montant total des rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et des Comités en 2004 s'élève à 0,9 million d'euros (2003 : 0,8 million d'euros). Ces rémunérations sont calculées selon une méthode qui intègre une partie fixe et une partie variable, la partie variable étant calculée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et des Comités.

Note 26 Parts de fondateurs

Dans le cadre de la constitution de SES ASTRA, 50 parts de fondateurs, sans droit de vote, ont été émises, sous réserve de certaines conditions. Les statuts stipulent que pendant une période de 20 ans à compter du 1er mars 1985, date de constitution de SES ASTRA, les parts de fondateurs donnent droit à une participation de 5 % aux bénéfices nets de SES ASTRA, après impôts, résultant exclusivement des activités de télévision telles que définies par l'Article 2 des Statuts de SES ASTRA au moment de sa constitution en 1985, à l'exclusion de tous les autres revenus dont entre autres, mais sans limitation, ceux résultant d'un élargissement ou d'une extension de l'objet social initial. A la fin de cette période de 20 ans, les parts de fondateurs seront rachetées par SES ASTRA pour une valeur égale à la partie non encore versée de la participation bénéficiaire des parts de fondateurs.

En 2003, un montant de 21,2 millions d'euros, représentant la participation bénéficiaire non encore distribuée jusqu'à 2002 inclus, tel que fixé au cours de l'exercice 2003, a été transféré des réserves vers les autres dettes. En 2004, un autre montant de 5,4 millions d'euros a été transféré des réserves vers les autres dettes représentant la participation bénéficiaire au titre de l'exercice 2003, dont 1,3 million d'euros ont été versés en 2004. Enfin, un acompte de 0,6 million d'euros a été versé au cours de l'exercice au titre de la participation bénéficiaire pour l'exercice 2004.

Note 27 Engagements hors bilan

Engagements d'investissement

Le Groupe possède des engagements non échus concernant des dépenses d'investissement contractées s'élevant à 543,7 millions d'euros au 31 décembre 2004 (2003 : 895,9 millions d'euros). Ces engagements correspondent principalement aux achats et au lancement de satellites futurs afin d'assurer la croissance et le remplacement de la flotte de satellites du Groupe, ainsi que pour la croissance nécessaire des équipements au sol et des installations de contrôle y relatifs.

Engagements sur contrats de location

Les loyers minimums à verser en vertu des contrats de location non résiliables au 31 décembre se détaillent comme suit :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
A moins d'un an	4,5	2,4
Entre deux et cinq ans	15,4	8,9
A plus de cinq ans	8,9	11,9
Total loyers minimums à payer	28,8	23,2

Notes aux comptes consolidés suite

31 décembre 2004

Note 27 Engagements hors bilan suite

Contrats commerciaux

Le Groupe peut devenir redevable de la partie non utilisée des produits reçus par avance en cas de défaillance technique de ses satellites si une capacité de secours ne peut être fournie. Ce passif éventuel est couvert de façon appropriée par l'assurance des satellites.

Garanties

Au 31 décembre 2004, la Société a des garanties bancaires non échues pour un montant de 0,9 million d'euros (2003 : 0,9 million d'euros). Celles-ci sont en relation avec les garanties de performances dans le cadre des services d'exploitation des satellites.

Restrictions concernant l'utilisation des avoirs en banque

À la fin de l'exercice, la part du Groupe dans les avoirs en banque détenus faisant l'objet de restrictions s'élève à 0,1 million d'euros. Ceci concerne un dépôt détenu par SATLYNX en relation avec un contrat de location de répéteur.

Au 31 décembre 2003, le Groupe n'a pas de restrictions sur ses avoirs en banque.

Acquisitions de satellites

SES AMERICOM a un droit contractuel de retourner un satellite en cours de construction au fournisseur sous réserve de certaines conditions qui, si elles étaient remplies, augmenteraient le coût total des satellites concernés par ce programme de 17,7 millions d'euros.

Note 28 Informations relatives aux parties liées

L'État luxembourgeois détient une participation directe avec droit de vote de 11,58 % dans la Société et deux participations indirectes, chacune de 10,88 %, par l'intermédiaire de deux banques étatiques, Banque et Caisse d'Épargne de l'État et Société Nationale de Crédit et d'Investissement. Ces actions représentent les actions de Classe B de la Société, qui sont décrites de façon plus détaillée dans la Note 16.

GE Capital détient une participation avec droit de vote de 20,1 % dans la Société. Les transactions et les soldes bilantaires suivants de GE Capital et de ses filiales et entreprises liées sont inclus dans les comptes consolidés. Les autres créances comprennent une créance recouvrable de GE Capital de 0,5 million d'euros (2003 : 0,5 million d'euros). Le chiffre d'affaires net comprend 0,2 million d'euros (2003 : 17,2 millions d'euros) relatifs à des ventes à diverses sociétés de General Electric. Les charges externes comprennent un montant de 2,5 millions d'euros (2003 : 2,5 millions d'euros) concernant la prestation d'un certain nombre de services prestés par diverses sociétés de General Electric.

Le Groupe a généré des produits à hauteur de 20,8 millions d'euros (2003 : 24,0 millions d'euros) provenant de Deutsche Telekom AG (« DT ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, lorsque DT détenait une participation avec droit de vote de 10,52 %. DT a cédé sa participation dans la Société au cours de deux transactions qui ont eu lieu courant 2004.

Pendant la période allant du 1er mai 2004 au 30 novembre 2004, SES AMERICOM a reconnu des produits provenant de Verestar dans le cadre de contrats de services existant avant l'acquisition de Verestar par SES AMERICOM pour un montant de 3,0 millions d'euros.

Le Groupe a généré des produits en 2004 à hauteur de 6,4 millions d'euros (2003 : 5,6 millions d'euros) provenant de SATLYNX S.A., une société dans laquelle le Groupe détient 41,61 % du capital social (2003 : 45,23 %).

En janvier 2004, le Groupe a généré des produits à hauteur de 0,1 million d'euros (Exercice complet 2003 : 3,9 millions d'euros) provenant de NSAB, une société dans laquelle le Groupe détenait 50 % du capital social. De plus, le Groupe a versé 0,5 million d'euros au titre de l'exercice complet 2003 à NSAB pour la location de capacité de répéteurs.

Courant 2004, SES AMERICOM a vendu sa participation dans le satellite SIRIUS 2 à NSAB pour l'équivalent de 65,7 millions d'euros. A la date de la transaction, SIRIUS 2 avait une valeur comptable d'environ 42,7 millions d'euros.

Au cours de la période allant du 1er janvier au 27 juin 2003, le Groupe a généré des produits de 0,7 million d'euros provenant de AMERICOM Asia Pacific (« AAP »), une société dans laquelle le Groupe détenait 50 % du capital social. Le 27 juin 2003, le Groupe a acheté les 50 % restants du capital social, date à partir de laquelle AAP a été consolidée dans SES AMERICOM.

Note 29 Événements postérieurs à la clôture

DPC Digital Playout Centre GmbH (« DPC »)

Le 1er janvier 2005, le Groupe a acquis 100 % des actions de DPC pour un montant total de 55,7 millions d'euros. DPC sera consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes du Groupe à compter de cette date.

SES GLOBAL S.A. Société Anonyme comptes annuels

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES GLOBAL S.A.
Société Anonyme
Betzdorf

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires du 6 mai 2004, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de SES GLOBAL S.A. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004. Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES GLOBAL S.A. au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'entreprises

Werner Weyand

Luxembourg, le 17 février 2005

SES GLOBAL S.A. bilan

31 décembre 2004

Actif	Note	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Frais d'établissement	3	0,4	0,5
Immobilisations incorporelles	4	3,6	1,3
Immobilisations corporelles	5		
Autres installations, outillage et mobilier		0,5	0,6
Acomptes versés et immobilisations en cours		-	-
		0,5	0,6
Immobilisations financières			
Parts dans des entreprises liées	6	8 340,8	6 103,5
Créances sur des entreprises liées	7	-	547,5
Autres immobilisations financières	8	22,4	8,8
		8 363,2	6 659,8
Actif circulant			
Créances (montant dont l'échéance est inférieure à un an)			
Créances sur des entreprises liées	7	109,8	10,0
Autres créances		7,9	10,6
Avoirs en banque		158,8	2,6
		276,5	23,2
Comptes de régularisation		14,8	21,0
Total actif		8 659,0	6 706,4
Passif	Note	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Capitaux propres			
Capital souscrit	9	921,8	921,8
Primes d'émission		2 925,0	2 925,0
Réserve légale	10	31,3	24,5
Autres réserves		64,8	66,0
Résultats reportés		1,3	1,3
Résultat de l'exercice		126,7	135,4
		4 070,9	4 074,0
Dettes			
Montant dont l'échéance est supérieure à un an			
Emprunts obligataires	11	1 708,8	1 708,8
Dettes envers des établissements de crédit	12	521,2	412,9
		2 230,0	2 121,7
Montant dont l'échéance est inférieure à un an			
Dettes envers des établissements de crédit	12	-	1,8
Dettes sur achats et prestations de services		1,5	1,4
Dettes envers des entreprises liées	13	2 169,3	351,8
Dettes fiscales et au titre de la sécurité sociale	15	166,2	136,9
Autres dettes		21,1	18,8
		2 358,1	510,7
Total passif		8 659,0	6 706,4

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

SES GLOBAL S.A. compte de profits et pertes

Exercice clos le 31 décembre 2004

	Note	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Autres produits d'exploitation		7,2	6,1
Charges externes		(14,4)	(13,1)
Frais de personnel	14	(7,4)	(6,3)
Autres charges d'exploitation		(1,6)	(4,4)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	3, 5	(0,4)	(0,3)
Résultat opérationnel		(16,6)	(18,0)
Produits provenant des entreprises liées	16	245,2	120,9
Intérêts et produits assimilés	17	35,0	174,3
Intérêts concernant des entreprises liées		(30,2)	(35,3)
Intérêts et charges assimilés		(50,7)	(26,7)
Corrections de valeur sur immobilisations financières	6, 8	(79,0)	(44,2)
Résultat provenant des activités ordinaires		103,7	171,0
Impôts	15	23,0	(35,6)
Résultat après impôts		126,7	135,4

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

SES GLOBAL S.A. tableau de variation des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 2004

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Réserve légale millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Résultat de l'exercice millions d'euros
Solde en début d'exercice	921,8	2 925,0	24,5	66,0	1,3	135,4
Affectation du résultat	–	–	6,8	(1,2)	–	(5,6)
Dividendes	–	–	–	–	–	(129,8)
Résultat de l'exercice	–	–	–	–	–	126,7
Solde en fin d'exercice	921,8	2 925,0	31,3	64,8	1,3	126,7

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

Notes aux comptes

31 décembre 2004

Note 1 Généralités

SES GLOBAL S.A. (la « Société ») a été constituée le 16 mars 2001 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg.

La Société a pour objet de s'intéresser de façon générale aux médias électroniques et, plus particulièrement, d'être active dans le secteur des communications par satellites et de prendre des participations, directement ou indirectement, dans d'autres sociétés qui opèrent, de façon active, dans l'industrie des communications par satellites.

L'exercice comptable de la Société débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

La Société détient une participation de 99,94 % dans un partenariat, SES GLOBAL Americas Holding GP, dont les comptes sont intégrés dans ceux de la Société à hauteur de la quote-part détenue dans le partenariat.

Note 2 Résumé des méthodes comptables significatives

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés et avec les réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais d'établissement

Les frais encourus dans le cadre de la constitution de la Société ainsi que les coûts liés aux augmentations du capital social sont activés et amortis sur une période de cinq ans.

Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les frais de développement encourus sur un projet individuel sont activés quand leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Acomptes versés

Les montants à payer au titre des frais de développement sont inscrits dans le bilan lorsqu'ils sont encourus. Ces frais sont transférés en immobilisations « actives » lorsque le projet est terminé et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations corporelles

Autres installations, outillage et mobilier

Tous ces éléments sont amortis uniformément sur leur durée de vie estimée, qui est de dix ans maximum.

Immobilisations en cours

Les montants à payer dans le cadre de l'acquisition d'actifs sont inscrits dans le bilan lorsqu'ils sont facturés. A la date de mise en service du projet, ces coûts sont transférés en immobilisations « en service » et ils sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Si cette évaluation s'avère être excessive et la réduction de valeur permanente, ces actifs sont alors dépréciés et enregistrés à leur valeur recouvrable.

Coûts liés aux emprunts

Les coûts liés à l'obtention des emprunts sont activés et enregistrés en comptes de régularisation. Ils sont amortis sur la durée de l'emprunt.

Dividendes

Les dividendes sont déclarés après l'approbation des comptes annuels. Par conséquent, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant. Les dividendes à recevoir de la part des entreprises liées sont enregistrés en produits lors de l'exercice au cours duquel ils ont été déclarés par la filiale.

Conversion des devises étrangères

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les coûts des actifs immobilisés sont convertis au taux de change historique. Les dettes financières à long terme, qui sont couvertes par des instruments dérivés, sont converties au taux de change historique.

Tous les autres actifs exprimés dans d'autres devises sont convertis individuellement au plus bas du taux de change historique ou du taux en vigueur à la date de clôture. Pour les passifs, le taux de change le plus élevé est retenu.

Les produits et les charges exprimés dans d'autres devises sont enregistrés sur la base du taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont maintenus hors bilan. Les gains et les pertes réalisés lors du règlement de ces instruments sont enregistrés au compte de profits et pertes au même rythme que l'actif ou le passif couvert affecte le compte de profits et pertes.

Les primes versées/reçues sur instruments dérivés sont enregistrées au compte de profits et pertes sur la durée de l'instrument financier.

Note 3 Frais d'établissement

L'évolution des frais d'établissement au cours des exercices 2004 et 2003 se détaille comme suit :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Coût au début et à la fin de l'exercice	0,8	0,8
Amortissements cumulés au début de l'exercice	(0,3)	(0,2)
Amortissements	(0,1)	(0,1)
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	(0,4)	(0,3)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,5	0,6
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,4	0,5

Note 4 Immobilisations incorporelles

	2004 millions d'euros	Acomptes versés 2003 millions d'euros
Coût et valeur nette comptable au début de l'exercice	1,3	–
Acquisitions	2,3	1,3
Coût et valeur nette comptable à la fin de l'exercice	3,6	1,3

Au cours de l'exercice, la Société a capitalisé des frais de développement s'élevant à 2,3 millions d'euros (2003 : 1,3 million d'euros) encourus dans le cadre du développement de prototypes de technologie externe à couverture de zone en bande Ka et de technologie à sources multiples à couverture de zone en bande Ku.

Note 5 Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles au cours des exercices 2004 et 2003 se détaille comme suit :

	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Accomptes versés et immobilisations corporelles en cours millions d'euros	Total 2004 millions d'euros	Total 2003 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	0,8	–	0,8	0,6
Amortissements cumulés au début de l'exercice	(0,2)	–	(0,2)	–
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,6	–	0,6	0,6
Mouvements de l'exercice				
Acquisitions	0,2	–	0,2	0,2
Amortissements	(0,3)	–	(0,3)	(0,2)
Coût à la fin de l'exercice	1,0	–	1,0	0,8
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	(0,5)	–	(0,5)	(0,2)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,5	–	0,5	0,6

Note 6 Parts dans des entreprises liées

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	6 149,1	4 510,1
Acquisitions	3 994,5	1 639,0
Cessions	(90,8)	–
Remboursements de capitaux	(1 677,5)	–
Coût à la fin de l'exercice	8 375,3	6 149,1
Corrections de valeur au début de l'exercice	(45,6)	–
Corrections de valeur de l'exercice	(79,7)	(45,6)
Reprises de corrections de valeur sur cessions	90,8	–
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(34,5)	(45,6)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	8 340,8	6 103,5

Notes aux comptes suite

31 décembre 2004

Note 6 Parts dans des entreprises liées suite

Au 31 décembre 2004, la Société détient les participations suivantes :

	Participation	Valeur nette comptable millions d'euros
SES ASTRA S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	1 769,0
SES GLOBAL – Americas, Inc., Princeton, États-Unis	99,94 %	4 455,8
SES GLOBAL Asia S.A. (anciennement SES Finance S.A.), Betzdorf, Luxembourg	99,99 %	864,1
SES ASTRAnet S.A. (anciennement SES Multimedia S.A.), Betzdorf, Luxembourg	0,01 %	–
SES GLOBAL Americas Finance Inc, Delaware, États-Unis	100,00 %	–
Nordic Satellite A.B., Stockholm, Suède	32,34 %	50,1
SES GLOBAL Europe S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	95,7
SES GLOBAL Participations S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	200,0
SES GLOBAL Latin America S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	494,8
SES GLOBAL Africa S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	411,3
Betzdorf Holding Ltd., Dublin, Irlande	100,00 %	–
		8 340,8

Au cours de l'exercice, SES GLOBAL S.A. a entrepris une restructuration du groupe aboutissant à la création d'un certain nombre de sociétés de participation régionales.

L'Article 248 paragraphe (1) 2^e de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés Commerciales (la « Loi ») exige l'indication du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice de chaque participation. Conformément à l'Article 250 (3) de la Loi, ces détails ont été omis puisque la Société prépare des comptes consolidés et que ces comptes consolidés ainsi que le rapport de gestion consolidé et le rapport du réviseur d'entreprises ont été déposés auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg.

Note 7 Créances sur des entreprises liées

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Solde au début de l'exercice	547,5	567,2
Mouvements de l'exercice :		
Avances	10,9	15,8
Remboursements	(194,3)	(35,5)
Transferts à Betzdorf Holding Ltd.	(364,1)	–
Solde à la fin de l'exercice	–	547,5

Les créances sur des entreprises liées de l'exercice précédent se rapportent à un prêt intersociétés à taux variable avec SES GLOBAL Asia S.A.

Les créances sur des entreprises liées à moins d'un an à la fin des exercices 2004 et 2003 concernent des avances à court terme ne portant pas intérêts.

Note 8 Autres immobilisations financières

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Solde au début de l'exercice	8,8	5,6
Mouvements de l'exercice :		
Acquisitions	13,3	1,8
Cessions	(0,4)	–
Corrections de valeur	–	–
Reprises de corrections de valeur	0,7	1,4
Solde à la fin de l'exercice	22,4	8,8

Certificats de dépôts fiduciaires de la Société (FDRs) :

La Société a acheté un certain nombre de certificats de dépôts fiduciaires concernant les actions « A » pour les utiliser dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions accordé aux dirigeants/employés et de celui accordé aux cadres, chacun mis en place en 2002. Ces titres sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur de marché.

Note 9 Capital souscrit

Au 31 décembre 2003 et 2004, le capital social émis et entièrement libéré s'élève à 921,8 millions d'euros, représenté par 737,453,508 actions sans valeur nominale (310,340,000 actions ordinaires de Classe A ; 245,817,836 actions ordinaires de Classe B et 176,799,314 actions ordinaires de Classe C ainsi que par 4,496,358 actions privilégiées de Classe C).

Les actions de catégorie C ont été émises dans le cadre de l'acquisition de SES GLOBAL Americas Inc. Un titulaire d'actions privilégiées de Classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ces actions privilégiées de Classe C en actions ordinaires de Classe C selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de Classe C

Note 9 Capital souscrit suite

pour une action privilégiée de Classe C. Un titulaire d'actions ordinaires de Classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ces actions ordinaires de Classe C en actions ordinaires de Classe A selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de Classe A pour une action ordinaire de Classe C.

Les dividendes sont versés de telle sorte que le paiement au titre d'une action de Classe B représente 40 % du paiement effectué à une action de Classe A. Chaque action privilégiée de Classe C donne droit à des dividendes fixes, qui consistent en des dividendes annuels cumulatifs à verser en espèces au taux de 4 % par an calculé sur une valeur de liquidation notionnelle de 50,0 millions de dollars. Le dividende fixe est dû à compter de la date d'émission des actions privilégiées de Classe C. Le dividende revenant aux actions ordinaires de Classe C est calculé de manière identique à celui revenant aux actions de Classe A mais est soumis à la déduction du dividende fixe des actions privilégiées de Classe C pour la période correspondant au dividende.

Note 10 Réserve légale

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, un minimum de 5 % des bénéfices nets annuels sont transférés à une réserve légale non distribuable. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis. Une affectation de 6,3 millions d'euros est requise pour l'exercice en cours.

Note 11 Emprunts obligataires

Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES GLOBAL S.A., par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions de dollars et 28,0 millions de GBP. Cet emprunt est composé de quatre séries comme suit :

1. Série A – 400,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

La société SES GLOBAL S.A. s'est engagée dans le cadre de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains à maintenir un certain nombre de ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Eurobond de 500,0 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, la société SES GLOBAL S.A. a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants non échus liés à l'accord de facilités de crédit multidevises et reconductible consenti par un consortium de banques et daté du 28 mars 2001. L'émission, d'un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50 %, a une échéance finale fixée au 19 novembre 2008.

Eurobond de 300,0 millions d'euros

Le 17 décembre 2003, la société SES GLOBAL S.A., par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL Americas Holding GP, a émis un Eurobond à des fins de financement général. L'émission, d'un montant nominal de 300,0 millions d'euros avec un coupon de 4,25 %, a une échéance finale fixée au 17 décembre 2007.

Au 31 décembre 2004 et 2003, l'échéancier des emprunts obligataires se détaille comme suit :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Entre un et deux ans	–	–
Entre deux et cinq ans	965,9	910,5
A plus de cinq ans	742,9	798,3
Total à plus d'un an	1 708,8	1 708,8

Note 12 Dettes envers des établissements de crédit

Facilités de crédit multidevises bilatérales

Le 31 décembre 2004, la société SES GLOBAL S.A. a des facilités de crédit bilatérales non garanties renouvelables et multidevises auprès de neuf banques (2003 : huit) pour un montant total de 800,0 millions d'euros (2003 : 775,0 millions d'euros) avec une échéance moyenne pondérée en juin 2007, dont 680,9 millions de dollars (521,2 millions d'euros) (2003 : 487,2 millions de dollars (412,9 millions d'euros)) ont été utilisés.

La société SES GLOBAL S.A. s'est engagée dans le cadre des facilités de crédits bilatérales renouvelables et multidevises à maintenir un certain nombre de ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

L'échéancier des montants tirés au 31 décembre 2004 et 2003 se détaille comme suit :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
A moins d'un an	–	1,8
Entre un et deux ans	258,3	–
Entre deux et cinq ans	262,9	412,9
A plus d'un an	521,2	412,9

Notes aux comptes suite

31 décembre 2004

Note 13 Dettes envers des entreprises liées

Les dettes envers des entreprises liées de 2 169,3 millions d'euros (2003 : 351,8 millions d'euros) se détaillent comme suit :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Emprunts à court terme	1 633,9	125,2
Comptes courants	535,4	226,6
Total dettes envers des entreprises liées	2 169,3	351,8

En général, les emprunts à court terme portent intérêts à taux variables et sont remboursables sur demande ou au plus tard deux ans après la date d'émission de l'emprunt.

Au 31 décembre 2004, les comptes courants comprennent des avances à court terme portant intérêts au taux du marché accordées par la société SES ASTRA S.A. pour un montant de 514,2 millions d'euros (2003 : 210,3 millions d'euros).

Note 14 Frais de personnel

Le nombre moyen de personnel employé en 2004 est de 46 (2003 : 45). Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Salaires et traitements	7,0	5,9
Charges sociales	0,4	0,4
Total frais de personnel	7,4	6,3

Note 15 Impôts

Les impôts ont été provisionnés dans le compte de profits et pertes conformément aux prescriptions légales. Les soldes au bilan prennent en considération le résultat imposable des filiales luxembourgeoises (SES GLOBAL Asia S.A., SES ASTRA S.A. et SES ASTRAnet S.A.), qui font partie de l'intégration fiscale du groupe, conformément à l'Article 164 bis LIR (Loi de l'Impôt sur les Revenus).

Note 16 Produits provenant des entreprises liées

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Dividendes reçus	224,9	100,0
Produits d'intérêts	20,3	20,9
Total produits provenant des entreprises liées	245,2	120,9

Note 17 Intérêts et produits assimilés

	2004 millions d'euros	2003 millions d'euros
Produits d'intérêts	4,6	0,7
Gains de change, montant net	30,4	173,4
Autres produits financiers	-	0,2
Total intérêts et produits assimilés	35,0	174,3

Note 18 Rémunération du Conseil d'administration

L'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 6 mai 2004, a approuvé les rémunérations versées aux administrateurs pour leur présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités. Ces rémunérations sont calculées sur des bases fixe et variable, la partie variable étant basée sur la présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités. Le montant total des paiements effectués en 2004 s'élève à 0,8 million d'euros (2003 : 0,8 million d'euros).

Note 19 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2004, la Société détient dix-sept swaps de taux d'intérêt et de devises (seize au nom de la société SES GLOBAL S.A. et un au nom de la société SES GLOBAL Americas Holdings GP). Parmi ceux-ci, seize ont été désignés pour servir de couverture de l'investissement net dans la filiale américaine SES AMERICOM. Les conditions moyennes de ces contrats se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance moyenne pondérée	Taux de change moyen
2 164,3 millions de dollars	1 838,9 millions d'euros	Février 2007	1,1769 EUR / USD
Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Taux de change
45,4 millions de dollars	28,0 millions de GBP	Septembre 2013	1,6200 GBP / USD

Note 19 Engagements hors bilan suite

Au 31 décembre 2003, la Société détient dix swaps de taux d'intérêt et de devises (neuf au nom de la société SES GLOBAL S.A. et un au nom de la société SES GLOBAL America Holdings GP), qui ont été désignés pour servir de couverture de l'investissement net dans la filiale américaine SES AMERICOM. Les conditions moyennes de ces contrats se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance moyenne pondérée	Taux de change moyen
1 570,0 millions de dollars	1 351,5 millions d'euros	Octobre 2006	1,1616 EUR / USD

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Taux de change
45,4 millions de dollars	28,0 millions de GBP	Septembre 2013	1,6200 GBP / USD

Au 31 décembre 2004 et 2003, la Société détient également cinq (2003 : six) swaps de taux d'intérêt pour un montant notionnel de 1 000,0 millions de dollars (2003 : 1 045,4 millions de dollars) pour lesquels le Groupe reçoit un taux d'intérêt fixe semestriel et paie un taux variable égal au LIBOR (London InterBank Offered Rate, taux interbancaire pratiqué à Londres) trois mois et six mois plus une marge. Les swaps de taux d'intérêt ont été mis en place au même moment que l'émission de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains (juillet 2003) avec un échéancier compris entre 2013 et 2015, remboursable à compter de septembre 2007.

De plus, la Société détient également un swap de taux d'intérêt pour un montant notionnel de 45,4 millions de dollars pour lequel la Société reçoit un taux d'intérêt fixe semestriel et paie un taux variable égal au LIBOR six mois plus une marge et dont l'échéance est septembre 2013, remboursable à compter de septembre 2007.

Au 31 décembre 2004, la Société détient deux swaps de taux d'intérêt pour un notionnel de 370,0 millions de dollars pour lesquels la Société reçoit un taux d'intérêt fixe semestriel et paie un taux variable égal au LIBOR six mois plus une marge. Ces swaps de taux d'intérêt arrivent à échéance en décembre 2007.

Au 31 décembre 2004, un montant de 7,6 millions d'euros (2003 : 10,0 millions d'euros) correspondant aux intérêts courus nets relatifs à ces contrats est inclus dans les autres créances.

Au 31 décembre 2004, la Société a des contrats de change à terme pour un montant de 127,0 millions de dollars contre 111,7 millions d'euros (2003 : 143,2 millions de dollars soit 127,5 millions d'euros) avec un taux de change moyen net de 1,1370. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles s'échelonnant jusqu'à décembre 2005 et correspondent à des contrats spécifiques en relation avec l'acquisition de satellites par SES ASTRA. Ces contrats reflètent exactement les contrats de change internes conclus avec SES ASTRA.

De plus, la Société a d'autres contrats de change non échus. Les conditions moyennes de ces contrats se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance moyenne pondérée	Taux de change moyen
1,8 million de dollars	13,8 millions de SEK	Avril 2005	7,4529 USD / SEK
120,1 millions de dollars	90,5 millions d'euros	Janvier 2005	1,3265 EUR / USD

Instruments financiers inter-sociétés

De plus, la Société a conclu plusieurs contrats de change inter-sociétés afin de servir de couverture pour l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains ainsi que pour certaines autres facilités de crédit libellées en dollars. Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés au 31 décembre 2004 se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance	Taux de change
897,1 millions d'euros	1 045,4 millions de dollars	Août 2012	1,1653 EUR / USD
479,1 millions d'euros	623,3 millions de dollars	Février 2005	1,3011 EUR / USD

Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés au 31 décembre 2003 se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance	Taux de change
897,1 millions d'euros	1 045,4 millions de dollars	Août 2012	1,1653 EUR / USD
395,6 millions d'euros	487,5 millions de dollars	Janvier 2004	1,2321 EUR / USD

Le 17 décembre 2003, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt et de devises inter-sociétés dont les conditions moyennes se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance	Taux de change
300,0 millions d'euros	370,0 millions de dollars	Décembre 2007	1,2333 EUR / USD

Au 31 décembre 2004, la Société a des contrats de change inter-sociétés non échus. Les conditions moyennes de ces contrats au 31 décembre 2004 se détaillent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance	Taux de change
13,6 millions de SEK	1,8 million de dollars	Mars 2005	7,3822 USD / SEK

Notes aux comptes suite

31 décembre 2004

Note 19 Engagements hors bilan suite**Engagements d'investissements**

À la fin de l'exercice, la Société a des engagements d'investissement d'un montant maximum de 2,3 millions d'euros (2003 : 3,6 millions d'euros).

Garanties

Au 31 décembre 2004, la Société a des garanties bancaires non échues pour montant de 0,9 million d'euros (2003 : 0,9 million d'euros). Ceci concerne les garanties accordées en relation avec la performance des services liés à l'exploitation des satellites.

Tableau récapitulatif

	2004	2003	2002	2001	2000
	millions d'euros	millions d'euros	millions d'euros	millions d'euros	millions d'euros
Chiffre d'affaires total	1 146,6	1 207,5	1 349,3	978,2	835,9
EBITDA ¹	842,1	942,8	1 107,1	794,6	708,7
Résultat opérationnel	307,3	371,7	529,1	524,3	516,6
Résultat net – part du Groupe	229,9	205,4	204,5	280,3	244,5
Cash flow provenant des activités opérationnelles	882,1	873,8	1 051,8	682,4	422,6
Dépenses d'investissement	531,6	317,0	683,8	432,3	254,3
Endettement net	1 619,7	1 699,1	2 661,1	3 140,0	834,6
Capitaux propres	3 217,0	3 247,8	3 575,1	3 917,4	1 040,1
Résultat par action A (en euro)	0,38	0,34	0,34	0,68	0,64
Indicateurs en %					
Marge EBITDA	73,4	78,1	82,1	81,2	84,8
Marge bénéficiaire nette	20,0	17,0	15,2	28,7	29,2
Rendement du capital investi moyen	7,1	6,0	5,5	11,3	25,9
Endettement net / capitaux propres	50,3	52,3	74,4	80,2	80,2

¹ Résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

Informations générales

Siège de la Société

Château de Betzdorf, L-6815 Luxembourg
Régistre du commerce N° RC Luxembourg 81 267

Calendrier financier 2005

Assemblée générale des actionnaires: 6 mai 2005
Versement du dividende: 11 mai 2005
Publication des résultats du
premier semestre : 8 août 2005

Titre coté

Des certificats de dépôt fiduciaire représentatifs d'actions
A sont cotés aux Bourses de Luxembourg et Euronext
Paris sous le sigle SESG.

Fiduciaire

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat,
Luxembourg 16, rue Ste Zithe, L-2954 Luxembourg
Tel: (352) 40 15 1

Renseignements

Pour des renseignements d'ordre général concernant
la Société ou les relations avec les investisseurs,
veuillez contacter :

SES GLOBAL S.A.

Investor Relations
Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Tel: (352) 710 725 490
Fax: (352) 710 725 9836
info@ses-global.com

Sociétés du Groupe

Europe

SES GLOBAL S.A.
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses-global.com

SES ASTRA S.A.
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses-astra.com

SATLYNX S.A.
Bâtiment B
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 26 700 1
Fax: (352) 26 700 227
www.satlynx.com

Nordic Satellite AB
Vretenvägen 10
SE-17154 Solna
Suède
Tel: (46) 8 505 645 00
Fax: (46) 8 28 24 80
www.nsab-sirius.com

Amérique du Nord

SES AMERICOM, Inc.
4 Research Way
Princeton, NJ 08540-6684
U.S.A.
Tel: (1) 609 987 4000
Fax: (1) 609 987 4517
www.ses-amicom.com

Amérique du Sud

Star One S.A.
Praia de Botafogo 228, 3° andar
22250-906 Rio de Janeiro RJ
Brésil
Tel: (55) 21 2121 9381
Fax: (55) 21 2121 9321
www.starone.com.br

Nahuelsat S.A.

Bouchard 680, 12th Floor
C1106ABJ – Buenos Aires
Argentine
Tel: (54) 11 5811 2600
Fax: (54) 11 5811 2688
www.nahuelsat.com

Asie

Asia Satellite Telecommunications
Holdings Ltd.
17/F, The Lee Gardens
33, Hysan Avenue
Causeway Bay
Hong Kong
Tel: (852) 2500 0888
Fax: (852) 2500 0895
www.asiasat.com

SES GLOBAL

www.ses-global.com

SES C/029/04.05 F

